UNIVERSITE ABOUBEKR BELKAID
TLEMCEN

Faculté des Lettres, des Sciences
Humaines et des Sciences Sociales

DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES
SECTION : FRANÇAIS

LINGUISTIQUE CONTRASTIVE ET FONDEMENTS DE L'ANALYSE DES SUCCÈS

Essais de recherches d'équivalents sémantiques et situationnels

Exemples sur les deux langues Française et Arabe

Thèse pour Le Doctorat d'État

Présentée par Boumèdiène BENMOUSSAT

SOUS LA DIRECTION DE :

M. Etienne PIETRI Maitre de Conférences
Paris III, Sorbonne Nouvelle

M. Abdelhamid HADJIAT Professeur, Université
de Tlemcen

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2000 - 2001

UNIVERSITE ABOUBEKR BELKAID-TLEMCEN

FACULTE DES LETTRES, DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES SOCIALES.

DEPARTEMENT DES LANGUES ETRANGERES.
SECTION: FRANÇAIS.

Linguistique Contrastive et Fondements de l'Analyse des Succès.

Essais de recherches d'équivalents sémantiques et situationnels.

Exemples sur les deux langues française et arabe.

THESE POUR **LE DOCTORAT D'ETAT**

PRESENTEE PAR : **Boumèdiène BENMOUSSAT**

SOUS LA DIRECTION DE:

M. Etienne PIETRI
Maître de Conférences,
Paris III, Sorbonne Nouvelle.

& **M. Abdelhamid HADJIAT**
Professeur, Université de Tlemcen.

ANNEE UNIVERSITAIRE : **2000-2001**

A mes parents,

A mes frères et sœurs,

A ma femme,

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier Messieurs **Etienne Piétri** et **Abdelhamid Hadjiat** qui ont bien voulu accepter de diriger ma thèse.

Je leur exprime ma gratitude, eux qui avec rigueur et générosité intellectuelle, m'ont poussé, chacun de son côté, sur la voie d'un sens accru de la précision ainsi que d'une plus grande finesse dans l'analyse.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui pour des raisons sensiblement différentes ont, par un mot, un geste ou un comportement amical, facilité la réalisation de mon travail.

TRANSCRIPTION PHONETIQUE

Nous tiendrons ici à simplifier au maximum la transcription pour faciliter la lecture.

Dans le tableau suivant, nous avons de gauche à droite l'écriture des lettres, leur appellation en arabe et leur transcription en caractères latins.

أ	alif	'	1°attaque vocalique comme dans assez! (On a négligé de noter la hamza initiale).
ب	bā	**b**	**b** français, labiale occlusive sonore.
ت	tā	**t**	**t** français, dentale occlusive sourde.
ث	tā	**ṭ**	Interdentale émise en insérant le bout de la langue entre les dents; spirante sourde, se prononce **th** en anglais.
ج	ǧīm	**ǧ**	**j** français, spirante palatale sonore.
ح	hā	**ḥ**	Spirante laryngale sourde.
خ	hā	**ẖ**	Vélaire spirante sourde.
د	dāl	**d**	**d** français, dentale occlusive sonore.
ذ	dāl	**ḏ**	Interdentale spirante sonore émise en insérant le bout de la langue entre les dents.
ر	Rā	**r**	**r** français, «roulé».

ز	zāy	**z**	**z** français dans gaze.
س	sīn	**s**	**s** français, dentale spirante sourde.
ش	šīn	**š**	**ch** français, palatale spirante sourde.
ص	sād	**ṣ**	**s** emphatique, dentale spirante sourde vélarisée.
ض	dād	**ḍ**	**d** emphatique.
ط	ṭā	**ṭ**	**t** emphatique, dentale occlusive sourde vélarisée.
ظ	zā	**ẓ**	**d** emphatique, interdentale spirante sonore vélarisée.
ع	ʿayn	**ʿ**	Laryngale spirante sonore.
غ	ġayn	**ġ**	**r** français grasseyé de la région parisienne.
ف	fā	**f**	**f** français.
ق	qāf	**q**	Occlusive arrière-vélaire sourde accompagnée d'une explosion glottale.
ك	kāf	**k**	**k** de kaolin.
ل	lām	**l**	**l** français.
م	mīm	**m**	**m** français.
ن	nūn	**n**	**n** français
ه	hā	**h**	Spirante sonore, différente de **h**.
و	wāw	**w**	1ère consonne comme w de tramway.
ي	yā	**y**	1ère consonne comme y de payer.

N.B. :

- Transcription lorsque les voyelles sont allongées :

bā, bū, bī

- Transcription de la «hamza» lorsqu'elle comporte une voyelle: **ā, ū, ī,** au milieu du mot.

- ***ta marbouta*** : ***a*** (et en état d'annexion): **-at.**

- Article ***al-, l-*** (même devant les consonnes dites «solaires»).

INTRODUCTION

La plupart des disciplines du savoir humain se sont penchées sur le problème de la langue. Pour la philosophie, la langue est l'instrument de la pensée. La sociologie soutient que la langue est une manifestation du comportement humain. La psychologie dira: c'est une fenêtre embuée à travers laquelle on perçoit vaguement le fonctionnement de l'esprit. La logique voit que la langue peut être comparable et assimilable à une opération de calcul. La statistique argumente que le langage est une sélection et une succession d'alternatives où interviennent le hasard et la probabilité. La linguistique, quant à elle, reconnaît que la langue est un système de signes qui se compose d'un signifiant et d'un signifié qu'on ne peut séparer mais dont le lien est arbitraire.

Celle-ci, à l'instar des disciplines citées, a proposé des théories pour expliquer non le «pourquoi» de l'existence des langues, mais le problème du «comment» de leur fonctionnement. Cette théorie donnera ainsi naissance à des méthodes directement liées à ce qui est observé et à la façon de l'observer.

Un linguiste adhère aussi étroitement que possible à la méthode scientifique et essaye de présenter ses hypothèses, théories et descriptions d'une manière aussi objective et systématique que possible. Tous les problèmes produits dans l'application auront des

conséquences immédiates sur la forme de la théorie qui peut alors devoir être explicitement changée pour expliquer les «données».

La linguistique dont l'objet propre est l'étude du langage et des langues, présente tout un éventail de théories et méthodes divergentes. Le linguiste peut se représenter le langage comme forme et non comme matière; il peut se le représenter comme un système de symboles oraux et arbitraires; il devient chez certains un système de systèmes, un système de hiérarchies ou même une hiérarchie de systèmes. A certains, il peut apparaître comme physique ou matériel; à d'autres, il peut sembler être mental. Pour quelques-uns, il peut ne comprendre, en dernière analyse, que des signes oraux, alors que pour d'autres, il peut aussi comporter des signes écrits.

De quelle discipline de la connaissance humaine l'étude de la langue est-elle tributaire? Quel est l'objet principal de ses préoccupations? De quelle façon y accède-t-on et en acquiert-on les notions fondamentales? Est-ce par la voie de l'expérience ou par la voie du raisonnement? Une théorie de la langue doit-elle être élaborée à partir de la distinction entre ce qui est physique et entre ce qui est mental? Voilà les problèmes que rencontre chaque théorie du langage.

Autant de questions qui ne font pas forcément l'objet de notre thèse, mais qui devront engendrer d'autres préoccupations sur des techniques et des procédés d'analyse de la langue qui demeurent les mêmes pour toutes les langues analysées.

L'analyse contrastive en est une qui repose sur la conviction que seuls les éclairages latéraux, et par voix du contraste, permettront de dégager des caractères qui resteraient invisibles au linguiste travaillant sur une seule langue.

Contraster et comparer sont des éléments de base à n'importe quelle forme de recherche, et ceci inclut naturellement la recherche linguistique. C'est la lumière contrastive qui montre une pratique particulière en tant que détail à un groupe; réciproquement, c'est l'approche contrastive qui permet l'identification des universels.

Dans cette perspective, nous proposons un travail intitulé:

«Linguistique contrastive et fondements de la méthode des succès, essais de recherches d'équivalents sémantiques et situationnels,

exemples sur les deux langues française et arabe».

Procéder à une étude comparée entre deux langues n'est pas un fait nouveau. Ce qui est, cependant, nouveau, c'est l'élaboration d'une démarche méthodologique pour l'analyse de ces deux langues. La linguistique contrastive assume, là, son rôle de catalyseur, intervient comme un instrument pour rapprocher toutes les langues possibles jusque là connues, et pour faire brasser leurs caractéristiques internes, du moment que toutes les langues observées sont aussi systématiques les unes que les autres, mais elles le sont de manières différentes. Cependant, toute comparaison entre deux langues ou deux parties de langues pose un certain nombre de problèmes aussi bien théoriques que pratiques. Ce qui explique l'existence de plusieurs approches contrastives critiquées ou du moins critiquables.

Notre sentiment à ce sujet est que plutôt que de rechercher l'existence des rapports entre les langues par des procédés linguistiques contrastifs qui sont devenus classiques dans leurs domaines, il serait peut être intéressant de soumettre ces langues à une technique nouvelle située à un niveau d'application pour voir que cela aurait pour effet entre autres de révéler certains comportements conceptuels et certaines structures

internes. C'est dans ce cadre que nous essayons d'en proposer une analyse intitulée «**analyse des succès**(*)».

En partant du principe que tout ce qui se dit dans une langue doit se dire dans l'autre langue, cette analyse suppose non seulement une analyse scientifique, objective, rigoureuse et précise des langues, mais aussi et surtout une analyse approfondie de celles-ci, c'est-à-dire, elle traite des langues et non pas leurs descriptions, des succès et non pas les erreurs.

Basé sur ce principe, le but recherché de cette étude est :

*. d'abord, examiner l'objet et la finalité de cette méthode, de nous demander avec l'espoir de l'expliquer en quoi les résultats techniques obtenus en **analyse des succès** peuvent intéresser des chercheurs, et de nous mettre surtout à une réflexion susceptible de faire connaître son rôle et sa fiabilité par rapport aux autres approches contrastives;

*. et ensuite de sa mise en parallèle des deux langues arabe et française, afin de comparer les conditions de choix des éléments linguistiques par rapport aux autres, et d'établir les équivalences conditionnelles du passage du français à l'arabe et vice versa.

(*) Par « **succès** », E . PIETRI entend l'étude des équivalences entre deux langues. Cette appellation remplace celle de l'analyse des erreurs qui étudie uniquement les difficultés.

Cette recherche s'est donnée donc pour objectif de limiter l'approche contrastive d'analyse des succès, dans un premier temps, à la seule recherche linguistique, avant d'aborder, dans un second temps qui n'est pas notre but dans cette thèse, la phase appliquée de mise en adéquation des résultats avec les objectifs d'autres disciplines.

L'une des raisons d'appliquer cette méthode, qui, pour moi, personnellement est l'une des plus motivantes, c'est qu'il est tentant de la considérer comme une «nouvelle conception des choses». ce qui retient davantage mon propre intérêt, c'est de pouvoir découvrir, à travers cette méthode, la capacité de produire des faits linguistiques dans les deux langues.

Mais, avant de commencer son application, il vaudrait mieux présenter les deux langues à contraster et surtout donner un aperçu sur l'évolution de la linguistique contrastive qui, certes un peu exhaustif, est nécessaire, à mon sens, pour situer l'analyse des succès dans l'enchaînement historique de cette discipline.

C'est pourquoi, j'ai jugé utile de consacrer la première partie appelée **« outils méthodologiques et linguistique contrastive »** à faire connaissance, dans un premier chapitre, des deux langues française et arabe sur

lesquelles je vais travailler. Nous savons tous que ces deux langues diffèrent par leurs mots, par leur système de formes et par leur système de sons. Mais ce qui est moins facile à reconnaître et qui est pourtant capital, c'est qu'elles diffèrent dans leurs structures, dans leur façon d'interpréter les choses et d'exprimer des faits, des idées, des sentiments. Chacune d'elles est liée à une certaine conception du monde, à une certaine forme de logique; conception et logique qui dépendent d'elles à leur tour. L'affaire n'est pas de savoir si elles sont capables d'exprimer n'importe quoi. Ce qui fait la différence, c'est que l'une ou l'autre langue est forcée d'exprimer du moins quelques choses à dire; et cela diffère grandement.

Toutes les langues observées sont donc aussi systématiques les unes que les autres, mais elles le sont de manières différentes. Il n'est pas vrai de dire qu'il existe des langues riches et des langues pauvres ou de langues évoluées ou de langues primaires :

> «*A chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience. Apprendre une autre langue, ce n'est pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets connus, mais s'habituer à*

analyser autrement ce qui fait l'objet de communications linguistiques»[1].

Le second chapitre permet de définir la linguistique contrastive, de délimiter ses objectifs et ses buts, d'étaler ses méthodes, ses approches et ses principes de recherches, mettre au point ses rapports avec les autres branches de la linguistique, et enfin préciser la place réelle qu'elle y occupe actuellement.

Ce chapitre a pour objectif aussi de retracer le cheminement historique de cette discipline d'origine théorique et de renommée appliquée; le dilemme dans lequel elle se trouve enfermée: être ou ne pas être une discipline appliquée. Ce dilemme est sans doute une des causes des fluctuations de renommée de l'analyse contrastive, qui passe par des périodes de gloire, suivies de périodes de critiques, pour renouer avec un regain d'activités. Cette double orientation, théorique et pratique, est confirmée par des contrastivistes qui se sont consacrés à cette branche de la recherche linguistique.

Quant au troisième chapitre, il présente «la méthode des succès» et tente de dégager ces traits

---

(1) **MARTINET**, A., **Eléments de linguistique générale**, A. COLIN, Paris, pp.36.

principaux par rapport à d'autres approches d'analyse contrastive.

Mon objectif n'allait pourtant pas jusqu'à la formulation d'application de toutes les méthodes contrastives: je me suis limité à l'application de cette méthode élaborée par **E. PIETRI**. Il s'agit là, en effet, d'un aspect particulièrement important de cette analyse qui semble avoir occupé une position centrale dans ses préoccupations. Nous savons que l'analyse des erreurs est essentiellement pédagogique. A cette méthode, s'oppose l'analyse des succès qui se propose d'étudier les productions langagières justes. Tel est l'objectif qui se fixe **E. PIETRI**, quand il entreprend l'étude des langues. La finalité de cette méthode pourrait tenir compte des objectifs tracés par différents chercheurs.

La deuxième partie se veut être **une application** de cette méthode. il est temps, donc, d'analyser les accomplissements de l'analyse des succès d'approche contrastive afin de déterminer ses universels aussi bien que ses conditions particulières culturelles.

Plus intéressante est la question de savoir, dans le chapitre premier, quel est l'apport sémantique du connecteur dans l'interprétation globale de la relation. Ce qui revient à s'interroger sur le sens même des connecteurs. Certains d'entre eux ont un sens directement

identifiable et relativement stable: **sur**, **dans**.., mais nombreuses sont celles qui autorisent diverses significations: **à**, **en**, ***fi***, ***'an***,.. Enfin, pour ces connecteurs, l'éventail des interprétations est tellement vaste qu'il devient difficile de leur accorder un statut autonome.

Le chapitre second vise à établir les fondements d'une «grammaire» des verbes. L'analyse du petit échantillon de verbes retenus ici (posséder/***malaka***, exister/***wağada***, souhaiter/***tamannā*** et faillir/***kāda***) permet de montrer que ces verbes peuvent être rapportés à des opérations représentables par un nombre limité d'éléments qui se rajoutent au verbe. La mise en évidence de ces agencements permet d'engager un véritable paradigme des valeurs que l'opération correspondante permet de produire dans un environnement donné, ainsi que les contraintes qui en résultent. Celles-ci sont appréhendées à travers des phénomènes progressivement mis en évidence tout au long d'un véritable travail et la façon dont elles sont utilisées dans les deux langues.

Ce traitement conduit à montrer comment le recours à un nombre relativement restreint de concepts permet de rendre compte de phénomènes d'une complexité fort fascinante. Ainsi, c'est en s'inscrivant dans un constant va-et-vient entre une langue et une autre que peut être maîtrisée la dispersion de valeurs qui défient

toute tentative d'analyse homogène à partir de critères sémantiques de première observation.

Ce va-et-vient entre les deux langues montre comment certains verbes, à priori étrangers quant à leur sens, manifestent une parenté profonde de fonctionnement relativement à toute une série de contraintes; et, inversement, comment des verbes, susceptibles d'apparaître en relation de synonymie dans un contexte donné, peuvent relever d'une organisation opératoire profondément différente.

L'étude des conditions de passage d'une langue à l'autre, permettant cette substitution, constitue le révélateur privilégié de la configuration de paramètre spécifiquement mis en jeu par l'opération correspondant à chacun des verbes étudiés. Nous partons du postulat qu'il n'existe pas dans une langue donnée, deux verbes qui correspondent exactement à la même configuration de paramètres.

Ce postulat peut être, pour l'essentiel, généralisé à la traduction de l'énoncé de départ. Mais, du fait que les mêmes paramètres opératoires se retrouvent, de langue à langue, organisés dans des configurations spécifiques qui permettent de déboucher, à travers des enchaînements variables, sur des résultats suffisamment voisins pour que l'on puisse parler de

traduction. Dans quelle mesure les propriétés spécifiques, par exemple, du verbe «posséder» ou «avoir» affectent-elles la réflexion qui résonne en français sur la possession et en arabe sur ***al-milkiyya***?. Cette question mérite d'être posée et qui trouvera peut-être quelques éléments de réponse qui seront proposés dans ce chapitre.

Le chapitre troisième, quant à lui, s'intéresse aux expressions figées ou stéréotypées. L'analyse de chacune d'elles, aboutit à une caractérisation qui constitue sans nul doute l'objectif le plus stimulant. Dans cette recherche, l'aspect socio-psycho-culturel intervient fortement. En contrastant ces expressions, dans les deux langues, ce sont donc les sociétés qu'on contraste et les mentalités collectives.

De là, nous pouvons dire que non seulement on s'attache à décrire des phénomènes linguistiques propres, mais on s'attache à observer les phénomènes de société qui induisent ces phénomènes linguistiques. Cette exploration qui s'inscrit dans un constant va-et-vient entre les expressions figées qui désignent par exemple les formules de politesse dans les deux langues, implique, avant tout, la mise en œuvre de manipulations expérimentales destinées à mettre à l'épreuve les utilisations de ces structures au sein des deux sociétés, et à dégager à leur tour de nouvelles données. Encore

faut-il arriver à définir et à décrire des types de situations de communication.

Une recherche contrastive de ce genre, ne peut être honnête et réellement efficace que si nous possédons une maîtrise qui suppose, en corollaire, une connaissance très fine des communautés qui utilisent cette langue, de leurs habitudes, de leur culture.

En guise de conclusion, j'ai préféré mettre en exergue les aspects négatifs et les aspects positifs de l'analyse des succès ainsi que son apport à d'autres disciplines, à savoir la didactique des langues et la traduction. L'analyse des succès pourrait jouer un rôle dans l'apprentissage des langues étrangères. Elle pourrait aussi parfaire la traduction par un choix minutieux des mots ou équivalent et faire en sorte que la traduction ne soit plus «trahison» mais une copie parfaite, un modèle.

A signaler que cette étude sur les avantages et les inconvénients de l'analyse des succès n'est en fait qu'une série d'observations que j'ai relevées et notées lors des différents exposés qui m'ont été communiqués, par des étudiants, en cours de linguistique contrastive.

Ainsi, le cadre théorique général de notre démarche, laisse voir que nous ne croyons à l'autonomie d'aucun niveau de la langue par rapport aux autres. Le système grammatical en tant qu'ensemble de catégories et de relations entre ces catégories ne se conçoit qu'en rapport avec les valeurs sémantiques et situationnelles qu'il médiatise et ne serait rien sans elles. Il est sans conteste que le contexte détermine le sens et on se pose la question suivante: est-ce que le sens a-t-il vraiment été compris dans l'une ou l'autre langue? Et se demander comment un énoncé qui n'a pas été cerné et compris dans la langue **A** peut-il être rendu correctement dans la langue **B**? Et comment peut-on trouver des équivalences tant dans la langue **A** que dans la langue **B**, si le sens de l'énoncé reste inaccessible; surtout que le sens est littéralement formé de façon différente selon les langues?

Mais en tant que système de médiatisation de ces valeurs, le sens «constitue» un système de la langue ayant son organisation propre, et c'est cette organisation qui est en soi réductible à un modèle formel.

Mon choix est porté sur l'étude sémantique et situationnelle des connecteurs, des verbes, et des expressions figées ou stéréotypées. C'est volontairement qu'en ont été exclues toutes considérations d'autre

nature. Ce souci ne doit évidemment pas être interprété comme la postulation d'une quelconque autonomie.

Cette démarche, que je voulais progressive de l'élément le plus petit à l'élément le plus long, aboutit en fait à ce qui aurait pu être mon point de départ. Car, je l'espère, le lecteur aura compris que toute sémantique ne peut se concevoir qu'en projetant une vue globale sur l'acte de communication et non en le morcelant de trop artificielle.

J'espère que le lecteur et le chercheur partagerons pleinement le plaisir que j'ai pris à débusquer les phénomènes, à entrevoir la possibilité de dégager une organisation dans une complexité à priori si déconcertante, et leur permettront finalement d'aller beaucoup plus loin que je n'ai pu le faire dans cette thèse.

PREMIERE PARTIE

Outils Méthodologiques & Linguistique Contrastive

Il serait utile, à ce niveau, de préciser certaines options se rapportant à la linguistique contrastive qui nous intéressent dans cette étude. Pour mener à bien notre recherche qui se veut être scientifique, rigoureuse et précise, nous avons fait usage d'un corpus que nous souhaitons décrire d'une façon objective.

Chapitre Premier

Description des langues à étudier

I.1.1. Langues et milieu :

Nous savons que, depuis des temps très reculés de l'humanité, les hommes vivent regroupés en communautés plus ou moins grandes, dans des conditions matérielles et géographiques différentes et qu'en partie à cause de cela, ils n'ont pas la même vision du monde. Nous pensons qu'**A. MARTINET** implique délibérément ce facteur lorsqu'il définit la langue en des termes bien précis:

> «*Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communication, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre*»[1].

L'aspect socioculturel de la définition de la langue donnée par **A. MARTINET** trouve un développement remarquable et explicite chez certains linguistes pour qui l'organisation d'une langue et la vision du monde de

---

[1] **MARTINET**, A., **Eléments de linguistique générale**, Paris, A. Colin, Coll.2, 1970, pp.20.

ses locuteurs sont comme deux faces d'une même pièce de monnaie, ou encore comme une même feuille de papier.

La langue est un vaste système de structure différent des autres, dans lequel il existe un ordonnancement culturel des formes et des catégories qui permet à l'individu de communiquer, d'analyser le réel, de citer ou de supprimer certains types de relations et de phénomènes. La langue n'est pas un simple reflet de la pensée déjà bien organisée, mais plutôt une analyse successive, un découpage discursif qui catégorise la pensée et qui la déploie. Tout cela, ce sont des entités évidemment bien connues. Nous y insistons, quand même, pour dire simplement que:

> «*Chaque langue comprend des termes qui en sont venus à exprimer un champ de référence cosmique, qui cristallisent en eux-mêmes les postulats de base d'une philosophie informulée, et dans laquelle est contenue la pensée d'un peuple, d'une culture, d'une civilisation, voire d'une ère*»[1].

B.L. **WHORF** donnait une dimension nouvelle à l'étude de la langue, du langage et à la connaissance de l'homme où le milieu est reconnu comme un des éléments

---

[1] **WHORF**, B.L **Linguistique et anthropologie**, Edition Gauthier, Paris, 1971, pp.12.

essentiels dans tout ce qui est cognitif. L'enseignement que l'on peut tirer de cela est que l'individu décrit, par un des mots spécifiques à sa propre langue, le monde qui l'entoure.

Nous n'allons pas soulever ici le problème de la capacité cognitive de l'individu, mais les éléments engendrés par sa capacité de langage, à savoir des phrases ayant certaines propriétés formelles et sémantiques.

I.1.2. Langues choisies :

Rares sont les langues vivantes modernes qui peuvent se permettre d'ignorer l'information scientifique ou technologique publiée dans les langues dites langues étrangères.

Cependant, nous ne saurions analyser n'importe quel usage de ces langues, encore moins la totalité des usages. Dans chaque société, parmi toutes les variantes d'une langue, on en choisit une dont on fera la langue à enseigner, donc la langue décrite par l'appareil pédagogique (enseignement et apprentissage), soit avec moins d'efficacité, la langue d'enseignement, donc la langue qui devrait utiliser chaque professeur au cours de son enseignement.

Dans ce cadre, nous avons choisi le français et l'arabe, deux langues qui n'appartiennent pas à une même famille, mais qui sont proches par la multiplicité des moyens audiovisuels de communication.

I.1.2.1. Le français :

Le français d'aujourd'hui[1] est une langue porteuse et médiatrice de la culture et de la civilisation qui bénéficie d'une étendue maximale du domaine de son usage. Les ouvrages littéraires, documentaires ou scientifiques, les articles de presse, les lettres privées, bref tout ce qui écrit, sont écrits dans un français qui respecte les prescriptions d'orthographe lexicale et grammaticale telles qu'elles apparaissent dans les dictionnaires et dans les grammaires. C'est à ce français que nous empruntons la plupart de nos exemples.

I.1.2.2. L'arabe :

La langue arabe est parlée par cent cinquante(**150**) millions de personnes, réparties dans vingt et un (**21**) pays. L'originalité de la situation linguistique de ces pays tient à ce qu'ils utilisent deux variétés de langue, suffisamment apparentées l'une à l'autre pour qu'on pense parler de la langue arabe, mais bien distinctes. En somme, dans ces pays:

---

[1] Nous avons choisi ce terme pour éviter le terme «standard» et pour souligner aussi que ce terme, à caractère fictif, ne recouvrait aucune réalité empirique et ne pourrait être décrit par des enquêtes empiriques.

*. On parle une variété d'arabe que l'on désigne par le terme de dialecte: c'est l'arabe parlé quotidiennement, à certains égards, plus simple, langue de spontanéité, de l'intimité, de la famille, de la rue, de la vie quotidienne, de la familiarité conviviale. Chaque région a son dialecte propre à elle. Il n'est pas enseigné à l'école. C'est le premier langage entendu par l'enfant arabe et maîtrisé par lui. C'est sa langue maternelle.

*. On en écrit une autre: c'est à la fois celle que nomment les grammairiens européens: l'arabe classique, littéraire, moderne, littéral, ancien, vivant, etc. Par ces nominations multiples et variées, les grammairiens veulent désigner des états dans l'évolution de la langue arabe écrite, une évolution qui n'a touché que le plan lexical et qui n'a pratiquement pas affecté la structure de la langue et sa grammaire (morphologie/syntaxe).

Issu de l'arabe littéraire ancien, celui du Coran (livre sacré) et de la littérature classique, de l'arabe littéraire moderne est commune tous les pays arabes. C'est la langue de la radio, de la télévision, des journaux, des revues, de l'administration, des discours politiques. Donc, c'est la langue officielle de tous ces pays. On l'apprend à l'école à partir des manuels scolaires communs. Elle n'est la langue

maternelle de personne, quelle que soit l'origine sociale de sujet parlant.

La langue arabe a une autre appellation la ***'arabiyya fuṣḥa***. Celle-ci veut dire «être clair», c'est-à-dire universellement intelligible. Toutefois et malgré cette explication, la qualification ***faṣīḥa*** ou ***fuṣḥā*** nécessite quelques éclaircissements. Nous pouvons toujours nous poser la question: comment pouvons-nous exprimer clairement ou intelligiblement? La réponse serait que le locuteur est capable de s'exprimer dans ce que l'on appelle (arabe) ***faṣīḥ***, par opposition aux différentes façons de parler et surtout par rapport aux maintes variantes dialectales arabes d'alors, et non par opposition aux langues étrangères à la ***'arabiyya***. Dans la même lignée, si **C. PELLAT** admet volontiers que:

> «*L'arabe moderne est apte à rendre d'une façon intelligible à peu près toutes les idées actuelles*»[1],

il nie que ce terme repose sur une opposition catégorique:

> «*Il n'est pas opportun de parler d'un arabe médiéval ou ancien, d'autant plus que la langue n'a pas été atteinte dans sa structure que la morphologie et la syntaxe*

---

[1] PELLAT, C. **L'arabe vivant**, Maisonneuve, Paris, 1980, pp.4.

sont dans leur ensemble intactes et que seul le vocabulaire est en cause»[1].

La ***'arabiyya fuṣḥa*** est traduite, selon **K. TALEB IBRAHIMI**, par l'arabe classique:

> *«Bien que les deux termes ne coïncident pas, l'arabe classique concorde bien avec la conception de cette langue surnommée, surévaluée, d'essence divine, modèle de la littérature classique et moderne qui, au siècle dernier, a prôné, de pair sur le terrain religieux et culturel, un retour aux sources, à la langue de l'âge d'or, celles des grands poètes et écrivains des siècles témoins omeyyades et abbassides»*[2].

Et de continuer :

> *«En Algérie, plus que partout ailleurs, lorsqu'on pense langue arabe [**'arabiyya fuṣḥa**], lorsqu'on parle de la langue arabe, c'est bien entendu à l'arabe classique que l'on fait référence »*[3].

La ***'arabiyya fuṣḥa*** désigne donc :

*. la langue arabe sous toutes ses formes. Cet usage est pré-islamique;

---

(1) **Ibid**, p.4.
(2) **TALEB IBRAHIMI**, K., **Les Algériens et leur(s) langue(s)**, Ed. Dār al-ḥikma, ALGER, 1995, pp.29.
(3) **Ibid,** pp.29.

*. au sens restreint, la langue arabe classique de la poésie ancienne et de l'arabe littéraire dite islamique;

*.la langue des linguistes, grammairiens et rhétoriciens. Cet usage

> *«servira de base à la codification de la langue arabe entre le premier et le quatrième siècle hégiriens.. et va connaître une pérennité exemplaire et unique dans l'histoire et dans le monde, puisque c'est la langue du livre, du Texte, du Coran. Cette langue qui a traversé le temps et nous est arrivée, nous locuteurs de la fin de ce siècle, avec son immuable exemplarité»*[1].

Notre corpus appartient à cette ***'arabiyya fuṣḥā*** étant donné qu'elle possède une morphologie d'une grande régularité. La plupart des mots sont fabriqués à partir de trois voyelles selon des modèles bien précis. Cette morphologie a été conservée depuis longtemps intacte, une morphologie jugée par quelques-uns d'«archaïque» et par d'autres de «résistante».

Afin d'éviter ces étiquettes de:(littéraire, classique, ancien, standard, ***wusṭā***, ***muštaraka***, médiane, etc.), nous avons préféré utiliser une terminologie

---

[1] **Ibid**, pp.28.

neutre: l'arabe écrit qui est le point commun à toute la nomenclature que nous venons de citer.

Tout cela ne veut pas dire pour autant que les dialectes ou les variantes des deux langues (parlers, pâtois, etc.), française et arabe, sont moins importantes que la langue choisie.

La constitution des réalités linguistiques existantes en arabe ou en français ne contredit pas le fait qu'il existe plusieurs langues ou usages qui se côtoient pour la même langue et qu'ils constituent au niveau de la rhétorique des styles, des registres et des niveaux de langues.

Presque toutes les communautés ont plusieurs langages à leur disposition :

- un correct,
- un officiel,
- un familier,
- un vulgaire,
- un argotique;

et elles passent, avec la plus grande facilité, d'un style à l'autre, parfois au beau milieu d'une phrase.

La connaissance aussi profonde que possible des deux langues, française et arabe, de notre part, est

une nécessité absolue pour le bien-fondé de la différenciation fonctionnelle des deux langues.

Qu'une telle connaissance puisse être acquise ou qu'elle préexiste, permet de pratiquer une analyse contrastive rigoureuse. Mais pour établir une telle pratique, il faudrait savoir sur quels éléments la contrastivité est basée.

Chapitre Second

Problèmes théoriques et méthodologiques de la linguistique contrastive

et leur classement selon les affinités qui se découvrent ainsi, elle peut permettre, mais ne recherche pas nécessairement, l'établissement de généalogies»[1].

Le but général de la typologie linguistique est donc de classifier des langues en termes de leurs propriétés structurales, en d'autres termes pour répondre à la question: à quoi ressemble la langue étudiée?

La «comparaison typologique» n'est pas basée sur des inventaires approfondis des données linguistiques concrètes, ou des investigations soigneuses sur les facteurs du temps et de l'espace. Son point de départ est l'idée de l'isomorphisme linguistique général, les systèmes abstraits des invariants linguistiques et la recherche pour des «universaux de langue». Sa méthodologie présuppose une structure générale fondamentale afin de mesurer les différences et les affinités réelles des langues concrètes.

La typologie linguistique est ainsi la classification des langues en termes de ces propriétés structurales qui ne sont pas partagées en vertu de l'origine génétique commune ou du contact régional.

---

[1] **Dictionnaire de linguistique**, Groupe de linguistes, Larousse, Paris, 1973, pp. 501-502 (ce groupe est composé, entre autres de J. **DUBOIS**, M. **GIACOMO**, L. **GUESPIN**, C. **MARCELLESI**,....).

La **philologie comparée**, discipline dont on peut dire qu'elle a atteint son apogée au dix neuvième siècle (**19°s**) en Allemagne, est une critique des textes; elle cherche à établir le texte au moyen de critères internes et externes qui lui sont fournis par la comparaison des textes, des variantes et de l'histoire des manuscrits.

La **linguistique comparée** ou la méthode comparative et historique reconstruisant les formes linguistiques non-certifiées, a été généralement reconnue comme vraiment la seule approche scientifique de la langue à étudier pendant plus d'un siècle.

Elle traitait essentiellement des questions relatives au concept de parenté génétique de la langue mère et cela grâce à la comparaison des sons, des structures et des vocabulaires. Cette discipline confronte donc les mots de deux ou plusieurs langues données. Il peut y avoir ressemblance pour la forme et le sens entre certains mots. On pose alors chacun de ces mots l'hypothèse qu'ils remontent à une forme unique qui a évolué de deux manières différentes.

Selon **E.A.MAKAEV**, les objectifs et les tâches de la linguistique comparée, considérée comme l'histoire de la linguistique contrastive, sont donc clairs:

> «*Sur la base d'une comparaison conséquente, systématique, des phonèmes et des morphèmes de toutes les langues constituent une famille génétique déterminée, établir l'état génétiquement initial -la langue mère- et sur la base des principes de la chronologie relative, procéder à des coupes chronologiques permettant d'établir l'existence d'archaïsmes ou d'innovation dans une aire déterminée ou dans chaque langue concrète*»[1].

E.A.MAKAEV définit la grammaire comparative de langues parentes, au sens vrai du mot, comme:

> «*la grammaire de convergences et de divergences que l'on peut observer entre les différentes aires linguistiques d'une famille linguistique donnée*»[2].

Il affirme qu'un tel type de grammaire ne peut pas donner une description complète de la structure de toutes les langues de la famille en question. Si cette manière d'analyser les choses avait lieu, on aurait non pas une grammaire comparative mais une série d'esquisses

---

(1) **MAKAEV**, E.A. «Les rapports entre grammaire comparée, grammaire contrastive et grammaire typologique» in **Langage**, n° 15, Sept. 1969, pp. 33.
(2) **Ibid**, pp. 34.

grammaticales appartenant à un groupe ou une famille linguistique donnée.

La grammaire comparative s'efforce d'établir deux modèles communs:

- l'un, initial, concernant les unités structurelles de différents niveaux en reconstruisant des archétypes;
- et l'autre final concernant les unités d'un niveau donné par tous les groupes de langues.

Son défaut principal est, à mon sens, de comparer des états de langues en tenant compte uniquement de leur parenté génétique.

Quant à la **linguistique contrastive**, elle met toutes les langues les unes face aux autres, aussi éloignées soient-elles structurellement ou lexicalement. C'est donc une voie intéressante dans la mesure ou elle permet:

- d'éclairer une langue par le biais d'autres langues;
- de découvrir des traits ignorés, des traits sentis mal perçus ou des traits non décrits;
- d'offrir des points de vue originaux multiples et multipliables.

Force est de constater que la notion de contraste utilisée dans le cadre de la comparaison de langues entre elles, afin de mettre en valeur convergences et divergences de fonctionnement (les langues sont des systèmes organisés avec des lois qui commandent leur fonctionnement) n'est pas nouvelle.

Cependant, les buts des deux premières disciplines diffèrent dans une large mesure de ceux qu'on trouve dans la linguistique contrastive. Celle-ci représente, à certains égards, une étape préparatoire dans l'élaboration d'une grammaire typologique de ces langues. Toutefois, les recherches contrastives en cours ne sont pas prioritairement orientées vers les universaux de langues ni vers la typologie de celles-ci. Cette dernière se donne pour tâche de déterminer dans quelle mesure, tel phénomène dans telle ou telle langue, tel groupe linguistique dans son ensemble répond ou non à la typologie, à l'ensemble des potentialités structurales de l'aire linguistique à laquelle se rapporte la famille des langues en question.

La **philologie**, quant à elle, compare des langues, afin de tracer leurs liens philo-génétiques et de reconstruire la langue mère dont sont issues d'autres langues dites appartenant à ce groupe ou à cette famille de langues.

Cependant, entre la linguistique comparée et la linguistique contrastive, se dégage une différence qui se tient en quelques mots:

linguistique comparée **vs** linguistique contrastive

Visée historique (parenté génétique)

visée synchronique (étude structurelle)

De là, nous disons qu'en linguistique contrastive, l'attention s'est portée essentiellement sur la comparaison de la structure de la langue**1** avec celle de la langue**2**. Cette discipline a pour objet de les confronter et d'opérer sur leurs données synchroniques.

Le problème de l'analyse contrastive consiste à savoir à partir de quel point d'observation les divergences entre langues apparaissent comme telles, c'est-à-dire, quelle est l'identité profonde qui autorise les linguistes à considérer des phénomènes différents observés dans une langue **A** et dans une langue **B** comme relevant d'un même ordre de fait, ce qu'il faut bien postuler pour les rendre comparables.

Alors que la linguistique comparée prône la confrontation de langues différentes appartenant à une même famille de langues. Cette confrontation révèle des concordances et des discordances qui sont évidemment le résultat de l'histoire dont chacune est l'aboutissement à partir de leur origine commune, concordances et discordances qui peuvent être utilisées pour fournir des indications sur l'histoire de la famille considérée.

Toutefois, la linguistique contrastive ne peut donc s'ériger que lorsqu'il y a réflexion méthodique sur un ensemble de phénomènes liés aux contrastes entre deux ou plusieurs langues ou entre deux ou plusieurs variétés de langues ou niveaux de langues; réflexion qui permet de tracer les objectifs de cette discipline.

I.2.2. Analyse contrastive, une méthode théorique ou une méthode pédagogique?

Les objectifs des études contrastives ont été beaucoup discutés et continueront, sans aucun doute, à l'être. La discussion tourne habituellement autour de deux points de vue fondamentaux: le théorique et le pratique.

Les objectifs théoriques incluent le désir d'augmenter la connaissance actuelle dans le champ de la linguistique, tandis que les objectifs pratiques se relient principalement à l'enseignement et la construction du matériel didactique. La plupart des discussions finissent sur l'accord général que les études contrastives essayeront de contribuer à l'accomplissement des objectifs théoriques et pratiques.

A partir de là, de nombreuses définitions de la linguistique contrastive ont été données. Nous nous en sommes contenté de quelque unes. La première est celle de **J.DUBOIS:**

> «*La grammaire de correspondance pour laquelle on réunit sous forme unique les grammaires descriptives de deux langues. Elle a pour fin de donner les schèmes possibles dans une langue pour tout*

ensemble donné de schèmes de construction dans l'autre langue»[1].

Et de continuer:

«Elle permet de prédire avec certaine exactitude quelles parties de la structure de la langue présenteront des difficultés pour les étudiants et la nature de ces différents»[2].

La seconde, celle de **R.GALISSON:**

*«...L'essoufflement de la contrastive positive(plus théorique, qui oppose deux codes) n'a pas ralenti l'activité de la contrastive négative (plus pratique, qui analyse les fautes commises par un public de langue **A** appartenant une langue **B**); ce qui montre l'importance que la linguistique appliquée accorde à la comparaison langue maternelle-langue étrangère»*[3].

La troisième, celle de **A.VALDMAN:**

«La comparaison des parties équivalentes de deux langues a pour fin d'isoler les

---

(1) **DUBOIS**, J. et Groupe de linguistes (M. GIACOMO, L. GUESPIN, C. MARCELLESI,....). **Dictionnaire de linguistique**, , Larousse, Paris, 1973, pp. 123.

(2) **Ibid**, pp. 123.

(3) **GALISSON**, R., «Que devient la linguistique appliquée ? Qu'est-ce que la méthodologie de l'enseignement des langues ?» in **Etudes de linguistique appliquée**, n°7, N.S, Juin/Sept. 1972, pp.10.

problèmes probables que le locuteur de notre langue aura en acquérant l'autre»[1].

La quatrième, celle de **S.DARDJOWIDJOJO:**

«L'analyse contrastive est une branche de la linguistique dont on doit dûment contraster synchroniquement deux structures linguistiques de telle manière que des similitudes et les dissimilitudes puissent être indiquées»[2].

Et la cinquième, celle de **R. DI PIETRO:**

«La linguistique contrastive fournit au professeur de langues étrangères le matériel qui pourrait être autrement trouvé par hasard»[3].

Ces définitions, peu longues, laissent entendre qu'en dehors de la comparaison systématique des aspects caractéristiques des systèmes phonologiques, grammaticaux

---

(1) **VALDMAN**, A. «The comparison of équivalent portions of two languages for the purposes of isolating the problems that speaker of one language will have in aquiring the other», **Trends in language teaching**, Mc Grawhill, N.Y., 1966, pp. 287.

(2) **DARDJOWIDJOJO**, S., « Contrastive analysis is a branch of linguistics whose duly is to contrast synchronically two language structures in such a way that similarities and dissimilarities can be revealed », «Contrastive analysis: Pros and cons» in **Aila 3rd congress**, Copenhagen, 1972, proceedings, vol.1, pp. 45-48.

(3) **DI PIETRO, R.J.** « Supplies the medotologist and the foreign language teacher with material which otherwise might be found only by chance », « Contrastive analysis: Demise or new life? » in **AILA**, Proceedings? Vol.1, pp.69-80.

et lexicaux, la linguistique contrastive a cet autre objectif, dans les termes mêmes de **D.CHITORAN**, de réunir:

> *«Le résultat de l'analyse afin de fournir la base pour des méthodes plus sophistiquées et plus efficaces d'enseigner l'une ou l'autre des langues concernées aux locuteurs»*[1]

La linguistique contrastive se donne donc pour tâche d'établir deux objectifs, sans vouloir pour autant signifier que l'un sera défavorisé au détriment de l'autre :

Analyse contrastive

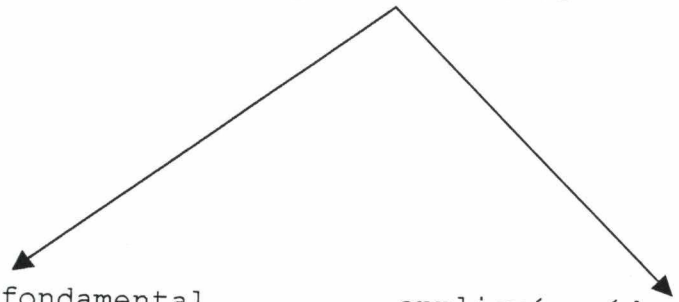

Initial, fondamental, théorique, positif

appliqué, pédagogique, négatif….

- le **premier**, initial, théorique, fondamental, celui de:

---

[1] **CHITORAN, D.** « the result of the analysis so as to provide the basis for more sophisticated and effective methods of teaching either of the langages concerned to the speakers of the other », « The Romanian english contrastive », in **AILA 3rd congress**, Copenhagen, Proceedings: Vol.1, 1972, pp. 37.

> «*Prouver l'existence de certains phénomènes, difficile à délimiter par la seule étude d'une langue, de renouveler aussi la formulation de certaines règles, jusqu'à leur conférer une certaine universalité, justifiant de ce fait, la contribution contrastive de la linguistique générale*»[1].

Cette idée rappelle que les fondements de l'analyse contrastive sont attribuables notamment à **F. DE SAUSSURE** par son insistance sur la nécessité d'entreprendre des analyses synchroniques. Le centre polonais d'analyse contrastive appuie donc l'idée du fait que:

> «*L'analyse contrastive n'est qu'un prolongement de la grammaire comparée à vocation de grammaire générale*»[2].

Les travaux de ce centre tendent à démontrer la fiabilité de cette analyse non seulement dans le domaine de la typologie des langues et la traduction, mais aussi et surtout dans la description des langues. Cela ne veut pas dire pour autant que le centre tende à s'enfermer dans la seule vocation théorique, mais il

---

(1) **PIETRI**, E. «Regards sur le centre polonais d'analyse contrastive» in **Contrastes**, n°14-15, Oct. 87, pp. 47-48.
(2) **PIETRI**, E., «Regards sur le centre polonais d'analyse contrastive» in **Contrastes**, n°14-15, Oct. 87, pp. 43

incite les contrastivistes à ne pas se désintéresser des recherches en didactique des langues. Les contrastivistes du centre polonais veulent démontrer la double nécessité pour cette discipline scientifique de distinguer des recherches appliquées et d'inverser l'ordre des recherches.

Toutefois, cette vérité, souligne **E. PIETRI**, bien qu'admise et connue de tous les chercheurs, ne semble guère être suivie d'effets dans la pratique[1].

Un tel type de recherche, affirment certains linguistes, ne peut ni ne doit prétendre donner une description complète de la structure de toutes les langues en question.

- le **second**, moderne, pédagogique, appliqué, celui de faire le point sur les méthodes qui permettent de déterminer et d'expliquer les difficultés rencontrées par l'apprenant en langue étrangère.

Toutefois, le terme «appliqué» a été inventé, probablement sur l'analogie avec les sciences appliquées, pour indiquer certaines applications de la linguistique dans des sphères plus pratiques d'activité. Cependant, on le comprend habituellement en l'absence davantage de qualification comme application de la linguistique dans le domaine de l'enseignement des langues. C'est une

---

(1) **PIETRI**, E., «Y a-t-il une méthode contrastive »» in **Contrastes**, n°17, Déc. 88, pp. 6.

limite malheureuse néanmoins due à la généralité du terme «appliqué» qui ne nous indique pas exactement ce qui est appliqué à quoi. Employer la description est encore une autre application, mais qui ne doit pas être confondue avec la première qui est basée sur une théorie abstraite. Le terme «appliqué», bien que courant, est donc ambigu.

Il est à signaler que les applications de la linguistique seront de deux types de base:

*. applications de premier ordre qui suivent directement la théorie linguistique;

*. et applications de second ordre qui impliquent des considérations externes à la linguistique proprement dite.

Le second ordre d'applications contribue à la constitution d'un certain nombre d'«interdisciplines», c'est-à-dire, centres d'intérêt qui se produisent à l'interface entre la linguistique et un autre secteur. Par exemple, l'interface entre la linguistique et les résultats de psychologie dans le secteur appelé psycholinguistique. Dans la même lignée nous obtenons des spécifications de la part des sociolinguistes, des neurolinguistes, des linguistes mathématiques, des linguistes informaticiens et des linguistes pédagogues.

Les applications de premier ordre de la théorie linguistique impliquent des descriptions très

détaillées et explicites des systèmes de langue. La théorie doit être rigoureusement examinée contre les réalités de la langue que la théorie vise à expliquer d'une manière quelconque.

Ainsi non seulement l'application doit être méticuleuse; elle doit également être approfondie de sorte que des faits que la théorie ne peut pas expliquer, ne soient pas commodément mis de côté. Une théorie doit être vulnérable selon la méthode scientifique et doit être rejetée ou modifiée face à l'évidence contradictoire.

La théorie et l'application de premier ordre est traitée à partir d'une armature scientifique de la référence et peut être englobée sous la rubrique de la linguistique ou «des sciences linguistiques». La comparaison et la contrastivité de deux langues ou plus, peuvent être entreprises dans cette perspective et les limites de la linguistique contrastive sont habituellement employées pour le caractériser. Cette limite dénote naturellement un type de la linguistique et pas d'une interface entre deux disciplines.

Les applications de second ordre, c'est-à-dire, les applications de la linguistique (théorie et applications de premier ordre) combine entre les intérêts des deux disciplines. Un psychologue est intéressé par

le comportement de langue comme une partie de comportement humain général; aussi a-t-il besoin des théories et des descriptions systématiques du linguiste pour sa recherche dans ce champ appelé maintenant psycholinguistique. De même, un sociologue est intéressé par la langue comme un phénomène social et il a besoin aussi de la linguistique pour son travail dans la sociolinguistique.

Nous pouvons renverser l'image en disant que certains linguistes, suivant le principe général que chaque aspect de langue a un certain intérêt pour le linguiste, se spécialisent dans des aspects psychologiques ou sociaux ou autres où ils ont besoin des perspicacités fournies par les mêmes disciplines. Il est immédiatement évident que la psychologie et la sociologie ne seraient nullement subalternes à la linguistique et même les interdisciplines créées à leur interface avec la linguistique, peuvent être traitées dans une certaine mesure en tant que domaines d'étude indépendants. La même chose peut être dite sur les autres applications de second ordre et ces co-disciplines, comme l'enseignement des langues, qui sont reliées à la linguistique.

Il est moins facile de décrire l'enseignement des langues en termes simples. Cela peut faire l'objet d'une étude dans le sens scolaire et une activité

entreprise dans le contexte de la vie quotidienne. Ce n'est pas une science dans n'importe quel sens bien que l'étude de l'enseignement des langues puisse avoir ses aspects scientifiques. Malgré le fait qu'elle doit être regardée principalement comme une activité, des professeurs de langue, de nos jours, sont, cependant, confrontés avec un corps de la connaissance scolaire théorique conçue pour leur faciliter la tâche.

Nous pouvons donc parler de l'enseignement des langues dans un sens scolaire et ici le terme «pédagogie de langue» est employé pour couvrir cette signification et pour la distinguer de l'enseignement des langues dans le sens pratique. La pédagogie de langue est concernée par toute la situation de l'enseignement des langues qui peut être traitée d'une manière scientifique ou quasi-scientifique. La pédagogie de langue n'est pas une science, mais un conglomérat de la connaissance typique de la teneur d'un cours de formation de professeur pour des professeurs de langue. Il y a des éléments communs pour considérer des secteurs de pédagogie comme la théorie éducative générale, les principes administratifs et les aspects culturels généraux de la situation d'enseignement. La pédagogie de langue est plus un titre de couverture pour l'étude scolaire de l'enseignement des langues qu'une discipline bien définie unifiée comme la linguistique.

Une grande et importante partie de pédagogie de langue concernera la langue et les diverses manières dans lesquelles la langue est étudiée.

L'apprentissage d'une langue étrangère s'effectue toujours par le truchement d'un système de règles déjà acquis et spécifiques à la langue maternelle. Cette hypothèse est affirmée par **F.DEBYSER** en estimant que:

> *«L'acquisition d'une langue nouvelle quelles que soient les précautions prises notamment dans les méthodes dites directes, subira l'influence des langues antérieurement apprises et notamment des habitudes structurales de la langue maternelle»*[1].

C'est dans cette perspective que l'étude des différences entre les langues primitivement conçue sous le nom de la «grammaire comparée», mais aujourd'hui connue sous le nom de linguistique contrastive ou linguistique différentielle avait pu retenir, vers les années **30** et **40**, l'intérêt passionné des professeurs de langues vivantes. Cela expliquerait pourquoi l'on ne s'était plus borné à la comparaison des langues de la

---

(1) **DEBYSER**, F. «Les recherches contrastives aujourd'hui » in **Le français dans le monde**, n°81, Juin 71, pp. 06-10.

même famille, l'attention s'étant portée également à la comparaison de la langue maternelle des étudiants avec celle de la langue étrangère qu'on leur apprend.

Ainsi, la construction d'une grammaire universelle, a été vite remplacée par une autre, celle de produire des matériaux et des méthodes d'enseignement.

En effet, l'expérience de l'école contrastive américaine a prouvé la nécessité des recherches contrastives pour la pédagogie des langues étrangères, par ses succès entre **1945** et **1970**.

Cette idée se manifeste dans l'ouvrage « **teaching and learning english as a foreign language** » (l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais comme langue étrangère) de **C.C.FRIES**. Et si l'histoire se nourrit de faits datés, lesquels, même controversés, lui servent de point de départ, nous dirons que la linguistique contrastive a choisi cette ouvrage pour premier jalon de l'évolution de son histoire, lequel énonce le principe et la finalité pédagogique de l'analyse contrastive et crée le dilemme entre les objectifs théoriques vers la linguistique générale, et les fins pratiques, vers l'élaboration d'une méthode d'enseignement des langues secondes.

C. **FRIES** écrivit en **1945**:

«Les matériaux les plus efficaces sont ceux fondés sur une description scientifique de la langue à apprendre, soigneusement comparée à la description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant»[1].

Cette définition implique l'existence de description scientifique de chaque langue et en outre de l'unité théorique de procédés d'analyse. Toutefois, il est difficile d'affirmer l'existence de description scientifique pour un bon nombre de langue et, quand elles existent, leur unité de fondement est loin d'être assurée. Même, **C.C. FRIES** en nie la possibilité en précisant que chaque langue possède ses propres structures et substances.

L'idée de **C.C. FRIES**, déjà en germe dans certains travaux de l'école de **Prague** et dans une tradition européenne comparée, a été par la suite développée et théorisée par **R. LADO**, en **1957**, dans son ouvrage intitulé « **Linguistique à travers les cultures** » lequel est devenu un classique dans ce domaine. L'hypothèse de base de l'ouvrage prend comme postulat l'analyse contrastive:

---

[1] **FRIES**, C.C. , « The most efficient materials are those that are based upon a scientific description of the language to be learned, carefully compared with a parallel description of the native language of the learner » « **teaching and learning english as a foreign language** » pp. 9.

«Nous pouvons prédire et décrire des structures qui causeront des difficultés dans l'apprentissage et celles qui ne causeront pas de difficultés, en comparant systématiquement la langue et la culture à apprendre avec la langue maternelle et la culture de l'étudiant»[1].

R. **LADO** réaffirme, par là, la méthode dite «frisienne», à savoir la description séparée des langues et la juxtaposition des résultats tout en rajoutant la prédiction et la prévision des difficultés rencontrées par les apprenants d'une langue maternelle donnée, lorsqu'ils apprennent une langue étrangère donnée.

C'est dans cette perspective que **R. LADO** avait affirmé que la liste des problèmes issus d'une comparaison de la langue maternelle avec la langue étrangère, serait un atout capital pour l'enseignement et la recherche.

R. **LADO** préconise donc l'élaboration de descriptions contrastives à finalité pédagogique. Son hypothèse se réfère de façon plus ou moins explicite, mais néanmoins claire, à une théorie de l'interférence,

---

(1) **LADO**, R., « ..we can predict and desribe the patterns that will cause difficulty in learning, and those that will not cause difficulty, by comparing systematicall the language and culture to be learned with the native language and culture of the student », **Linguistique across cultures**, Ann Arbor, Univ. of Michigan, Press, 1957, pp. VII

selon laquelle les individus tendent à transférer dans la langue étrangère, en production et en réception, les caractéristiques formelles et sémantiques de leur langue maternelle. Cette hypothèse est fondée donc sur l'interférence, laquelle fait partie intégrante de la théorie des transferts.

Le **phénomène de transferts et d'interférences**, lui-même inspiré des théories béhavioristes de l'apprentissage, est résumé ainsi par **G.OLERON:**

> «*Dans tous les cas où une activité modifie d'une façon quelconque par facilitation ou par interférence, ce qui la suit, on dit qu'il y a transfert(...) lorsque l'imitation ou l'apprentissage d'une tâche provoque une amélioration de l'efficience dans celle qui la suit, on dit que les effets de transfert sont positifs et qu'il y a facilitation proactive(...) si l'influence de l'acquisition d'une première tâche se traduit par une diminution de l'efficience de la seconde, on dit que les effets de transfert sont négatifs, on parle d'inhibition ou d'interférence retro-active*»[1].

---

[1] **OLERON**, G., «**Le transfert**» dans R. FRAISE et J. PIAGET (Eds.): **Traité de psychologie expérimentale**, Vol. IV, Paris, 1964, pp. 115-117.

Ce qui est donc similaire, est facilement transféré, facile à apprendre; ce qui est différent donne lieu à transfert négatif-ou interférence- et donc à des erreurs, manifestions des difficultés d'apprentissage. Ce phénomène d'interférence est défini de plusieurs manières:

*. d'un point de vue psychologique, l'interférence est considérée comme une contamination de comportements; c'est-à-dire, comme l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude. Ce type de définition relève de la psychologie appliquée;

*. d'un point de vue linguistique, comme un bilinguisme entraîné par un contact des langues et des variétés de langues;

*. d'un point de vue de la pédagogie des langues vivantes, l'interférence est un type particulier de fautes que commet l'apprenant qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. En effet, l'apprenant débutant n'a de la langue 2 qu'une compétence artificielle donnée par l'assimilation progressive de structures de surface.

L'apprenant est constamment tenté, soit d'appliquer à des structures de Langue2 semblables à celles de Langue1, soit des règles de transformation propres à Langue1, mais différentes de celles de Langue2, soit de prêter à Langue2 des structures de Langue1.

Les interférences qui se produisent des différences d'organisation ou de fausses ressemblances, gênent ainsi l'apprentissage de la langue étrangère appelée tantôt langue seconde, tantôt langue cible.

Le phénomène d'interférence peut se produire à tous les niveaux de la langue que ce soit phonologique, morphosyntaxique ou lexicale.

Concernant l'interférence phonologique, les phonèmes de la langue étrangère qui n'existent pas ou ne se réalisent pas de la même façon dans la langue maternelle de l'apprenant, seront mal perçus et mal reproduits. C'est ce glissement d'un système phonétique à un autre auquel s'ajoute une réalisation défectueuse qui détermine entre autres, ce qu'on appelle «l'accent étranger».

K.J.KOHLER le définit dans ces termes:

> *«Beaucoup de difficultés dans la compréhension d'une langue étrangère, peuvent être, dans son arrangement normal, tracées à travers l'accentuation exagérée des distinctions phonétiques d'un mot dans la connaissance des langues, la précision résultant des ordres articulatoires et le*

manque de familiarité avec la coarticulation normale»[1].

De ce qui est de l'interférence morpho-syntaxique, la structure de l'énoncé peut subir des distorsions que l'on pourra expliquer par la structure de la langue maternelle de l'apprenant et que cet apprenant restitue dans la langue étrangère qu'il apprend.

L'interférence lexicale, quant à elle, se reproduira lors de la production ou de la compréhension d'énoncé en langue étrangère.

Quant à l'interférence culturelle, elle se traduira par les mots de civilisation qui exigent de la part de l'enseignant d'une langue seconde, une attention particulière.

Dans ce sens, **F. DEBYSER** précise que:

«...L'extension des méthodes contrastives issues de la phonologie et du structuralisme au domaine extra linguistique des faits de civilisation, permettrait d'aboutir à des comparaisons

---

(1) **KOHLER, K.J.**, « A lot of the difficulties in comprehending a foreign language in its natural setting can be traced back to the over-emphasis on phonetic word distinctions in language learning, the resulting preciseness of articulatory sequences and the unfamiliarity with natural coarticulation », «contrastive sentence phonology » in **Aila 3rd congress**, Copenhagen, 1972, proceedings, vol.1, pp. 129-136.

culturelles plus rigoureuses et moins subjectives que dans le passé directement applicables, par conséquent à une pédagogie des contenus»[1].

C'est vrai que l'analyse comparative en «civilisation» a rarement fait l'objet d'études théoriques ou d'application pédagogique. Nous devons regretter cette lacune, parce que les interférences culturelles sont dues à la transposition des faits de civilisation de la langue maternelle dans un contexte de fait de civilisation de la langue étrangère.

Signalons au passage que le terme «civilisation» est employé concurremment avec celui de culture et que par «culture», il faut entendre... la façon dont un peuple conçoit la vie et l'organise à tous les niveaux[2].

Mais il ne faut pas oublier qu'une culture s'exprime aussi dans des comportements qui peuvent être appréhendés et interprétés directement par l'observateur. Il faut voir, par là, la nécessité de décrire d'abord objectivement les faits de culture qui se

---

(1) **DEBYSER**, F., « Comparaison et interférences lexicales français et italien » in **Le français dans le monde**, n°81, Juin 1971, pp.51-57.
(2) **DERBELNET , J.**, « Sémantique et civilisation » » in **Le français dans le monde**, n°81, Juin 1971, pp. 15.

réalisent différemment- ou ne se réalisent pas- dans deux langues données, parce que toute divergence entre deux cultures risque d'entraîner une difficulté linguistique et doit être systématiquement dépistée; d'où l'exemple des jours comme les vendredi, samedi et dimanche qui n'auront pas la même signification pour un Musulman, un Juif ou un Chrétien et pourraient servir d'illustration.

De là, nous constatons que les recherches contrastives s'attachent surtout à décrire les mécanismes interférentiels qui affectent la production. Cela explique par le fait que les interférences de compréhension ou de décodage ne sont relevées qu'indirectement, soit dans des exercices tels que la dictée ou la traduction, soit au moyen de tests appropriés.

L'analyse contrastive aura ainsi une valeur prédictive et explicative des réactions des apprenants d'une langue donnée dans une situation d'apprentissage d'une langue étrangère. Il ressort très clairement de ce qui précède que les recherches en linguistique contrastive n'ont d'autre but que pédagogique. C'est l'un des moyens les plus heureux d'appliquer la linguistique à l'enseignement de langues.

R. **LADO** et **C.FRIES** sont ainsi considérés comme les pères de l'analyse contrastive à priori. Avec la

parution de leurs ouvrages, l'analyse contrastive a connu un grand succès dans les années **50** et **60**.

Se basant sur un modèle béhavioriste, cette analyse fait appel à un nombre de postulats sur le processus d'apprentissage d'une langue. L'un des postulats fait appel à la théorie de l'interférence, c'est-à-dire, qu'une réponse anciennement associée à un stimulus viendra interférer avec tout apprentissage d'une nouvelle réponse à ce même stimulus. Ce qui vient à l'appui de cette idée est le fait qu'un grand nombre d'erreurs commises par les apprenants sont liées au système linguistique de leur langue maternelle.

Plusieurs linguistes partagent ce point de vue. **C.FERGUSON(1962)**, malgré le scepticisme grandissant vis-à-vis des fondements de l'analyse contrastive, réaffirme les hypothèses énoncées par **R.LADO** en **1957** :

> «*Une analyse des deux langues offre une excellente base pour la préparation d'enseignement, la préparation du déroulement des cours et le développement des techniques actuelles d'enseignements*»[1].

---

(1) **FERGUSON, C.**, « General introduction to the series » in HERBERT KUFNER, **The grammatical structure of English and German**, 1982 pp. 5.

Ainsi que nous le constatons, les auteurs croient tous en la vocation pédagogique de l'analyse contrastive.

Les indications fournies par la linguistique contrastive à la méthodologie sont destinées aux auteurs de manuels et aux professeurs plutôt qu'aux élèves.

Mais, malgré le nombre toujours impressionnant des études contrastives, la linguistique contrastive est encore loin de devenir une théorie systématique avec une méthodologie claire, nette et attestée.

Ainsi à partir des années soixante (60) et soixante dix (70), on voyait peindre un courant de remise en question de l'analyse contrastive. La validité prédictive semblait incertaine: la recherche empirique commençait à montrer que ces difficultés d'étude ne résultent pas toujours des différences linguistiques et que des difficultés qui surgissent ne sont pas toujours prévues par des analyses contrastives.

Ce courant a amené certains à en limiter les buts, à en modifier le rôle ou même à en nier les fondements aussi bien théoriques que pratiques. Beaucoup d'entre eux rejetaient le rôle prévisionnel des études contrastives, mais reconnaissent une valeur certaine pour l'explication des difficultés d'apprentissage.

Abondant dans le même sens, d'autres pensent que l'analyse contrastive des zones, donnant lieu à de fréquentes difficultés d'apprentissage, serait profitable, puisqu'elle fournirait des indices permettant d'expliquer ces difficultés. Ils déduisent que l'analyse contrastive a une fonction explicative.

Les raisons de la controverse qui entoure l'analyse sont issues:

- du contrecoup des critiques chomskyennes sur les théories béhavioristes du langage et de l'apprentissage;
- d'une réflexion psycholinguistique et psychopédagogique recentrant l'attention sur l'élève plutôt que sur les méthodes;
- de ceux qui la considéraient comme une simple partie de la linguistique appliquée. Ce mal-entendu provient en partie de l'évolution de la linguistique américaine dans les années cinquante (**50**) et soixante (**60**), mais aussi de l'ignorance dans laquelle se trouvaient les linguistes américains concernant l'histoire de la linguistique contrastive et les travaux auxquels elle a donné lieu en Europe et tout particulièrement en Europe de l'Est;
- et de différentes applications pédagogiques attribuées à cette méthode par **R.LADO** et les tenants de l'analyse contrastive. L'une d'entre elles consiste à déclarer que l'interférence émanant de Langue**1** n'est pas

la seule source d'erreurs dans l'apprentissage de Langue2. Cette critique postule qu'il existe d'autres sources que l'analyse contrastive ne saurait prédire. Cela veut dire que l'analyse contrastive avait été uniquement pratiquée au niveau phonologique et les problèmes concernant les fautes grammaticales restaient des faits qui n'étaient identifiés qu'au cours d'une expérience réelle dans une salle de classe.

D. **LAROCHE-BOUVY**, commentant l'aspect prévisionnel de l'analyse contrastive, signale que:

> «*Toutes les fautes ne sont pas de nature interférentielle et en outre une étude contrastive si complète soit-elle ne peut ni tout décrire ni tout prévoir*»[1].

De même, **R.WARDAUGH**(**1970**), reconnaissant la trop relative prévision des analyses contrastives, insiste sur le fait que:

> «*L'hypothèse de l'analyse contrastive ne s'est pas avérée réalisable, au moins pas dans la version forte où elle a été originellement exprimée… Néanmoins, dans sa version faible, elle s'est montrée utile et elle continuera, sans doute, à l'être à*

---

(1) **LAROCHE-BOUVY**, D., « L'analyse contrastive, problèmes théoriques » in **Etudes de linguistique appliquée** », n°14, 1974, pp.102.

mesure que la théorie linguistique se développe»[1].

Dans la même lignée, **M.F. BUTEAU**(1970) affirme:

«La probabilité d'erreurs ne pourraient être *déterminées seulement par le degré de divergences entre deux structures linguistiques et par conséquent, d'autres facteurs de difficultés doivent être supposés»*[2].

La même constatation faite par d'autres linguistes qui font remarquer que les erreurs des apprenants ne peuvent pas être prédites par l'analyse contrastive et que dans plusieurs études, seul un tiers des erreurs peut être attribué à un transfert de Langue1. Ce qui est tout de même une contribution non négligeable à la recherche pédagogique.

Commentant toujours les résultats prévisionnels d'études contrastives, **S.P.CORDER** considère que:

«*Les professeurs n'ont pas toujours été convaincus par cette contribution du*

---

(1) **WARDAUGH, R.**, « The contrastive analysis hypothesis » in **Tesol quartchy, pp. 123-124.**

(2) **BUTEAU, M.F.**, «Students' errors and the learning of French as a second language» in **IRAL**, VIII, pp. 133-145.

linguiste pour la bonne raison que leur expérience pratique leur a jusqu'à présent toujours révélé ces catégories de difficultés. Ils n'ont pas eu l'impression que l'apport du linguiste leur ait fourni une nouvelle information de quelque importance. On a pu remarquer, par exemple, qu'une bonne partie des erreurs auxquelles ils étaient familiers n'avaient pas été de toute façon envisagé par le linguiste»[1].

Cela veut dire que depuis toujours les professeurs de langues ont eu pour tâche de corriger les erreurs commises par l'apprenant de Langue2 et de veiller à ce que la production de l'apprenant se rapproche de celle d'un locuteur natif.

D'autant plus qu'aujourd'hui, on se demande, même, si l'apprentissage d'une langue étrangère ne procède pas comme pour la langue maternelle, par une série de structurations et de restructurations successives, où des hypothèses provisoires, impliquant des fautes à la fois inévitables et «nécessaires», sont tour à tour formulées et testées par l'élève, et constituent autant de paliers discontinus dans l'organisation progressive de sa compétence.

---

(1) **CORDER, S.P.**, « the significance of learner's errors» in **IRAL**, Vol. IV, 1967, pp. 167.

Toutes ces déclarations ont amené à constater que le rôle de l'analyse contrastive est alors relégué à celui d'un simple outil d'enseignement. Cela est dû:

-/ en premier lieu, à la nécessité de ne pas accorder la priorité aux recherches des différences (d'où son relatif échec dans une deuxième phase, entre **1970** et **1980**);

-/ en second lieu, à la systématisation excessive, des disciples de **C.C.FRIES** et **R.LADO**, du principe selon lequel aux différences correspondent les difficultés d'apprentissage. Cette tendance à attribuer aux analyses contrastives comme finalités primordiales, la seule prévision des erreurs, a conduit certains linguistes à transformer l'analyse contrastive en discipline didactique;

> «*De sorte que le succès en pédagogie après avoir validé les analyses contrastives dévalorise ses objectifs tant auprès des pédagogues qu'auprès des linguistes*»[1].

Nous en déduisons ainsi que la majorité des spécialistes font les mêmes constatations et avouent les limites théoriques de l'analyse contrastive à priori (l'hypothèse forte).

Toutes ces critiques postulent que:

---

[1] **PIETRI**, E., «Regards sur le centre polonais d'analyse contrastive» in **Contrastes**, n°14-15, Oct. 87, pp. 45.

*. ce que l'analyse contrastive prédit comme une difficulté ne l'est pas toujours et des difficultés existent là où l'analyse contrastive n'en prédit pas. **Toutefois**, il est à signaler que l'analyse contrastive n'a jamais prétendu que l'interférence provenant de Langue**1** est la seule source d'erreur. **R. Lado** l'a énoncé dans de différentes occasions:

> *ces différences sont la source principale de difficultés dans l'apprentissage d'une deuxième langue* [1] ;
>
> *- le facteur le plus important déterminant la facilité et la difficulté en apprenant les modèles de la langue maternelle* [2];
>
> *- nous avons ici la source majeure de difficulté ou de facilité en apprenant la langue étrangère* [3];

Les expressions soulignées sont celles qui ne veulent pas dire du tout que l'interférence provenant de langue**1**, constitue la seule et unique source d'erreurs.

*. Il existe d'autres sources d'erreurs et que celles-ci ne sauraient être prédites par l'analyse contrastive, puisqu'elles ne sont pas dues à la différence entre les deux systèmes linguistiques.

---

(1) **Lado, R.** «This differences are the chief source of difficulty in learning a second language», **ouvrage cité**, . 19-21.
(2) **Ibid**, *«The most important factor determining ease and difficulty in learning the patterns of native language»*, pp. 21-23.
(3) **Ibid**, *«We have here the major source of difficulty or easy in learning the foreign language»*, pp. 58.

L'hypothèse de l'analyse contrastive reste, néanmoins, intéressante dans sa forme atténuée, puisqu'un nombre d'erreurs peut être expliqué par une interférence de la langue maternelle. Si l'interférence interlangue peut être rejetée comme la source majeure des difficultés d'apprentissage d'une langue2, il ne faut pas complètement ignorer l'influence de la langue maternelle.

Une réflexion sur la linguistique contrastive passe donc, nécessairement par une analyse précise des fautes. Cette attitude a amené plusieurs linguistes à remettre en question l'analyse contrastive.

Ces attaques de l'analyse contrastive, postule **E. PIETRI**, sont ainsi une défense de l'analyse des erreurs, présentée comme une alternative de l'analyse contrastive[1].

---

(1) **PIETRI**, E., «Analyse contrastive d'analyse d'erreurs» in **Contrastes**, n°8, Mai 1984, pp. 51.

I.2.3. Analyse contrastive et analyse des erreurs:

Le terme «erreur» est généralement employé pour désigner les caractéristiques distinctives des productions langagières de l'apprenant. Celles-ci paraîtront inacceptables à tout locuteur de cette langue cible.

Les erreurs d'un apprenant ont depuis longtemps été utilisées pour mesurer le degré de succès de l'apprentissage et de l'enseignement, étant donné que l'enseignant associe, intuitivement ou non, fréquence des erreurs et difficulté. Afin de remédier au subjectivisme des listes d'erreurs, plusieurs praticiens ont regroupé, analysé et classé les erreurs de certains groupes d'apprenants. Cette approche s'appelle «analyse des erreurs» ou encore «analyse des fautes».

Développée à partir des années soixante (60), cette analyse marque une étape importante de la recherche en didactique des langues, progressivement détachée du cadre étroit de la linguistique appliquée. Elle est d'abord envisagée comme un complément ou substitut économique aux analyses contrastives et devrait, par conséquent, conduire nécessairement, soit à valider les prédictions concernant les domaines de difficultés, soit à les réfuter.

Les analyses des erreurs, entreprises depuis **1965**, portent sur la phonétique, sur le lexique et le plus souvent sur la grammaire ou sur ces disciplines toutes ensembles. Elles utilisent des typologies d'erreurs et des classements assez divers sur des catégories grammaticales traditionnelles, sur des catégories distributionnelles ou transformationnelles, ou sur des catégories mixtes. Elles sont souvent inutilisables, car elles tendent à confondre la forme et la nature de l'erreur, le résultat et le processus.

Avec la parution de l'article de **S.P.CORDER** «the significance of learners' errors» en **1967**, l'analyse des erreurs émergeait comme une théorie et une méthode importante tant pour la pédagogie que pour la didactique (enseignement et apprentissage) des langues en général.

L'analyse a alors:

> «*un double objectif, l'un théorique: mieux comprendre le processus d'apprentissage d'une langue étrangère; l'autre pratique: améliorer l'enseignement. Ils s'articulent l'un à l'autre: une meilleure compréhension des processus d'apprentissage contribue à la conception de principes et de pratiques d'enseignement mieux appropriés, où sont*

reconnus et acceptés le statut et la signification des erreurs»[1].

L'enseignement des langues est fait donc dans un but, celui de rendre ses élèves capables de communiquer à savoir de comprendre et de se faire comprendre dans une langue étrangère. Il ne leur suffit pas de faire des phrases qui soient correctes du point de vue grammatical, phonologique et lexical; ils doivent aussi savoir les utiliser d'une manière appropriée dans un certain contexte pour que la communication ait lieu.

L'analyse des erreurs donnerait aussi un aperçu de la manière dont se fait le processus d'apprentissage et des moyens dont se sert l'apprenti pour la langue étrangère.

Mais ces erreurs ne sont pas linguistiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de divers facteurs non linguistiques.

De ce fait, les défenseurs de l'analyse des erreurs entrent dans le camp mentaliste, puisque pour eux, l'apprenant joue un rôle actif en ce qui concerne la sélection, l'organisation et l'enregistrement dans la

---

(1) **BESSE**. H., et **PORQUIER**, R., **Grammaire et didactique des langues**, Hatier-Crédif, Paris, 1984, pp. 207.

mémoire des informations de la deuxième langue selon ses propres procédures.

D'autres sources d'erreurs proposées par différents linguistes, sont alors à l'origine des erreurs commises par les apprenants en langue étrangère: situation sociolinguistique, l'âge, les successions des systèmes approximatifs, la hiérarchie universelle des difficultés, les influences des procédures d'enseignement, les stratégies d'acquisition de l'apprenant, etc. pour n'en citer que quelques-unes.

Le mérite de l'analyse d'erreurs est qu'elle a mis l'accent, non seulement sur le fait que la majorité des erreurs n'avaient pas leur source dans la langue maternelle, mais plutôt dans le processus d'apprentissage lui-même.

L'analyse des erreurs, donc, n'est pas seulement un outil diagnostic pour découvrir les règles qui engendrent l'erreur et les comparer avec les règles de la langue à l'étude, mais elle peut être utile dans l'étude des systèmes approximatifs des apprenants.

Ainsi, l'analyse d'erreurs est décrite comme:

*. une technique de la linguistique appliquée destinée à la recherche et l'amélioration des matériaux;

*. un outil de linguistique théorique, à être considérée comme source importante d'information concernant l'apprentissage des langues.

Resterait toutefois à surmonter certaines difficultés pour que l'analyse des erreurs puisse assumer ce nouveau rôle. Ce que l'on reproche donc, c'est:

*. son empirisme et son manque d'objectivité dans la façon de procéder: quelle définition donner à la notion d'erreur; cette notion reste vague et varie d'un analyste à l'autre;

*. sa capacité très limitée à expliquer les raisons qui sous-tendent les erreurs qu'elle permet de mettre à jour; d'où son conflit avec plusieurs difficultés méthodologiques: la définition de notions telles que «erreurs» et «usage», la non-distinction entre forme orale et forme écrite, le groupement des erreurs selon un critère basé uniquement sur la fréquence et enfin, les techniques d'enquête très approximatives, dont on se servait pour recueillir et regrouper les erreurs.

*. Malgré les informations utiles qu'apporte cette analyse, plusieurs raisons incitent à s'interroger sur la signification, la validité et l'utilité de ses résultats. Les corpus utilisés pour cette analyse sont souvent hétérogènes, mélangeant soit des populations différentes, soit des productions différentes (dictée, rédaction, écrit, oral, traduction, tests, etc.). Les critères d'identification des erreurs

utilisées par les auteurs de ces travaux, souvent imprécis ou superficiels, sont très divers et parfois très normatifs. Les relevés d'erreurs omettent souvent de tenir compte des spécificités de l'écrit ou de l'oral, ou de relever des contextes suffisamment larges pour identifier ou analyser les erreurs dépassant le cadre de la proposition ou de la phrase.

Certains linguistes ne prétendent pas que l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs puissent être considérées comme de simples alternatives pour détecter les erreurs. Ils rapportent tous que l'analyse des erreurs ne peut être totalement pertinente que si les erreurs issues de l'interférence provenant de la langue maternelle sont mises en compte.

L'incapacité de l'analyse d'erreurs a amené plusieurs analystes:

*. soit à affirmer l'existence de deux types d'analyses contrastives, l'un fondé sur la prédiction d'erreurs, telle qu'elle est conçue par l'analyse contrastive depuis **R.LADO**, et l'autre fondé sur le relevé des erreurs des apprenants. L'analyse contrastive négative n'est autre que l'analyse des erreurs. Il convient ici de mentionner l'existence en linguistique contrastive de deux variantes; l'analyse contrastive positive(analyse contrastive à priori ou «strong

version») et l'analyse contrastive négative(analyse contrastive à posteriori ou «weak version»).

Toutefois, l'analyse des erreurs, pour être significative, doit fournir des explications utiles et les causes probables des erreurs relevées. Car il serait impossible de dire avec certitude quelles erreurs sont dues à l'interférence de la langue maternelle et celles qui ne le sont pas. Cet apport, cependant, tient moins à ses méthodes qu'aux interrogations et aux ouvertures qu'elle a suscitées, au-delà de son cadre initial, dans la problématique de l'apprentissage des langues, comme le montrent les travaux sur l'interlangue.

La nouvelle attitude envers les erreurs et leur utilité est étroitement liée au concept que l'apprenant a une interlangue.

C'est là un objet d'investigation, de description et d'analyse plus riche et plus complexe que celui délimité par l'analyse des erreurs. Celle-ci opère essentiellement sur des productions, éventuellement sur des erreurs de compréhension.

L'étude des interlangues porte non seulement sur des performances, mais surtout sur les compétences sous-jacentes et sur la façon dont elles sont activées dans les performances. Son principal objectif est en

effet de décrire les grammaires intériorisés à travers les activités langagières qui les manifestent, pour en caractériser les spécificités, les propriétés et les modalités de leur développement.

I.2.4. Analyse contrastive et interlangue:

Les systèmes linguistiques successifs qu'un apprenant construit sur son chemin pour la maîtrise d'une langue cible, ont été différemment mentionnés comme **dialectes idiosyncratiques, systèmes approximatifs, grammaires intériorisées, compétences transitionnelles** et… **interlangues.** Cela dit, la forme de la langue étrangère saisie et employée par l'apprenant (quelle que soit sa relation avec la langue cible) est présumée être systématique et descriptible, bien qu'elle soit dans un état de changement constant pendant le processus d'apprentissage. C'est un parler spontané, significatif, systématique, ayant ses propres règles, c'est-à-dire sa grammaire.

Le terme «interlangue» revient souvent de par sa neutralité par rapport à l'attitude directionnelle des deux autres termes qui impliquent une perspective complexe.

Le terme «interlangue» semble être approprié également pour les raisons suivantes:

*. il capture le statut indéterminé du système de l'apprenant entre sa langue maternelle et la langue cible,

*. il représente la rapidité atypical avec l'instabilité de la langue de l'apprenant;

L'influence la plus importante sur l'étude des phénomènes d'interlangue a été les résultats des études de l'acquisition du langage de l'enfant. Dans un sens, on peut dire que la progression de l'analyse traditionnelle d'erreur au concept de l'interlangue met en parallèle le décalage du modèle télégraphique de la parole du langage de l'enfant à l'étude récente des étapes de l'acquisition du langage de l'enfant en termes *sui generis*.

Le modèle a traité tôt le discours de l'enfant comme une «version télégraphique». Celle-ci, tronquée de la langue d'adulte, est procédée pour dériver les expressions de l'enfant au moyen de règles de suppression fonctionnant sur le système d'adulte. Ce modèle est comparé à l'analyse des erreurs qui considère, elle aussi, la performance de la deuxième langue des apprenants comme une approximation insatisfaisante de la norme de la langue cible.

Les études récentes de l'acquisition du langage de l'enfant ont identifié l'absurdité de décrire l'enfant en tant que possesseur de toutes les règles de la langue d'adulte ainsi qu'un grand nombre de règles de suppression d'une manière suspecte.

L. **SELINKER** (1972) a proposé un cadre théorique pour expliquer Les phénomènes d'interlangue dans l'étude de la deuxième langue. Selon **L. SELINKER**, le fait le plus crucial que n'importe quelle description d'interlangue doit expliquer, est le phénomène de fossilisation. Il définit comme «fossilisation» le processus d'un élément de l'interlangue qui devient fixé pour un apprenant sans être remplacé par l'élément correspondant de la langue cible.

Cette structure psychologique latente contient cinq processus centraux (transfert de langue, transfert de la formation, stratégies de l'apprentissage de la deuxième-langue, stratégies de communication de la deuxième langue et la généralisation de matériel linguistique de la langue cible) et quelques processus secondaires (par exemple l'hypercorrection, l'orthographe de la prononciation, la prononciation apparentée, etc..).

Chaque processus, suggère t-il, force le matériel fossilisable sur les expressions extérieures d'interlangue, commandant jusqu'à un degré très grand les structures extérieures de ces phrases. Il s'en suit que chacune des prévisions de l'analyste devrait être associée à un ou plusieurs de ces processus.

Par opposition à **L. SELINKER** qui estime que l'analyste dans le domaine interlangue ne peut pas

compter sur des jugements grammaticaux intuitifs, puisqu'il obtiendra des informations sur un autre système, c'est-à-dire la langue cible, **S.P. CORDER** (**1974**) ne considère pas ceci comme un inconvénient, parce que les jugements de la volonté d'apprenant fournissent l'information cruciale sur ce qu'il pense être la norme de la langue cible, indiquant de ce fait et d'une manière inconsciente son propre système d'interlangue.

W. NEMSER (**1971**) fournit quelques arguments pour l'indépendance structurale de l'interlangue des systèmes de langue maternelle et de langue cible. Basé sur son étude de l'acquisition phonologique anglaise par les apprenants Hongrois , il précise que l'interlangue de l'apprenant:

- montre l'occurrence fréquente et systématique des éléments non attribuables à la langue maternelle ou à la langue cible;
- constitue un système montrant la véritable concordance interne une fois étudié en *termes sui qeneris*.

Soutenant sa deuxième proposition, **W.NEMSER** pose en principe le jeu de deux forces:

- les demandes de communication qui forcent l'établissement des catégories phonologiques, grammaticales et lexicologiques,

- et les demandes *de l'économie* qui forcent l'imposition de l'équilibre et de l'ordre du système linguistique.

Il est évident que ces études semblent fournir au mieux l'évidence partielle pour l'hypothèse d'interlangue. Ce dont l'étude de l'interlangue a besoin est l'évidence empirique validant chacune des constructions psychologiques posées en principe par **L. SELINKER**. Cette tâche est entravée actuellement par l'absence d'un procédé rigoureux de découverte. Ce procédé pourrait clairement identifier, si une expression donnée dans l'interlangue de l'apprenant est produite par l'opération d'un processus par comparaison avec d'autres. Aussi longtemps que nous manquons de telles procédures, la puissance explicative souhaitée pour l'interlangue demeurera plus explicative que les listes diffamées d'erreurs organisées en types d'erreur.

Nous pouvons faire une pause pour considérer que la théorie et la méthodologie de l'interlangue diffèrent de celle des deux autres approches, à savoir l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs.

Premièrement, la différence la plus évidente, naturellement, est dans l'attitude envers la performance de l'apprenant, particulièrement envers les erreurs. Tandis que l'analyse contrastive ne prend *intrinsèquement*

aucune position sur cette question, l'analyse des erreurs considère les erreurs comme étant nocives et les cherche à les supprimer; dans le cadre de l'interlangue, les déviations des normes de langue cible sont traitées comme exposants du système de l'apprenant.

Deuxièmement -et peut-être c'est la différence la plus importante- tandis que l'analyse contrastive est concernée exclusivement par l'aspect de la performance de l'apprenant, ce qui peut être corrélée avec les caractéristiques de sa langue maternelle, l'interlangue évite cette limitation. L'interférence de langue maternelle est seulement un des outils explicatifs dans le répertoire de l'investigateur d'interlangue. Ainsi l'interlangue inclut la puissance explicative de l'analyse contrastive et se prolonge au delà d'elle.

Méthodologiquement, on peut dire que l'interlangue incorpore les acceptations de l'analyse contrastive et de l'analyse des erreurs. Tandis que l'analyse contrastive contraste la langue maternelle de l'apprenant et la langue cible, et l'analyse d'erreurs implique le contraste entre la performance de l'apprenant et la langue cible, l'interlangue tient compte de chacun des trois systèmes, explicitement incorporant l'analyse contrastive de l'interlangue de l'apprenant avec sa langue maternelle et la langue cible. La différence est

que, dans l'interlangue, l'analyse contrastive est un premier dispositif de filtrage.

Nous avons essayé, là, de prouver que l'analyse contrastive, l'analyse des erreurs et l'interlangue peuvent être considérés comme trois phases évolutionnaires dans la tentative de comprendre et d'expliquer la nature de la performance de l'apprenant de la langue cible.

La notion d'interlangue, et la complexité des paramètres à considérer pour observer, décrire et analyser les grammaires d'apprentissage, élargit considérablement le champ d'investigation entrouvert par l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs. Elle conduit en effet à aborder les productions et la grammaire intériorisée des apprenants non seulement sous l'angle linguistique, comme un système de règles en soi, mais également selon les modalités de leur acquisition, de leur développement, et de leur utilisation dans les activités de communication où elles s'investissent.

Après avoir passé en revue aussi bien les objectifs de l'analyse des erreurs et ceux de l'interlangue, nous concluons que l'analyse des erreurs se révèle intéressante par la validation de certains résultats de l'analyse contrastive. Alors que:

«L'hypothèse de l'interlangue contredirait, affirme **E. PIETRI**, *l'existence d'un transfert de Langue1 à Langue2 avancée par les tenants de l'analyse contrastive. La preuve en serait donnée par la constatation que les phénomènes linguistiques de l'interlangue seraient indépendants des phénomènes des deux langues considérées, ce qui nierait la prédiction des interférences»*[1].

Resterait, cependant, à dire que l'analyse des erreurs et, d'une façon moindre, l'interlangue, néglige les productions justes, c'est-à-dire les transferts positifs. Il serait à cet égard intéressant, nous propose **E.PIERI**, de créer une «analyse des succès» laquelle déterminerait les règles de Langue1 et Langue2 qui n'ont pas occasionné d'obstacles et les règles de Langue2 qui ont été facilement maîtrisées.

C'est dans cette perspective que nous nous proposons de mettre cette hypothèse à l'épreuve, afin de voir dans quelle mesure une analyse des succès d'approche contrastive des deux langues, arabe et française, pourrait, un jour, résoudre et améliorer à la fois l'enseignement et l'apprentissage.

---

[1] **PIETRI**, E., «Interlangue sans transfert ou analyse contrastive d'analyse des erreurs», in **Contrastes**, n°06, Nov.82, pp.23.

Chapitre Troisième

Approches d'analyse contrastive et Fondements de l'analyse des succès

A partir du moment où l'analyse des succès est fondée sur le principe fondamental des approches d'analyse, à savoir celui de la comparaison des langues, il serait souhaitable que nous commencions par des approches préconisées pour les théoriciens de l'analyse contrastive.

une procédure d'analyse linguistique commune, sinon les relevés de différences issues d'une telle confrontation resteront pour la plupart ponctuels et fragmentaires.

Il est important d'avoir des descriptions comparables, parce qu'elles rendent possibles la mise en évidence et la mise en parallèle systématique des différents aspects des deux langues en présence. En effet, pour que l'on puisse demander quelle est la différence entre deux éléments quelconques, il faut qu'ils aient au départ quelque chose qui permette de les rapprocher. Aucune analyse contrastive ne peut être menée à bon terme, si les descriptions sur lesquelles est basée l'analyse, ne sont pas faites à partir des mêmes méthodes. Il sera même presque impossible de faire cette analyse, si les descriptions des deux langues ne sont pas faites à partir des mêmes termes, même appellation, même désignation, ou même dénomination des faits grammaticaux. Mais il ne faut pas s'attendre à avoir des descriptions théoriquement homogènes de paires de langues.

Une fois que les descriptions convenables des deux langues en question sont faites, le travail de comparaison des deux systèmes dégagés pourra commencer. Toutes les similarités et les différences doivent surgir, chaque fois qu'un terme dans une langue est comparé avec un terme de l'autre. Il apparaîtra alors que quelques

phénomènes se correspondent partiellement, tandis que d'autres diffèrent.

Les analyses contrastives, dites classiques, sont toutes conduites vers des dimensions horizontales impliquées nécessairement dans la comparaison d'un élément, ou d'une classe d'éléments en langue1 avec un élément, ou d'une autre classe d'éléments en langue2 et/ou vice versa. L'élément traditionnel d'analyse contrastive doit, par conséquent, contenir un ensemble de formulations qui motivent le mouvement d'un élément spécifique en langue1 à un élément spécifique en langue2.

Ces formulations doivent être basées sur des considérations sémantiques et structurelles associées respectivement avec les notions d'équivalence et de congruence. La nature linguistique des éléments sélectionnés pour la comparaison est strictement dépendante d'une théorie linguistique particulière employée dans la description des langues comparées. Ces éléments peuvent être des systèmes (phonologique, morphologique, syntaxique, etc.)ou de sous-systèmes (pronoms personnels, modalités non finies, etc.) dans la langue1 et la langue2. Une comparaison des systèmes et des sous-systèmes est associée avec l'adoption des théories structurelles considérée habituellement comme un fondement de l'analyse contrastive. Il est aussi possible de contraster plusieurs types des constructions verbales,

des constructions nominales, etc. De telles comparaisons peuvent être conduites vers presque tous les types de structures théoriques, en incluant des approches grammaticales traditionnelles.

Finalement, il est aussi possible de conduire la recherche vers une comparaison des règles grammaticales spécifiques dans la langue1 et la langue2. L'analyse contrastive résulte, dans ce cas, des formulations qui tournent autour de la situation obligatoire ou facultative des règles comparées, leur classement et leur présence ou absence dans les langues comparées.

La technique comparative exige d'isoler un système ou une construction ou une règle en langue1 et de l'égaler pour les buts comparatifs avec un système équivalent, construction ou règle en langue2.

Mais cette démarche présente certaines limites. Malgré la puissance de la théorie linguistique, les langues changent les principes et non l'inverse, car ce qui est désigné du nom d'une catégorie dans une langue ne recouvre pas exactement le concept censé lui correspondre dans l'autre.

L'analyse contrastive ne peut être ainsi menée à bien, si les descriptions de deux langues ne se sont

pas faites à partir des mêmes méthodes et de la même dénomination des faits grammaticaux. Pour ce faire, il faut que ces descriptions existent réellement. En général, elles sont soit absentes, soit fondées sur des théories différentes. L'analyste en linguistique contrastive doit alors recourir à des principes descriptifs définis par certaines théories linguistiques. Mais les faits de langues sont présentés d'une façon qui laisse voir que chacun essaie toujours d'appliquer les concepts et les notions de l'école linguistique à laquelle il appartient.

Signalons, par ailleurs, qu'aucune étude contrastive n'a adopté une méthode spécifique et uniforme que l'on pourrait considérer comme une méthode valable pour les études d'analyse contrastive. C'est pourquoi, le contrastiviste est obligé de procéder lui même à la description des langues concernées et déterminer quelle théorie lui fournira les meilleurs moyens et outils descriptifs.

I.3.2. Tertium comparationis et comparabilité :

Ces deux approches sont rarement utilisées et ne peuvent faire le poids face aux autres approches.

Le tertium comparationis est une approche dépendante de la théorie linguistique choisie pour les descriptions. Elle sert à en démontrer la validité et à mettre en lumière les universaux de langues. **E. PIETRI** affirme que:

> «*Quelque soit la technique choisie, cette théorie linguistique prédétermine toujours la recherche contrastive, de sorte qu'il y a toujours un tertium comparationis dans toute recherche contrastive, la seule différence étant que certains chercheurs décrivent conjointement les deux langues au lieu de comparer deux descriptions indépendantes*»[1].

Alors que la comparabilité, basée sur la traduction, est censé reproduire les informations du texte de L1 en L2, mais toute traduction ne pouvant qu'être infidèle, il n'est qu'un moyen parmi d'autres.

---

(1) **PIETRI**, E., « Y-t-il une méthode en analyse contrastive? In **Contrtastes**, n°17, Déc. 1988, Paris, pp.13.

Le seul risque de ces deux approches est, pour la première, celui de toute recherche en linguistique, de mouler une langue dans la description d'une autre et pour la deuxième, le recours à la traduction qui, selon **E. PIETRI**, réside dans le fait que:

> «*L'analyse contrastive devient donc dépendante et qu'à la limite, il est permis de se* demander si elle n'est pas, dans cette hypothèse, qu'un instrument d'évaluation de la traduction»[1].

---

[1] **PIETRI**, E., « Y-t-il une méthode en analyse contrastive? In **Contrtastes**, n°17, Déc. 1988, Paris, pp.13-15.

I.3.3. Méthode du transfert:

Les analyses contrastives horizontalement organisées des systèmes et des constructions à travers des langues, ont commencé avec **R. LADO** (**1957**) et ont continué à s'épanouir dans divers cadres théoriques. Elles ont eu comme conséquences les inventaires des différences et des similitudes entre les langues comparées.

Quelques tentatives ont été également faites pour mesurer ces différences et similitudes, selon ce qui était censé refléter la quantité de difficultés impliquée en apprenant ces articles au cours de l'acquisition de la deuxième de langue.

Ce qui a résulté de telles tentatives était des hiérarchies de difficultés corrélées. Cette corrélation était fondée sur l'hypothèse que les différences sont la source principale des difficultés en apprenant une deuxième langue.

Ce phénomène s'appelle le transfert négatif ou l'interférence lors d'un apprentissage d'un son, d'un mot ou d'une construction dans une deuxième langue, en raison des différences avec les habitudes de la langue maternelle.

A l'approche classique est substituée donc celle de transfert. On avait raison, comme le croyait Mme **C. ROJAS**, d'espérer que

> «*La rénovation de la pédagogie des langues étrangères allait mettre l'accent sur le fait que les difficultés majeures dans l'apprentissage d'une langue seconde relèvent davantage des traits de la langue maternelle*»[1].

Cela expliquerait pourquoi l'on ne s'était plus borné à la comparaison des langues de la même famille, l'attention s'étant portée à la comparaison de la grammaire de la langue maternelle des apprenants avec celle de la langue étrangère qu'on leur apprend.

Si la démarche classique consiste donc à comparer deux systèmes linguistiques dans le but d'en déterminer les similitudes et les différences. La méthode du transfert, vue par le biais de l'enseignement des langues étrangères, comparera la langue maternelle de l'apprenant et la langue cible, dans le but d'y découvrir les sources des difficultés d'apprentissage. Elle est basée sur l'hypothèse voulant qu'il y ait interférence de la langue maternelle lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Plus la structure de la langue maternelle

---

[1] **ROJAS**, C., «L'analyse des fautes», in **Le français dans le monde**, n°81, Juin 1971, pp.58-63.

diffère de la structure de la langue étrangère, plus l'apprenant rencontre des difficultés d'apprentissage.

Cette approche, issue du transfert psychologique du passage de structures de la langue maternelle à la langue cible, projette les règles d'une langue sur l'autre langue. La projection des règles de Langue1 sur Langue2, prédit les erreurs par transferts négatifs, et celle dans le sens opposé, a amené à la découverte des structures susceptibles de favoriser le transfert positif. Cette technique peut éviter les absences de correspondances de niveau à niveau, de langue à langue.

Cette approche qui n'est qu'une juxtaposition sous une autre forme, véhicule les mêmes limites.

Commentant les résultats prévisionnels d'études contrastives, on remarque que plusieurs difficultés, prévues par cette approche, ne se matérialisent jamais, tandis que d'autres, non prévues celles-là, sont fréquentes. C'est pourquoi, on avoue son incapacité à obtenir des résultats auxquels on peut se fier, dans l'état actuel de la connaissance (pour plus de détails, cf le second chapitre de la première partie).

Cette situation a mené des chercheurs à la croyance que l'analyse des erreurs était une source plus

exacte, quand il s'agit de recenser les erreurs issues de l'apprentissage de la langue étrangère dans des conditions bien précises (groupes scolaires bien déterminés).

I.3.4. Approche d'analyse contrastive négative ou analyse des erreurs:

La notion de difficulté, dans l'enseignement des langues étrangères, demeure un problème important auquel doivent faire face le concepteur de méthodes aussi bien que l'enseignant. Ce dernier tentera de prévoir et de comprendre les causes des difficultés rencontrées par les apprenants pour ensuite les aplanir graduellement tout au long du processus d'apprentissage. Il reste que l'enseignant semble incapable de déterminer précisément ce qui constitue la difficulté lors du processus d'apprentissage.

Se trouvant confrontés avec le problème de la difficulté en langue étrangère, les spécialistes de l'enseignement des langues ont eu recours aux erreurs en tant qu'indice observable de ce processus. Les erreurs furent analysées par une méthode souvent appelée «analyse des erreurs» ou «analyse des fautes», déjà évoquées au second chapitre de la première partie. La distinction, désormais répandue entre «erreur» et «faute», renvoie approximativement à celle établie par la théorie **chomskyenne** entre compétence et performance. L'erreur relèverait de la compétence, la faute de la performance.

L'analyse des erreurs est basée sur l'hypothèse que la fréquence des erreurs est

proportionnelle au degré de difficulté des éléments enseignés. Cette manière d'agir, explique la mise sur pied, par plusieurs praticiens, de listes d'erreurs basées sur leur expérience en situation de classe.

L'analyse des erreurs débouche en fait sur des inventaires d'erreurs phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques,... classées selon des typologies diverses (erreur relative/absolue; par addition/ omission/remplacement; etc.), éventuellement agrémentées de pourcentages statistiques permettant d'en apprécier les fréquences.

L'analyse des erreurs commence par une identification provisoire des erreurs, qui ne peut se faire que selon des repères distincts, ensuite la description et le classement des erreurs aiguillant, souvent sur de fausses pistes, les tentatives d'explication.

Toutefois, nous reprochons à cette approche son empirisme et son manque d'objectivité dans la façon de procéder. Le choix d'une norme fixe, servant de point de référence, ne résout le problème que partiellement, puisqu'on rapporte des variations considérables d'interprétation d'une même norme, d'un locuteur à l'autre.

On reproche aussi à cette approche sa capacité très limitée à expliquer les raisons qui sous-tendent les erreurs qu'elle permet de mettre à jour. En effet, pour remédier aux erreurs, l'enseignant a besoin d'en connaître les causes.

S'ajoutant à cela, le défaut majeur de cette analyse et celle du transfert, celui de promouvoir l'étude des difficultés et des erreurs au détriment de celle des similitudes et des locutions justes; alors que l'un des objectifs de l'analyse contrastive est la recherche d'une grammaire universelle, mais celle-ci ne peut être réalisable qu'à partir du moment où elle doit rendre compte de l'ampleur des similitudes pour consolider cette grammaire. De là, il s'avère que l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs ont forgé une image ambiguë de par l'absence de méthodes propres d'études. En d'autres termes, elle véhicule les variations des théories et les amas des présupposés des trois sciences, à savoir la linguistique, la pédagogie et la traduction.

En plus, comme le démontre si bien **E. PIETRI**,

> «*Il ne faut pas confondre la recherche appliquée et la recherche fondamentale, bien qu'elles soient liées et qu'elles se nourrissent de leurs succès. Il faut retourner à une approche fondamentale de*

l'analyse contrastive, c'est-à-dire à une approche uniquement linguistique»[1].

C'est dans cette perspective que **E. PIETRI** a tenté de remplacer cette technique par une autre, celle de double analyse des langues en gardant, toutefois le principe de la juxtaposition de l'analyse contrastive, appelée analyse des succès.

---

(1) **PIETRI**, E., **Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive**, Serv. Pub. Sorbonne Nouvelle, Oct. 1986.pp.31-50.

I.3.5. Approche d'analyse des succès:

Après avoir passé en revue plusieurs méthodes contrastives, nous constatons qu'aucune d'entre-elles n'a adopté une méthode spécifique et uniforme que l'on pourrait considérer comme une méthode valable pour les études d'analyse contrastive.

Si nous comparons cette méthode aux autres approches d'analyse contrastive, nous dirons que ces techniques ne sont, à notre avis, que des étapes d'importances certainement inégales, mais des étapes sans plus d'un système plus vaste et plus complexe d'analyse qui permet d'obtenir des définitions scientifiques et d'avoir une vue plus logique sinon plus objective de l'ensemble des éléments linguistiques.

Il serait nécessaire maintenant d'étaler les principes de cette méthode, afin de s'assurer de sa puissance, de sa fiabilité, et de savoir si elle peut devenir alors une étape obligée de toute recherche linguistique.

I.3.5.1. Principes de la méthode suivie:

Procéder à une étude comparée entre les langues, c'est d'entreprendre une étude contrastive qui

nécessite l'élaboration d'une démarche méthodologique rigoureuse.

L'analyse contrastive intervient comme un instrument pour rapprocher les langues et pour brasser leurs caractéristiques internes. Toutes les langues observées sont aussi systématiques les unes que les autres, mais elles le sont de manières différentes.

Toute comparaison entre plusieurs langues ou plusieurs parties de langues, pose un certain nombre de problèmes aussi bien théoriques que pratiques.

Notre sentiment à ce sujet est qu'au lieu de rechercher l'existence des rapports entre les langues par des procédés linguistiques contrastifs qui sont devenus classiques dans leurs domaine, il serait peut-être intéressant de soumettre ces langues à une technique nouvelle située au niveau de l'application pour révéler certains comportements conceptuels et certaines structures internes.

Cette approche vise la comparaison entre les langues et non pas celle des descriptions des langues, énoncée par **C.C.FRIES**. C'est dans cette perspective que **E.PIETRI** a tenté de remplacer la comparaison des descriptions des langues par une autre celle de double

analyse des langues en gardant toutefois le principe de la juxtaposition de l'analyse contrastive:

> «*Au lieu de comparer les résultats descriptifs des grammaires, l'analyse contrastive établirait des équivalences entre des analyses et ne serait plus une grammaire des erreurs ou des difficultés de passage d'une langue à l'autre, mais tout au contraire une (analyse) des succès, c'est-à-dire des conditions de passage des énoncés de langue1 à langue2* »[1].

Il en ressort que le point central consiste à juxtaposer non pas une seule mais une double commutation. Le principe de cette commutation existe en linguistique mais sous des formes variables,

> «*visant à comparer les changements intervenus, en modifiant un point de l'énoncé dans des contextes figés* »[2].

Dans la nouvelle approche, nous voulons, en revanche, commuter les éléments de Langue1 et concurremment des équivalents de Langue2 afin de:

*. comparer les conditions de choix d'un élément par rapport à l'autre ou aux autres;

---

(1) **PIETRI**, E., « Y-t-il une méthode en analyse contrastive? In **Contrtastes**, n°17, Déc. 1988, Paris, pp.17.

(2) **PIETRI**, E., **Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive**, Serv. Pub. Sorbonne Nouvelle, Oct. 1986.pp.50.

*. déceler les multiples correspondances formelles entre les paradigmes des énoncés de Langue**1** et Langue**2**;

*. et enfin déterminer les multiples effets communicatifs de ces variations. La multiplication de ces commutations contrastées, fournirait, selon **E. PIETRI**, un corpus de moyens formels avec leurs effets communicatifs, duquel les procédures universelles pourraient être découvertes. De là, nous traçons le schéma suivant:

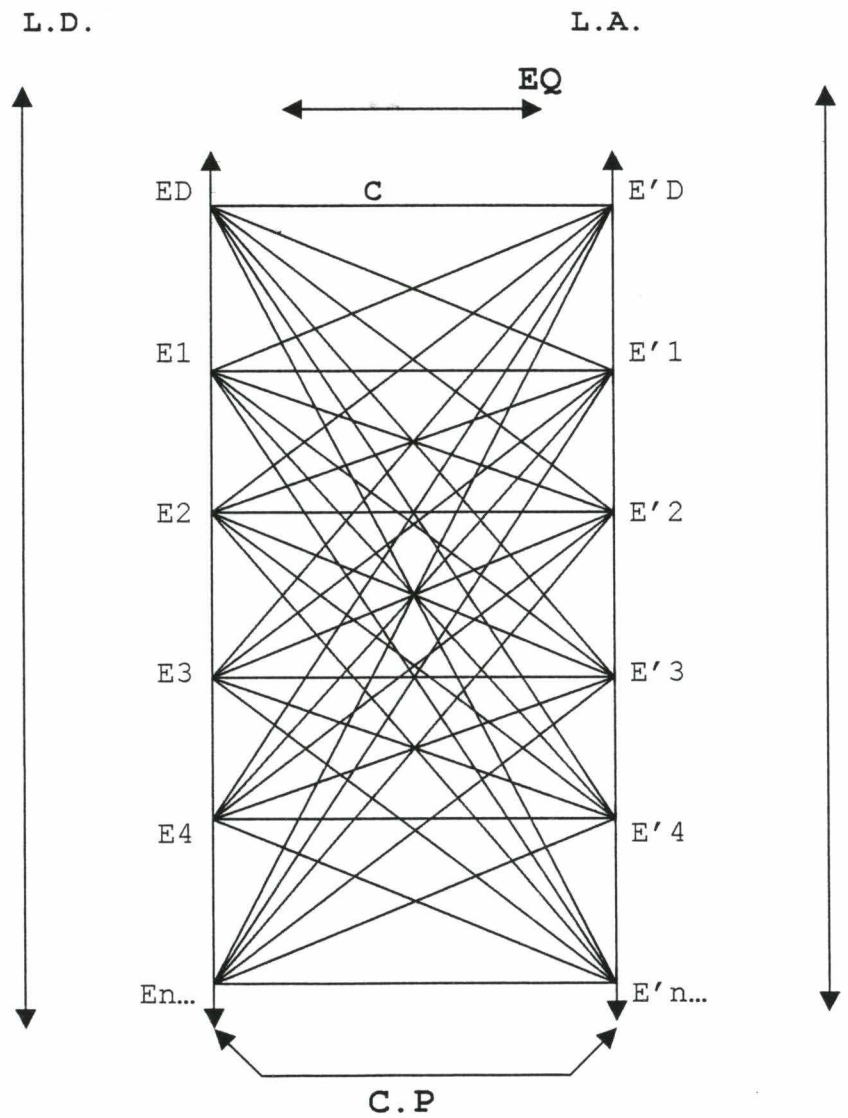

L.D : langue de départ,

L.A : langue d'arrivée,

EQ : Equivalences

C.P : conditions de passage

E. : Enoncé

E.D : énoncé de départ

C : correspond à

: Possibilités commutatives

Il en découle que:

*. L'élément linguistique **ED** de la commutation en **LD** sera traduit en élément **E'D** de la commutation en **LA**, mais

> *«les variations de formes, entraînées par le principe même de l'analyse, minimiseront le choix de cette première traduction, puisqu'elle n'en sera plus qu'une parmi les autres»*[1];

*. Les énoncés **ED**, **E1**, **E2**, **E3**, **E4**,... entraînent des recherches phonologiques, syntaxiques, morphologiques et aussi des recherches d'équivalents sémantiques. C'est une recherche non seulement d'énoncés similaires, mais aussi d'énoncés dépendant des situations d'énonciation, lesquels, mis en parallèle avec la même recherche des énoncés **E'D**, **E'1**, **E'1**, **E'2**, **E'3**, **E'4**... en langue **L.A**, conduiront à deux paradigmes.

Signalons, ici, que le modèle d'analyse des succès s'applique à tous les niveaux de la hiérarchie linguistique sans poser, selon **E. PIETRI**, le délicat problème des rapports intralangues de niveaux à niveaux.

---

(1) **PIETRI**, E., « Y-t-il une méthode en analyse contrastive? In **Contrtastes**, n°17, Déc. 1988, Paris, pp.19.

Il s'agit, aussi, d'une recherche linguistique méticuleuse et précise des possibilités expressives dans la langue d'arrivée et celle de départ étant données les exigences particulières et variées des différentes langues humaines.

L'analyse des succès est par conséquent une des étapes opérationnelles analytiques qui permettent à l'esprit scientifique de connaître les liens, les rapports et le fonctionnement d'un ensemble d'éléments que comporte les langues.

C'est un «système» qui, de ce fait, permet d'appliquer le principe de la substitution ou des commutations des éléments qui constituent les langues. Chacune d'elles est liée à une certaine conception du monde, à une certaine forme de logique.

L'affaire n'est pas de savoir si telle ou telle langue est capable d'exprimer ceci ou cela. N'importe quelle langue peut, s'il le faut, exprimer n'importe quoi. Ce qui fait la différence, c'est ce que telle ou telle langue est forcée d'exprimer, a quelque chose à dire, et cela diffère grandement suivant toutes les langues. Dans cette perspective, nous faisons remarquer que la notion de «substitution», de «commutation», d'«équivalence», de «conditions de passage», de «choix», de «possibilité», etc. ne sont

qu'une seule et même, celle d'une «dynamique» des langues.

Cette dynamique est ce qui se manifeste à nous comme sens dénominateur commun: situation, organisation, fonctionnement, mécanique, structure, système..

Avant de reconnaître les cheminements qui permettent de passer du français à l'arabe et vice versa, il convient de proposer et de définir différents concepts linguistiques, dont nous aurons besoin, de près ou de loin, au cours de notre étude.

I.3.5.2. Approche contrastive d'analyse des succès et concepts linguistiques :

Rien de ce que l'on trouvera ici n'est original. Toutefois, cela doit, dans notre esprit, servir de fondement à l'ensemble de notre thèse. L'analyse des concepts linguistiques tels que signe, langue, parole, sens, contexte, situation, communication, énonciation, énoncé, usage, fréquence, etc. constituent tous confondus, la toile de fond sur laquelle va se détacher l'application de l'analyse des succès aux deux langues arabe et française.

Considérons d'abord la notion de valeur du signe linguistique. Celle-ci a conduit certains des

disciples de **F.DE SAUSSURE**, par le biais des recherches en traduction, à entreprendre une stylistique comparée des langues. En effet, le signe linguistique reçoit sa valeur, d'une part, par son inclusion dans un système de forme, et d'autre part, par sa relation avec le monde. Par monde, nous entendons non seulement les réalités de la vie quotidienne, les mœurs de la société, exprimés directement ou indirectement dans les structures formelles, c'est-à-dire, le contexte situationnel, mais aussi tous les présupposés, les intentions et les objectifs non prononcés du locuteur.

Cette interaction intervient fortement dans la recherche contrastive actuelle. Aussi en contrastant les langues, ce sont les sociétés qu'on contraste et les mentalités collectives. La linguistique possède ainsi une finalité extérieure à elle-même: non seulement nous décrivons les phénomènes linguistiques propres, mais nous observons les phénomènes de société qui induisent ces phénomènes linguistiques. Nous nous attachons également, par delà le social, à observer ce qui peut avoir des applications pour développer les usages sociaux de la linguistique.

Tout cela est précisément le domaine sur lequel nous nous basons. Il s'opère non seulement sur le plan vertical, à l'intérieur du signe, mais également du signe

à signe, de langue à langue, dans le déroulement du message.

Le principe énoncé plus haut, domine toute la linguistique de la langue. Ses conséquences sont innombrables concernant l'analyse des succès, nous devrons nous occuper non seulement du côté purement formel des signes, mais aussi et surtout de leur aspect conceptuel de leur signification qui l'oriente vers une situation donnée. Quand pour un contexte donné, un mot a un équivalent exact dans une autre langue, il n'y a pratiquement qu'un signifié pour deux signifiants.

Il en résulte que les synonymes ont pour définition des signifiés presque identiques, leurs signifiants évoquent des aspects différents. Dans ces conditions, il serait surprenant que d'une langue à l'autre, les signes évoquent invariablement les mêmes facettes des choses qu'ils désignent.

Tout tient donc à une donnée fondamentale de la langue et de son mode de fonctionnement: la coexistence d'une relation de signification qui s'établit entre les productions langagières et l'expérience vécue, d'une part, et d'autre part d'une organisation interne de la langue, où l'existence des solidarités structurales dans les systèmes, détermine les contours des significations attachées aux signes. De là, une double orientation

possible pour la recherche des contrastes: contrastes dans la relation des signes au réel, contrastes dans les valeurs qui se déterminent dans les systèmes.

La langue est tout entière engagée dans un processus de signification qui en fait, par rapport au réel, une sorte de monnaie d'échange, comme l'a si bien montré l'enseignement de **F. DE SAUSSURE**: la mise en fonctionnement de la langue dans les actes corrects de communication consiste en l'application des moyens d'expression linguistiques aux éléments de la réalité, de l'expérience des locuteurs.

Cela est lié au problème de culture, des habitudes, de mentalités, de mœurs et du milieu socioculturel. Lorsque nous changeons de langue, la démarche des idées n'est pas la même. Chaque langue a un sens et un contexte particuliers différents de ceux des autres langues.

Le sens pose aux linguistes de vastes problèmes, quelque soit le champ spécifique de leurs recherches, c'est un problème insoluble, une question à jamais ouverte, épine dans la tentative du linguiste pour produire un sens. Il est une pure illusion dont se flatte le sujet parlant.

Pour parler du sens, la linguistique doit s'ouvrir à un extérieur. La formule qui représente le mieux cette tendance est celle suivant laquelle un mot n'aurait de sens qu'en contexte: en soi, le mot serait dénué de signification.

Cela revient à dire que la signification d'un mot ne pourrait être établie que par l'observation de son usage.

Aussi, et dans un cas fréquent, la signification d'un mot est celle expliquée par un synonyme que l'on accompagne de l'indication des limitations contextuelles s'appliquant à l'emploi du mot en question.

Le terme de *sens* perd beaucoup de son acuité en linguistique. Certains linguistes substitueront à la notion du «sens», celle de «l'interprétation», dans la mesure où le «sens» n'accède à l'existence que grâce à l'action d'un interprétant qui l'extrait de son enveloppe signifiant.

Il en résulte ainsi qu'il n'y a pas de sens en soi: le sens n'existe que pour un sujet disposant, pour l'extraire, de tel ou tel ensemble de compétences, c'est une fonction à deux arguments: le signifiant d'un côté,

de l'autre, les compétences des énonciations entre lesquels il circule.

Travaillant sur certains effets de sens dans les deux langues française et arabe, nous essayons de montrer comment une double négociation est à l'œuvre dans l'analyse que nous proposons: celle qui joue entre les énoncés dans la langue **A** et ceux dans la langue **B**; et celle qui joue entre les énoncés des deux langues et le sens construit lors de l'opération de traduction.

Dans cette étude et interprétation des énoncés des deux langues, l'analyse des succès est aussi sollicitée qu'elle peut pour l'étude des «constructions lexicales».

Toute l'interprétation fait intervenir non seulement les conditions de l'énonciation, mais aussi et parfois, les données sociolinguistiques et encyclopédiques, faute desquelles l'analyse se réduit comme «un peau de chagrin».

Le sens échappe si facilement. C'est pourquoi, nous jouons le jeu du sens, faisons mine de le suspendre et de nous en rendre maître. C'est pour mieux reconnaître qu'on ne saurait «dire» le sens en ses miroitements qu'au titre d'une subjectivité toujours suspecte et linguistiquement informalisable.

Ainsi, pourrions nous dire, en d'autres termes, que le sens doit être en permanence négocié dans l'interaction, de façon explicite ou implicite conflictuelle ou pacifique. Car c'est dans le mouvement du dialogue et de la communication que le sens des mots devient ce qu'il est.

Cette opération, lorsqu'elle est réalisée par des énoncés, devient une unité d'analyse et de référence qui permet de mieux rendre compte du fonctionnement d'une langue en tant que phénomène social.

Mais l'énoncé linguistique n'a de sens réellement concret qu'en situation. Une phrase comme:

«X va partir»

peut véhiculer une multiplicité de sens concrets différents, selon ce que représente l'élément pour les protagonistes de l'acte de communication :

«Finalement, monsieur va partir»,

«Monsieur x qui est venu hier en voiture, va partir aujourd'hui en prenant le train»...

ces énoncés ne seront compréhensibles qu'en situation.

La communication linguistique prend généralement appui sur la situation. Un énoncé n'a le plus souvent qu'un sens générique abstrait, lorsqu'on le considère hors de toute situation. Il n'a de valeur

concrète que lorsqu'on peut le rapporter à une expérience, une situation déterminée.

Cette disposition particulière est considérée dans l'analyse des succès, comme l'une des conditions qui permet de dégager les nuances entre les énoncés dans la même langue et entre ceux d'une langue à l'autre. Tout acte de communication verbale, par sa nature même, implique une intention énonciatrice même minimale; et tout acte énonciatif demeure avant tout un acte de communication.

L'énonciation a un rapport avec l'énoncé. L'un présuppose l'autre, comme dans le cas, par exemple, de «possession» et «possédé». L'énonciation, au sens large, est constituée par l'ensemble des facteurs et des actes qui provoquent la production d'un énoncé.

L'énonciation est donc l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte; c'est l'acte de création du sujet parlant. Lorsqu'on parle d'énonciation, on prend ce terme en un sens plus étroit: on ne vise que les éléments appartenant au code de la langue et dont pourtant le sens dépend des facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre.

Énonciation et énoncé sont donc deux des notions sur lesquelles repose l'étude de l'analyse des succès. Ils viennent à l'esprit dès que nous nous mettons à évoquer des situations de communication élémentaire. Imaginez un locuteur énonçant, dans les circonstances appropriées, les phrases X Y et Z. La première chose à faire, c'est de savoir comment nous pourrions caractériser ou décrire l'énonciation de ces phrases par le locuteur, comment dégageons-nous les nuances que peuvent avoir ces phrases?

Une chose est sure, c'est que le locuteur n'aligne pas simplement des mots, il dit effectivement quelque chose. Un locuteur, en énonçant ces phrases, identiques à première vue, peut être dans des situations et contextes différents. Nous dirons donc que ces phrases énoncent la même chose; mais dans chaque cas, cette même référence et cette même prédication se présentent comme faisant partie d'un acte de langage complet, différent des autres.

Un fait que nous constatons, c'est que l'énonciation contribue non seulement à l'étude des nuances entre les énoncés dans la même langue, mais également à celle des conditions de passage du français à l'arabe et vice versa. Signe linguistique, langue, parole, sens, contexte, communication, situation, énonciation, énoncé,… pour n'en citer que quelques unes,

sont là des notions qui nous permettent de mener à bien l'application des principes de l'analyse des succès aux deux langues française et arabe.

DEUXIEME PARTIE

Mise en application de l'analyse des succès

Il convient maintenant, une fois rappelées les notions linguistiques nécessaires à notre propos, d'approfondir les orientations méthodologiques de l'analyse des succès que nous avons introduites précédemment.

Rappelons que le besoin d'une nouvelle méthodologie apparaît en raison des développements des progrès techniques qui amènent maintenant à considérer la langue avant tout comme un outil de communication et non plus prioritairement comme un accès à la culture littéraire. Cette analyse ouvre les portes des langues les unes aux autres, afin de voir comment chacune d'elles s'arrange pour produire telle ou telle opération abstraite.

Chapitre Premier

L'étude des connecteurs restreints en français et en arabe:

Sens et fonctionnement

Que ce soit dans la langue arabe ou dans la langue française, nous relevons une infinité de connecteurs. Nous avons cherché à aborder ce problème en nous limitant au cas, relativement simple en apparence, des connecteurs restreints. Par connecteurs, nous entendons le terme qui regroupe les prépositions, les adverbes, les conjonctions, les interjections, ***al-ḥurūf***, ***al-adawāt***, ***al-ẓurūf***, etc. Par restreints, nous entendons les mots les plus courts.

Ces connecteurs restreints sont donc des particules qui sont invariables et qui s'emploient d'une manière diverse avec le nom et avec le verbe.

Ils jouent un rôle essentiel dans l'évolution de la syntaxe. Ils peuvent être vides de sens comme ils peuvent marquer des rapports de le lieu, de temps, d'attribution, de manière, de nombre, etc. Ce sont ces rapports qui nous intéressent dans cette étude.

Nous allons donc en étudier quelques-uns des deux langues avec les modèles de phrases, puisqu'ils ne s'emploient pas seuls.

II.1.1. En français :

La langue française contient une bonne partie de connecteurs. Nous avons choisi uniquement: **à**, **de**, **en**, **sur** et **dans**.

C1/ à:

Le connecteur **à** introduit des compléments très divers. Notre choix est porté sur les énoncés suivants :

1. Je suis à l'usine.
2. L'usine est à cent mètres d'ici.
3. J'ai mis une heure de la maison à l'usine.
4. Je vais à l'usine.
5. Je me suis fait mal à la main, à l'usine.
6. Je sors à midi.
7. J'ai renvoyé ce problème à huitaine.
8. J'ai donné une part à chacun.
9. A ma femme bien-aimée.
10. J'ai envoyé une lettre à Mr le Président.
11. Ce livre est à moi.
12. C'est un vieil ami à moi.
13. Je me coiffe à la dernière mode.
14. Je marche à grand pas.
15. J'ai vu l'homme au chapeau noir.
16. Je vais à bicyclette.
17. Tout est à dix dinars.

Les cinq premiers énoncés ont le même rapport; ce qui revient à dire que relativement à un même contexte d'énonciation, ils représentent le lieu. Ce qui les distingue est l'indication qu'ils véhiculent concernant l'acte accompli par leur énonciation. Dans le cas des énoncés de **(1)** à **(4)**, cette indication est due au connecteur **à** dans les expressions «être à l'usine», «être à cent mètres de l'usine», «avoir mis une heure de la maison à l'usine» et «aller à l'usine» qui signifient que le locuteur entend, par son énonciation, concéder, à l'auditeur, sa position sans idée de mouvement, la distance et l'intervalle qui séparent sa maison de l'usine, et enfin la direction. N'ayant pas les mêmes conditions que les autres dans les énoncés précédents, le connecteur **à**, dans l'énoncé **(5)**, indique une localisation corporelle, en l'occurrence la main.

Les énoncés:

6. Je sors à midi.

7. J'ai renvoyé ce problème à huitaine,

permet l'identification d'un repère temporel. Le premier décrit la position dans le temps, la certitude subjective du locuteur à travers l'expression «sortir à midi» et le second, l'éloignement dans le futur par l'expression «à huitaine».

Les énoncés:

8. J'ai donné une part à chacun.

9. A ma femme bien-aimée.

10. J'ai envoyé une lettre à Mr le Président,

ont le même rapport, la destination, mais à une exception près. Le premier signifie l'attribution, le second, la dédicace et le troisième, la destination.

Dans les énoncés:

11. Ce livre est à moi.

12. C'est un vieil ami à moi,

le sens consiste dans la façon dont l'expression «à moi» est corrélée aux autres éléments de l'énoncé. Enoncer une phrase avec un certain sens déterminé, c'est énoncer une phrase avec une certaine force et comme étant la dimension de la correspondance avec les faits. L'expression «à moi» dans l'énoncé **(11)** n'est pas celle de l'énoncé **(12)**. Par la première, le locuteur voulait signifier la possession; et par la seconde, l'appartenance.

Quant aux énoncés:

13. Je me coiffe à la dernière mode,

14. Je marche à grand pas,

ils déterminent à la fois la manière et la manière d'être. Le connecteur **à** a un sens, parce qu'il est associé aux états de choses par la manière de se coiffer ou la manière de marcher à grand pas.

Enfin, les derniers énoncés:

15. Je vais à bicyclette.

16. J'ai acheté tout à dix dinars,

désignent des rapports différents. En énonçant les locutions «à bicyclette» et «à dix dinars», le locuteur ne décrit pas des faits, mais il accomplit des actes. Le connecteur **à** est le même; seulement, les deux utilisations diffèrent: l'une signifie le moyen et l'autre, le prix.

Nous constatons ainsi que le connecteur **à**, dans ces énoncés, marque différents sens les uns par rapport aux autres. Des emplois de **à** ressortissent à un processus relationnel assez stable: permettant des rapports de direction et l'identification d'un lieu ou d'une destination; des rapports de position dans un lieu, dans une situation, dans le temps; des rapports marquant la manière d'être ou d'agir: moyen, instrument, appartenance, etc. Les phénomènes de ce connecteur sont particulièrement nets dans le domaine des coordonnées spatio-temporelles.

C2/ De:

A l'instar de **à**, le connecteur **de**, à sens analysable, indique différents rapports et valeurs. Nous avons choisi les énoncés suivants :

1. J'arrive de l'usine.
2. Je me suis éloigné de l'usine.
3. Je vais de l'usine à la maison.
4. D'enfant qu'il était, il s'est changé en homme.
5. Il possède de cent à mille têtes de moutons.
6. Je pleure de joie.
7. je suis armé d'un pistolet.
8. J'accepte de grand cœur cette idée.
9. J'avance d'un pas.
10. J'imite le style de MAUPASSANT.
11. J'ai tant aimé la couleur du ciel.
12. J'ai déchiré un tas de papier.
13. J'ai acheté un savon de luxe.
14. Chaque matin, je bois un verre de lait.
15. Ce château date de la renaissance.

L'analyse des relations établies par le connecteur **de** relève également de l'étude du sens des fonctions assumées par les constituants dans la phrase.

Ce connecteur permet d'identifier une origine, le plus souvent comme un lieu de provenance:

1. J'arrive de l'usine,

Ou l'éloignement:

2. Je me suis éloigné de l'usine.

ou le passage d'un lieu à l'autre:

3. Je vais de l'usine à la maison.

Là, il est à signaler que le rapport entre le point de départ et le point d'aboutissement peut évidemment se concevoir en dehors des notions de lieu et temps. Il peut marquer le départ et l'aboutissement d'une transformation ou d'une approximation, exemples dans les énoncés:

4. D'enfant qu'il était, il s'est changé en homme.

5. Il possède de cent à mille têtes de moutons.

Mais l'origine peut être figurée exprimant la cause, comme dans l'énoncé:

6. Je pleure de joie.

Le connecteur **de** participe aussi à des relations diverses de caractérisation ou de quantification. Dans les énoncés (de **6** à **15**) qui se veulent ancrés dans la vie pratique, le connecteur s'emploie pour désigner respectivement l'instrument, la manière, la mesure, l'appartenance, la qualité, la matière, le genre et le contenu.

Il est donc bien connu que **de** est le connecteur le plus utilisé pour relier deux noms, à tel point que les rapports qu'il peut exprimer ne se comptent pas.

C3/ En :

De la même manière que **à** et **de**, le connecteur **en** introduit des rapports. En voilà quelques-uns:

1. Je suis en France.
2. en un an, j'ai bénéficié de plusieurs primes.
3. la réunion aura lieu en Décembre.
4. Mon état s'améliore d'heure en heure.
5. il s'est conduit en ami.
6. j'ai acheté une statue en marbre.
7. On lui a remis des cadeaux en l'honneur de sa réussite.

Si nous regardons, de plus près, le premier énoncé:

1. Je suis en France,

nous constatons qu'il marque une dimension à l'intérieur de ce lieu. Il en résulte que le «je» se trouve en quelque sorte être projeté dans les dimensions du lieu «France». La projection d'un sujet dans les dimensions d'un lieu que le sémantisme **de** permet de réaliser, est compatible avec le statut nouveau de ce lieu: le sujet est ainsi dans une nouvelle dimension qui est celle du lieu.

La notion de dimension doit être élargie pour inclure des contenants plus abstraits où le lieu possède des frontières pour contenir le sujet. Cette dimension donne à ce sujet l'exemple de frontières temporelles:

2. En un an, j'ai bénéficié de plusieurs primes.
3. La réunion aura lieu en Décembre.
4. Mon état s'améliore d'heure en heure.

Quels que soient les paramètres contextuels faisant variés la relation établie entre l'objet marqué par **en** et

le sujet, nous maintenons l'idée selon laquelle ce connecteur qualifie des objets caractérisés par la présence de dimension. Tout objet marqué par **en** sera ainsi présumé être doté de dimensions, et ce, à cause du sémantisme même du connecteur, même si cette notion de dimension prend une forme plus abstraite. La fonction de la démarcation des dimensions de l'objet varie selon leur degré d'abstraction :

5.Il s'est conduit en ami.

6. J'ai acheté une statue en marbre.

7.On lui a remis des cadeaux en l'honneur de sa réussite.

Sans vouloir forcer le sens des descriptions pour ces énoncés, nous avons réussi à dégager un parallélisme entre le fonctionnement sémantique du connecteur et le fonctionnement sémantico-pragmatique de ces énoncés. Si ce parallélisme est dû à l'influence du sémantisme du connecteur sur le fonctionnement de l'énoncé, alors il devrait être possible de l'observer pour tous les énoncés formés avec ce connecteur. Sans vouloir me risquer dans l'approbation d'un tel postulat, je me contenterai de relever que chaque énoncé dégage une position qui le distingue des autres: le premier indique la manière, le second, la matière et le troisième, la cause.

Ainsi, seule une analyse sémantique du connecteur ainsi que les lexèmes avec lesquels ces énoncés sont formés, permettrait d'attester la validité de ce postulat.

C4/ *Sur*:

Le connecteur **sur** est dans des expressions et des locutions très diverses :

1. Le vase est sur la table.
2. J'appuie sur un bouton.
3. Je m'appuie sur un ami.
4. Je n'ai pas réagi sur le coup
5. le chien fonce sur moi.
6. On prélève l'impôt sur le revenu.
7. Je suis toujours sur mes gardes
8. Le joueur marque un but sur coup franc.
9. J'ai lu deux livres sur les dix que j'ai achetés.

Cette liste, bien entendu non exhaustive, nous permet de faire une première idée, très intuitive, de la nature des liens entrant dans cette série. La première remarque que nous faisons, c'est qu'un grand nombre d'emplois de ce connecteur, correspondent de façon banale à son rôle de connecteur de lieu. Ce qui revient à dire que l'on peut en rendre compte en termes purement spatiaux.

Dans l'énoncé:

1. Le vase est sur la table,

l'ordre que définit **sur** sur un axe vertical fait que toutes les parties de sujet**1** sont plus hautes sur cet axe que n'importe quelle partie de sujet**2**. Remarquons que cet ordre vertical correspond à l'ordre vertical habituel

dans le cas d'énoncés statifs. Lorsque l'énoncé est dynamique, c'est le verbe du mouvement qui définit l'ordre vertical. C'est pourquoi, le fait qu'une touche puisse se mouvoir horizontalement, n'empêche de dire:

2. J'appuie sur un bouton.

L'ordre vertical est alors l'ordre horizontal habituel.

Mais ce connecteur marquant la domination, peut développer un emploi à la fois concret et abstrait,

3. Je m'appuie sur un ami.

Un regard plus attentif de cet énoncé, montre, selon la situation, qu'il englobe deux sens: d'abord, il introduit concrètement le nom d'une partie du corps sur laquelle on prend appui et celui de s'appuyer sur quelqu'un sans idée de contact.

Cette propriété de **sur** se transpose sans problème au domaine temporel:

4. Je n'ai pas réagi sur le coup.

L'idée que nous menons est que les grandes caractéristiques de **sur** sont présentes tant dans la fonction spatiale que dans la fonction temporelle. Seul change le paramètre relatif à l'espace considéré:

Espace «spatial» **VS** «temporel».

Mais si nous regardons de près les autres énoncés, nous faisons rapidement apparaître des emplois où la dimension semble s'être estompée au profit d'autre chose:

5. Le chien fonce sur moi.

Avec l'idée de mouvement, ce connecteur s'emploie dans cet énoncé pour marquer l'hostilité avec la même valeur que contre.

Il en est de même pour les énoncés suivants:

6. On prélève l'impôt sur le revenu.
7. Je suis toujours sur mes gardes.
8. Le joueur marque un but sur coup franc.
9. J'ai lu deux livres sur les dix que j'ai achetés.

Les constructions en **sur**, dans ces énoncés, paraissent induire des interprétations événementielles: le premier signifie la suppression; le second, la situation; le troisième, la manière; et le quatrième, la proportion. De ces énoncés, nous déduisons que la nature aspectuelle du groupe nominal régi par **sur** sera déterminante pour le choix de ce connecteur.

C6/ Dans:

Il est employé au sens de «à l'intérieur» avant de céder cet emploi à son composé «dedans». Il exprime une idée de lieu, de temps ainsi qu'une disposition physique et morale. Ce connecteur peut être utilisé dans différentes expressions, exemples:

1. Je suis dans la ville.
2. Je monte dans la voiture.
3. C'est dans Molière.
4. j'entre dans ma quarantième année.

5. Je pars dans quinze jours.

6. J'ai agi dans les règles.

7. Je travaille dans l'enseignement.

8. Je suis dans le secret.

9. J'ai acheté ce livre dans les deux cents dinars.

Le connecteur **dans**, dans l'énoncé **(1)**, construit l'image concrète d'un espace: ville. Il offre une définition topologique formulée en termes d'inclusion:

> **a** est dans **b** si les limites de l'espace incluent les limites de la cible.

Mais cette définition pose un problème pour un contenant ouvert comme le cas de la **ville**. En effet, bien que le «je» soit dans la ville, il n'est pas vrai qu'il soit inclus à l'intérieur de ses limites. Cette constatation m'a amené à postuler une limite imaginaire horizontale fermant la ville. Une fois cette hypothèse sur les limites du contenant admise, la définition ci-dessus s'applique sans problème audit énoncé.

L'énoncé **(2)** aurait comme valeur «l'intérieur de la voiture». «Monter dans la voiture» indique l'endroit où se passe l'action de monter. En effet, ce syntagme prépositionnel indique l'endroit où est localisé l'état de chose «je monte». Il exprime d'une part, un cas locatif, qui peut être interprété comme une relation existant entre l'état de choses décrit par l'énoncé et

l'objet localisant; d'autre part, une relation de localisation plus spécifique, existant entre l'un des actants de l'état de choses et l'objet localisant. Si nous utilisons le connecteur lui-même pour exprimer cette localisation spécifique, nous pouvons exprimer la relation locative générale de la façon suivante:
Il existe un «je» qui participe à l'état de chose «monter» en tant qu'actant et pour lequel est valable la formule «je monte dans la voiture».

Il est évident qu'une analyse de ce type s'applique aussi à l'énoncé précédent. Mais elle ne l'est pas du tout pour l'énoncé:

3. C'est dans Molière.

Cet énoncé peut contenir un rôle qui n'apparaît pas nécessairement à la surface de l'énoncé. Or le ça dans «c'est Molière» qui remplit ce rôle et qui n'est pas désigné en surface est un bon élément à l'état de choses. Toutefois, le syntagme prépositionnel «dans Molière» est ici au sens figuré. Autrement dit, ce qui se trouve dans l'ouvrage de Molière par exemple, peut être identifié comme étant l'objet localisant.

Si, dans les énoncés qui précèdent, le connecteur **dans** assume une fonction ayant comme valeur des segments d'espace, c'est-à-dire, des lieux, il n'en est pas de même pour les énoncés qui suivent dans lesquels il assume une fonction comme valeur temporelle:

4. J'entre dans ma quarantième année.

5. Je pars dans quinze jours.

Quant aux énoncés :

6.J'ai agi dans les règles.

7. Je travaille dans l'enseignement.

8. Je suis dans le secret.

9. J'ai acheté ce livre dans les deux cents dinars,

ils signifient différentes valeurs, à savoir la manière, l'appartenance, la participation et l'approximation.

Qu'ils soient **à**, **de**, **en**, **sur** ou **dans**, ces connecteurs sont connus pour leurs différents sens les uns par rapport aux autres. Leurs emplois ressortissent à un processus relationnel assez stable.

Ce processus permet des rapports de direction et l'identification d'un lieu ou d'une destination, des rapports de position dans un lieu, dans une situation, dans le temps, des rapports marquant la manière d'être ou d'agir: moyen, instrument, appartenance, etc..

Mais les phénomènes de ces connecteurs sont particulièrement nets dans le domaine des coordonnées spatio-temporelles.

II.1.2. En arabe:

Tout comme le français, l'arabe a plusieurs connecteurs; ils peuvent être appelés ***ḥurūf al-ma'āni*** «particules de signification»[1]. En arabe on a caractérisé ***al-ḥarf*** comme le mot qui vient pour exprimer un sens mais qui n'est ni un nom ni un verbe. Parmi ces ***ḥurūf***, On en a choisi: ***fī, min, ilā, 'alā*** et ***'an.***

C'1/fī:

Ce connecteur a des emplois divers:

(1) ***kuntu fi-l-manzili***

mot par mot → (étais je) dans la maison

(2) ***kuntu fī ḥālatin šadīdatin***

mot par mot → (étais je) dans (situation une) particulière

(3) ***lakum fī Omara uswatun ḥasanatun***

mot par mot → (À vous) dans Omar (exemple un) (bon un)

---

(1) Par opposition à ***ḥurūf al-mabānī***, littéralement, les particules de construction, qui désignent les phonèmes.

(4) ***fī 'ahdi l-mudīri l-sābiqi***

mot par mot → Dans ère le directeur le précédent

(5) ***fi-l-barri wa l-baḥri***

mot par mot → dans la terre et la mer

(6) ***fi-l-yawmi l-šadīdi l-bardi,..***

mot par mot → dans le jour le violent le froid

Le sens de ***fī***, dans l'énoncé:

(1) ***kuntu fi-l-manzili***

«J'étais dans la maison»,

peut être celui du français **dans**, employé dans l'espace, sans mouvement. Cet énoncé nous oblige à concevoir le «je» et la «maison» comme deux masses indéterminées de mêmes proportions. Si, au contraire, le connecteur ***fī*** exprime la coïncidence de sa cible avec un point de son site, il n'est plus nécessaire de considérer la maison de manière aussi vague. Les informations offertes par le langage sur la façon dont sont conçus les objets qui participent à une relation spatiale dépendent donc dans

une large mesure de la signification attribuée au connecteur.

L'analyse du connecteur offre un autre exemple:

(2) ***kuntu fī ḥālatin šadīdatin***

«J'étais dans une situation particulière».

Fī dénote ici une relation spatiale psychique, c'est-à-dire, la situation dans laquelle se trouve le «je». ***Fī*** s'emploie surtout si la cible est mobile par rapport au site qui est un espace psychique, une situation.

Il en est de même pour l'énoncé:

(3) ***lakum fī 'Omara uswatun ḥasanatun***

«Vous avez dans Omar un bon exemple à suivre».

Toutefois, le ***fī*** s'emploie ici avec un site considéré comme un espace purement abstrait.

Mais ce côté spatial de ***fī***, manifeste un changement de sens assez net sous l'effet que subissent cible et site dans les énoncés suivants:

(4) ***fī 'ahdi l-mudīri l-sābiqi***

«Sous le règne de l'ex-directeur»

(5) ***fi-l-barri wa l-bahri..***

«Sur terre et sur mer..»

(6) ***fi-l-yawmi l-šadīdi l-bardi,..***

«Par une journée particulièrement froide..».

Nous noterons que chacun de ces énoncés véhicule une intention spécifique du locuteur, mais que cette intention n'est jamais directement nommée. Dans le premier énoncé, ***fī*** est au sens de **sur**, le second, au sens de **sous** et le troisième au sens de **par**.

C'3/ *min*:

Ce connecteur s'emploie dans différentes utilisations :

(1) ***sāfartu min tilimsāna ilā wihrān***

mot par mot → (voyage je) de Tlemcen à Oran

(2) ***'amiltu mina-l-ṣabāhi ila-l-masā'i***

mot par mot → (travaille je) de le matin à le soir

(3) ***ḫātamun min ḏahabin***

mot par mot → bague une de or

(4) ***tasallamtu minhu al-ǧā'izati***

mot par mot → (avoir reçu je) (de lui) la récompense

(5) ***ǧi'tu min tilimsāna***

mot par mot → (être venu je) de Tlemcen

(6) ***marida min al-ǧū'i***

mot par mot → (être malade il) de la faim

(7) ***iqtarabtu minhu***

mot par mot → (s'être rapproché je) (de lui)

(8) ***fīhim raǧulun min al-šurṭati***

mot par mot → (parmi eux) (homme un) de la police

(9) ***ayna l-baḫīlu min al-saḫiyyi***

mot par mot → où l'avare de le généreux

Min indique le point de départ dans l'espace, en l'énoncé:

(1) ***sāfartu min tilimsāna ilā wihrān***

«Je suis parti de Tlemcen à Oran»,

et dans le temps, en l'énoncé:

(2) ***'amiltu mina-l-ṣabāhi ila-l-masā'i***

«J'ai travaillé du matin au soir»,

et s'oppose à ***ilā*** «à» qui marque l'arrivée.

Min indique aussi l'origine quand il s'agit d'une matière :

(3) ***ḫātamun min ḏahabin***

«une bague en or»,

d'une personne:

(4) ***tasallamtu minhu al-ǧā'izati***

«J'ai reçu de lui une récompense»,

ou d'un lieu:

(5) ***ǧi'tu min tilimsāna***

«Je suis venu de Tlemcen».

La notion d'origine engendre celle de cause:

(6) ***marida min al-ǧu'i***

«Il est malade à cause de la faim».

Le connecteur ***min*** introduit ici le mot indiquant la faim comme étant l'origine de la maladie.

La notion d'origine conduit aussi à celle de rapport de proximité:

(7) ***iqtarabtu minhu***

«Je me suis rapproché de lui»,

ou de rapport de parenté et de dépendance:

(8) ***fīhim raǧulun min al-šurṭati***

«Parmi eux, un homme de la police».

Là, l'emploi de ***min*** sert à marquer la place d'un être dans un groupe pour noter la précision d'un terme restreint par rapport à un terme plus général.

Ce connecteur pourra aussi marquer le rapport de comparaison ou de discrimination entre deux termes:

(9) ***ayna l-baḫīlu min al-saḫiyyi?***

«Comment voulez-vous comparer l'avare au généreux?».

Ainsi, nous pouvons dire que le connecteur ***min***, de la même manière que **de** en français, sert à marquer la proximité, le rapport, la matière, etc..

C'4/ *ilā*:

Le connecteur indique les rapports suivants:

(1) ***ḏahaba ilā tilimsāna***

mot par mot → (être parti il) à Tlemcen

(2) ***ṣumtu ila l-maġribi***

mot par mot → (jeûner je) à le coucher

(3) ***yamīlu ila-l-ištirākiyya***

mot par mot → (avoir tendance il) à le socialisme

Le connecteur ***ilā*** indique le point d'arrivée dans l'espace:

(1) ***ḏahaba ilā tilimsāna***

«Il est parti à Tlemcen»

et dans le temps:

(2) ***ṣumtu ila l-maġribi***

«Je jeûnai jusqu'au coucher du soleil».

Le même sens se trouve, mais dans l'abstrait:

(3) ***yamīlu ila-l-ištirākiyya***

«Il a du penchant pour le socialisme».

De ces trois exemples, nous constatons que ***ilā*** marque le **mouvement vers**, au propre et au figuré.

C'5/ *'alā*:

Le connecteur ***'alā*** est un ***masdar*** de ***'alā/ya'lū*** qui signifie être haut, être sublime. Il est employé dans plusieurs rapports:

(1) ***ǧalastu 'ala-l-kursiyyi.***

mot par mot → (être assis je) sur la chaise

(2) ***intasartu 'alayhi.***

mot par mot → (avoir triomphé je) (sur lui)

(3) ***i'tamadtu 'alayhi***

mot par mot → (m'appuie je) (sur lui)

(4) ***lam naqdir 'ala-l'amali***

mot par mot → ne (nous pouvons) sur le travail

(5) ***innahu ḥarīṣun 'ala l-'ilmi***

mot par mot → (il est) avide sur la science

(6) ***ḫarağū 'ala l-sultān.***

mot par mot → (sortis sont) sur le sultan

(7) ***waṣaltu 'ala-l-sā'a al-ṯāniyya.***

mot par mot → (suis arrivé je) sur l'heure la deuxième.

Il est inutile d'insister sur l'emploi de ***'alā*** au sens de **sur**:

(1) ***ğalastu 'ala-l-kursiyyi.***

«Je suis assis sur la chaise».

Le sens concret de supériorité qui se trouve dans cet énoncé conduit à un sens abstrait, à l'idée de domination dans l'énoncé :

(2) ***intaṣartu 'alayhi.***

«J'ai pris l'ascendant sur lui»,

d'appui, dans l'énoncé :

(3) ***i'tamadtu 'alyahi***

«Je m'appuie sur lui»,

de capacité à réaliser, dans l'énoncé :

(4) ***lam naqdir 'ala-l'amali***

«Nous ne pouvons travailler»,

de combativité, dans l'énoncé :

(5) ***innahu ḥarīṣun 'ala l-'ilmi***

«Il est avide de la science»

ou d'hostilité, dans l'énoncé :

(6) ***ḫarağū 'ala l-sultān.***

«Ils se sont révoltés contre le Sultan».

C'est encore comme instrument d'incidence pour marquer le mouvement, le point d'arrivée dan le temps :

(7) ***waṣaltu 'ala-l-sā'ati al-ṯāniyyati.***

«Je suis arrivée à deux heures».

Ce connecteur peut ainsi indiquer une position élevée, une préférence, une supériorité, un effort pour surmonter une difficulté, une hostilité, un moment, etc.

C'6/ 'an:

Le sens normal et primitif de ce connecteur est celui d'éloignement. De là, nous pouvons dégager les rapports suivants:

(1) ***tanaḥḥa 'ani-l-bābi***

mot par mot → (toi écarte) de la porte

(2) ***naza'a 'anhu mi'ṭafahu***

mot par mot → (écarte il) (de lui) (manteau son)

(3) ***sāfara 'an bilādihi***

mot par mot → (voyage il) de (pays son)

(4) ***'adaltu 'an ra'yī***

mot par mot → (avoir changé je) de (avis mon)

(5) ***iǧlis 'an yamīnī***

mot par mot → (assied-toi) de (droite ma)

(6) ***dāfa'a 'an awlādihi***

mot par mot → (a défendu il) de (enfants ses)

(7) ***baḫula 'an nafsihi***

mot par mot → (est avare il) de soi-même

(8) ***taḥaddaṯa 'an ṣadīqihi***

mot par mot → (a parlé il) de (ami son)

L'énoncé :

(1) ***tanaḥḥa 'ani-l-bābi***

«Ecarte-toi de la porte»

signifie clairement l'éloignement et la séparation nette dans le concret.

Dans l'énoncé :

(2) ***naza'a 'anhu mi'ṭafahu***

«Il écarta de lui son manteau»

le connecteur ***'an*** s'emploie après les verbes signifiant laisser voir; il introduit ici la personne qui s'est séparée de son manteau. Cette personne constitue le point de départ de l'action.

L'énoncé :

(3) ***sāfara 'an bilādihi***

«Il voyagea loin de son pays»

marque un mouvement d'éloignement.

L'énoncé :

(4) ***'adaltu 'an ra'yī***

«J'ai changé d'avis»,

exprime aussi une séparation, mais cette fois-ci dans l'abstrait.

Nous constatons que ces énoncés se retrouvent dans l'idée de séparation ou de l'éloignement avec des particularités qui proviennent du sens des verbes employés.

Il n'en est pas de même pour les énoncés qui suivent :

(5) ***iǧlis 'an yamīnī***

« Assied-toi à ma droite».

(6) ***dāfa'a 'an awlādihi***

«Il défendra ses enfants».

(7) ***baḫula 'an nafsihi***

«Il se montra avare envers lui même».

(8) ***taḥaddaṯa 'an ṣadīqihi***

«Il parle de son ami».

L'énoncé **(5)** est employé quand il s'agit de marquer un apport dans l'espace. La structure «à ma droite» est attribuée en fonction d'un mouvement physique de la tête du locuteur vers la droite en s'adressant à la personne à qui il parle. L'usage de ***'an***, dans l'énoncé **(6)**, a pour but d'introduire les êtres que l'on préserve d'un mal. Ce connecteur peut s'employer dans des expressions marquant la privation comme le cas de l'énoncé **(7)**. Tandis que

dans l'énoncé **(8)**, ***'an*** est employé pour introduire la personne qui est à l'origine soit d'une question, soit d'une réponse, soit d'une conservation.

De là, nous pouvons dire que les emplois de ***'an*** peuvent signifier d'un côté, l'idée d'éloignement, de séparation, de répulsion,.. et de l'autre, celle de la privation, de l'origine, etc.

Ainsi et malgré les nuances que nous avons dégagées entre ***fī***, ***min***, ***ilā***, ***'alā*** et ***'an***, tous ces connecteurs se trouvent employés comme instruments-outils pour indiquer des rapports différents.

II.1.3. Conditions de Passage:

Le nombre et la variété des connecteurs utilisés dans la langue **A** pour traduire un seul connecteur ou plusieurs dans la langue **B**, n'ont guère de signification. Ce qui compte, c'est la valeur fondamentale en langue de chaque connecteur. En conséquence, la correspondance entre connecteurs des deux langues ne peut être que celles d'éléments dont le schème représentatif est identique ou du moins assez proche.

Selon cette conception, nous dirons que le **à** français et le **ilā** arabe sont deux connecteurs correspondants du seul fait que l'essentiel de la valeur en langue de l'une comme de l'autre langue est un mouvement de polarisation représentable par une simple flèche orientée de gauche à droite et s'opposant à un cinétisme d'éloignement lequel constitue la valeur en langue du français **de**, aussi bien que de l'arabe ***min***. Il en est de même pour les **en** et **dans** français et le ***fī*** arabe, le **de** français et les ***min*** et ***'an*** arabes, le **sur** français et le ***'alā*** arabe, etc.

Mais un tel point de vue ne permet pas d'engager réellement la comparaison. Des exemples que nous venons de mentionner, il apparaît immédiatement qu'en face de l'emploi où **à** est traduit par ***ilā***, de

sachant bien que ***'alā*** a pour signification la position «en haut»;

- ***lī***, quand nous dirions :

J'ai donné une part à chacun

« ***a'ṭaytu likulli wāḥidin hiṣṣatahu*** »,

sachant bien que ***lī*** a pour signification l'appartenance et la possession;

- ***bī***, quand nous dirions :

Je marche à grand pas

« ***amšī biḫutā kabīra*** »,

sachant bien que ***bī*** a pour signification le moyen.

Le connecteur **de**, en revanche, correspond à ***min***, exemple :

J'arrive de l'usine

«***ǧi'tu mina l-maṣna'i***»;

mais en face de cet emploi, **de** peut se traduire par ***'an***:

Je me suis éloigné de l'usine

«***ibta'adtu 'ani-l-maṣna'i***»;

ou par ***fī***:

Ce que les gens disaient de lui

« ***Ma kāna l-nāsu yaqūlūna fīhi*** »;

ou par ***bī***:

Nous nous réjouissons de cela

«***fariḥnā biḏālika***»;

ou ne se traduit pas:

J'imite le style de Maupassant

«innī fi l-manzili».

Il peut être traduit par d'autres connecteurs :

Dans → ***ba'da***
→ ***min***
→ ***ḫilāla***

exemples:

- Dans une heure,

«ba'da sā'atin»

- Il a copié dans ce livre,

«naqala min hāḏa l-kitāb»

- Je dois payer dans les deux jours,

«yanbaġī an adfa'a ḫilāla l-yawmayn».

Sachant bien que les connecteurs arabes ***ba'da, min*** et ***ḫilāla*** auront comme équivalents en français: **après, de** et **pendant.**

II.1.3.2. De l'arabe au français :

Si nous inversons l'orientation de l'étude, nous allons voir que d'autres résultats inattendus surgissent.

Quand nous énonçons, par exemple, l'énoncé suivant en arabe:

Innī fi l-madīnati,

Deux possibilités langagières en français peuvent être utilisées:

« Je suis dans la ville »

« Je suis en ville ».

La différence entre **dans** et **en**, dans ces deux énoncés conduit, à mon sens, à une différence de présence du «je» qui est réelle dans le premier et psychique dans le second.

Le **de** peut se traduire, aussi, par **sur**, exemple :

Fi l-barri

«Sur terre»

Mais, en prenant les choses dans l'autre sens, nous trouvons, pour traduire **sur**, plusieurs connecteurs différents apparaissent, entre autres, ***'alā :***

exemple :

'ala l-kursiyyi

«Sur la chaise»

Le connecteur ***min*** correspond certainement à **de** en français, exemple :

ǧi'tu mina l-maṣna'i

«J'arrive de l'usine».

Mais dès que nous diversifions l'utilisations de ce connecteur, d'autres connecteurs peuvent surgir:

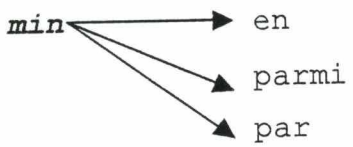

min est traduit par **en**, quand nous utilisons l'énoncé suivant:

ištaraytu ḫātaman min ḏahab

«J'ai acheté une bague en or»,

ou par **parmi** :

minhum man naǧaḥa

«Parmi eux, il y a ceux qui ont réussi»

mais si nous inversons les rôles, nous aurons ainsi :

ou par le connecteur **par**:

min hunā

«Par ici»,

alors que si nous traduisons **par** en arabe, nous aurons comme correspondant le connecteur ***bī***, exemple :

uqsimu bil-lāhi

«Je jure par Dieu».

Le connecteur ***ilā*** est traduit automatiquement par **à**, quand celui-ci marque le déplacement et la direction, exemple:

Aḏhabu ila l-ǧāmi'a

«Je vais à l'université».

Il peut avoir comme équivalent en français le connecteur **pour**:

Yamīlu ila l-ištirākiyya

«Il a du penchant pour le socialisme»;

alors que **pour** correspond à première vue au connecteur arabe ***lī***, exemple :

C'est pour toi

« ***hāḏa laka*** »

Quant au connecteur ***'alā***, il est souvent traduit en français par **sur** (voir plus haut l'exemple). Mais il peut avoir comme équivalents d'autres connecteurs :

'alā → à
→ contre
→ mais

exemples :

- ***ra'asa 'alayhim raǧulan minhum***

«Il met à leur tête un homme parmi eux»

- ***ḫaraǧū 'ala l-sulṭān***

«Ils se révoltèrent contre le Sultan»

- ***aḫfaqa 'alā annahu sayu'īdu l-imtiḥān***

«Il a échoué mais il repassera l'examen »

Enfin, le connecteur ***'an*** qui marque la séparation brusque et l'éloignement, ne peut avoir comme correspondant et équivalent que **de** :

aḫraǧnāhu 'ani l-bilādi

«Nous l'avons expulsé du pays».

Que les deux langues auxquelles nous nous intéressons, ne possèdent pas des connecteurs ayant une étymologie commune ou en possèdent, peu importe: dans un cas comme dans l'autre, il sera impossible de traduire toujours, quel que soit son emploi, un connecteur de l'une des langues par le même connecteur de l'autre langue.

Quand nous nous référons aux lexigraphes, nous nous rendons aisément compte de l'impossibilité de préciser ces connecteurs sémantiquement. C'est qu'elle semble présenter au plus haut degré, cette particularité des connecteurs qui est de dépendre du point de vue du sens des mots qu'elles mettent en relation. Ainsi, en ce qui concerne le rôle de relateur spatial du connecteur **à**, par exemple, les dictionnaires se contentent d'en donner au niveau de la langue des définitions «indiquant des rapports de direction et des rapports de positions» (**Le petit Robert**).

A, **en**, **de**, ***fi***, **'an**,.. qui sont, pour la plupart mono-syllabiques, souvent embarrassants à expliquer ou traduire, n'exercent donc pas leur valeur sémantique au niveau de l'énoncé, mais plutôt à celui des relations qui s'établissent selon un triangle constitué à la fois du locuteur, de l'interlocuteur et de l'énoncé.

Les connecteurs que nous avons étudiés, coexistent avec des cas grammaticaux. De plus, un seul cas peut être accompagné de deux ou plusieurs connecteurs; un seul connecteur pouvant également régir plusieurs cas.

Cette situation est, en particulier, due au fait que les connecteurs choisis, semblent avoir en plus de leur signification «littérale», une signification étendue, métaphorique ou dérivée..

Je dirai, pour clore ce chapitre, qu'au terme de l'analyse des connecteurs sélectionnés pour cette recherche, nous sommes en mesure de dire que l'optique contrastive a permis de tisser un réseau de connecteurs qui ont servi de point de départ pour leur sélection marquant des rapports et des relations.

De manière générale, la comparaison du fonctionnement des connecteurs français et arabes entretenant des relations de correspondance et d'équivalence a mis en relief des opérations dans chacune des deux langues. Nous avons ainsi pu réaliser que chaque langue possède des connecteurs qui lui sont propres et qui, par conséquent, trouveront plusieurs équivalents dans l'autre langue.

L'analyse du fonctionnement des correspondants et d'équivalents en connecteurs permettra-t-elle de voir si les verbes peuvent avoir les mêmes conséquences que les connecteurs étudiés?

Chapitre Second

Etude des verbes en français et en arabe:

Paradigmes et commutations

Sachant que l'activité de langage ne peut s'appréhender qu'à travers des agencements de formes dans une langue donnée, une question se pose: jusqu'à quel point les notions de possession ou ***al-milkiyya***, de l'existence ou ***al-wuǧūd***, du souhait ou ***al-tamannī*** et de l'imminence ou ***al-muqāraba*** telles que permettent de les déterminer *posséder* ou ***malaka***, *exister* ou ***waǧada***, *souhaiter* ou ***tamannā*** et *faillir* ou ***kāda*** avec leur fonctionnement et leurs réseaux d'articulations particuliers sont-elles déterminées par ce fonctionnement? Une telle question ouvre à une logique qui, poussée à l'extrême, débouche sur la notion de «sens», où le verbe se verrait conférer un statut indépendant de tout support linguistique.

En se fondant sur un corpus de données vérifiables et sur un raisonnement contrôlable, l'analyse que nous proposons permet de montrer que les parentés comme les différences entre les verbes indiquées tiennent essentiellement à des paramètres de leur fonctionnement.

II.2.1. Posséder/*malaka*:

La possession ou ***al-milkiyya*** est la faculté d'user d'un bien dont on dispose. Elle est exprimée, de manière différente, par des constructions ou des combinaisons entre les éléments linguistiques des deux langues.

II.2.1.1. Etude du verbe posséder:

Commençons d'abord par la langue **A** (soit le français):

Nous avons choisi comme énoncé de départ dans la langue **A**, l'énoncé suivant:

1 **E1** j'ai un livre de chimie,

soit un énoncé décomposable, à notre avis, en deux éléments:

(le verbe avoir) + (un livre de chimie).

L'objet possédé, dans cet énoncé, peut donner une limite possessive. La détermination de l'existence de cette forme syntaxique repose sur le test d'acceptabilité de la forme. Le verbe «avoir» est susceptible de combiner avec «un livre de chimie». Mais lorsque nous tentons de vérifier que le verbe «avoir» s'applique aux autres éléments possibles, nous constatons que cette hypothèse

conduit, tantôt à des phrases acceptables, tantôt à des phrases inutilisables. Prenons l'exemple suivant:

J'ai de la fortune.
⇒
Je jouis de la fortune.

Mais j'ai un livre de chimie.
⇏
Je jouis d'un livre de chimie
(énoncé inutilisable)

Nous en concluons que:

possession + éléments différents,

aboutit à des sens différents. Le contexte en l'occurrence peut quelquefois rendre la phrase plus ou moins déplacée par rapport à l'usage courant. Cependant, il peut arriver que la délimitation entre phrases acceptables ou utilisables et phrases inutilisables ou inacceptables ne soit tranchée d'une manière aussi nette. L'acceptabilité est en effet une notion très complexe qui comporte des intuitions de forme et de sens et qui dépend de nombreux facteurs culturels. C'est pourquoi je me suis limité à l'étude des choses qui peuvent être obtenus et être en la propriété, c'est-à-dire ce qui est usuel.

Etudions maintenant les énoncés possibles qui sont issus de l'énoncé de départ de la langue **A**:

1 **E2** Je possède un livre de chimie.

1 **E3** Je suis possesseur d'un ivre de chimie.

1 **E4** Je suis en possession d'un livre de chimie.

1 **E5** Je détiens un livre de chimie.

1 **E6** Je suis détenteur d'un livre de chimie.

1 **E7** Un livre de chimie est en ma possession.

1 **E8** Un livre de chimie est à moi.

1 **E9** Un livre de chimie est le mien.

1 **E10** Un livre de chimie est mien.

1 **E11** Un livre de chimie m'appartient.

1 **E12** Un livre de chimie est ma propriété.

Mais avant de commencer, il convient de préciser le point suivant: la «possession» peut avoir plusieurs catégories. Ainsi, nous avons:

ENTRER EN POSSESSION	**AVOIR**	**SORTIR DE LA POSSESSION**

Pour ne pas chevaucher toutefois cette étude, j'ai vu utile de me limiter uniquement à la seconde catégorie: **/AVOIR/**

Evoquons encore une fois l'énoncé de départ:

1 **E1** j'ai un livre de chimie.

Il est facile de voir que le verbe «avoir» est utilisé

pour exprimer ce que nous tenons dans notre main, en notre pouvoir, la chose dont il s'agit. Le verbe «avoir» se dit de toutes sortes de biens et particulièrement de ce qui se rapporte à la personne physique et morale. Le «je», dans cet énoncé, est propriétaire «d'un livre de chimie» qu'il l'ait ou qu'il ne l'ait pas immédiatement à sa disposition. Alors que le verbe «posséder» dans l'énoncé suivant:

1 **E2** Je possède un livre de chimie,

Signifie: pouvoir disposer immédiatement «d'un livre de chimie» que le «je» en soit ou non propriétaire.

La différence donc entre «avoir» et «posséder» dans ces deux énoncés, c'est qu'il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'un livre pour l'avoir, il suffit qu'il nous appartienne; mais pour posséder ce livre, il faut que nous ayons la liberté actuelle d'en disposer.

Prenons maintenant les énoncés suivants:

1 **E3** Je suis possesseur d'un livre de chimie.

1 **E4** je suis en possession d'un livre de chimie.

1 **E5** Je détiens un livre de chimie.

1 **E6** Je suis détenteur d'un livre de chimie.

Nous constatons que l'énoncé 1 **E3** signifie que le «je» devient possesseur d'un bien qui peut en être

propriétaire ou seulement détenteur. Ce qui évoque une relation avec l'énoncé $\boxed{1}$ **E6** utilisé surtout lorsque nous parlerons des choses qui ne sont en notre possession que temporairement. Pour bien éclaircir cet énoncé, prenons un autre exemple:

Il est détenteur d'un record mondial.

Nous apercevons que la possession de cet objet ne peut durer qu'un moment. Il suffit que ce record soit battu par un autre pour que le premier en soit dépossédé.

L'énoncé $\boxed{1}$ **E4** exprime une situation probablement transitoire. Cette idée mène à établir une relation avec l'énoncé $\boxed{1}$ **E5**. Celui-ci signifie le fait d'avoir la disposition matérielle d'une chose sans en être propriétaire. Ce qui signifie donc que le «je» est en possession d'un livre de chimie d'une façon provisoire. Mais comment justifier les nuances qui peuvent exister entre les énoncés $\boxed{1}$ **E3**, $\boxed{1}$ **E4**, $\boxed{1}$ **E5** et $\boxed{1}$ **E6**. Leur comparaison indique une différence affectant:

*. D'une part, le sens; nous disons que l'énoncé $\boxed{1}$ **E3** signifie la possession «légale» et «stable» et l'énoncé $\boxed{1}$ **E4**, la possession probablement transitoire. Quant aux énoncés $\boxed{1}$ **E5** et $\boxed{1}$ **E6**, ils expriment que le sujet garde la chose en sa possession sans qu'il en soit propriétaire. Cela implique qu'il peut en être dessaisi à n'importe quel moment.

*. D'autre part, le degré d'usage entre ces

énoncés; nous disons simplement que l'énoncé [1] **E6** est plus courant que l'énoncé [1] **E3**. Les énoncés [1] **E4** et [1] **E5** sont très utilisés alors que les énoncés [1] **E3** et [1] **E6** le sont moins.

Certaines constructions indiquées comme utilisables ou acceptables ne le sont en fait que dans des contextes appropriés. Considérons les énoncés suivants:

[1] **E7** Un livre de chimie est en ma possession.
[1] **E8** Un livre de chimie est à moi.
[1] **E9** Un livre de chimie est le mien.
[1] **E10** Un livre de chimie est mien.
[1] **E11** Un livre de chimie m'appartient.
[1] **E12** Un livre de chimie est ma propriété.

Tous ces énoncés sont moins courants dans la langue parlée du fait qu'ils s'ouvrent sur un article indéterminé. Généralement, nous commençons par cet article lorsqu'il s'agit d'une application particulière de la vérité générale, par exemple:

Un soldat ignore la fatigue.

Ce qui n'est pas le cas, à notre avis, pour les énoncés en question. Mais comment les justifier donc ?

Pour mieux comprendre ces emplois, il suffit de savoir quelle intention le locuteur veut accomplir.

Dans le cas des ces exemples, son intention doit être inférée à l'aide d'un raisonnement qui peut prendre la forme du nombre:

un (et pas deux ou trois) livre (s) de chimie est en ma possession.

Le locuteur enfreint là un des principes conversationnels qu'il est censé respecter, on infère qu'il entend communiquer plus qu'il ne dit explicitement, et que ce principe est respecté au niveau de ce qui est sous-entendu. Le contexte d'énonciation permet ensuite de déterminer ce qui est sous-entendu.

On peut dire aussi que ces énoncés relèvent simplement de la langue écrite. En revanche, la langue parlée préfère, généralement, la tournure impersonnelle (il y a). Très fréquemment, le constat est introduit par cette locution qui se conjugue aux différents temps et aux différents modes.

Que ce placement de l'article indéfini au début d'un énoncé est une gêne, ce qui est facile de constater en prêtant l'oreille quand nous entendons parler quelqu'un. Dans ces énoncés, le sujet parlant se débat pour se tirer de l'embarras où il s'est mis.

Quant aux expressions «en ma possession», «à moi», «le mien/mien», « m'appartient» et «ma propriété»

dans les énoncés 1 **E7**, 1 **E8**, 1 **E9**, 1 **E10**, 1 **E11** et 1 **E12**, elles expriment des nuances variées de la possession. Nous devons par conséquent établir un contexte dans lequel ces expressions peuvent avoir un sens.

L'expression «en ma possession» veut dire le pouvoir légitime d'un bien véritable que nous tenons par nous mêmes. Cela nous semble s'expliquer assez bien, lorsqu'il s'agit d'une maison, d'une voiture, bref des biens enregistrés sur un plan juridique. Ce qui n'est pas le cas pour l'énoncé **E6**. Or, nous pourrions avoir un livre, sans que nous devions le justifier légitimement ou juridiquement.

L'énoncé 1 **E8** utilise l'expression «à moi», très courante en langue parlée, pour renforcer l'idée de la possession surtout des choses concrètes ou générales.

Quant aux énoncés 1 **E9** et 1 **E10** «le mien/mien», ils ne peuvent être compris que dans un contexte précis: supposons que parmi des livres posés sur une table, il y en ait un qui nous appartienne. D'où le choix de ces énoncés.

«Le mien» se dit généralement par rapport au tien ou au sien. «le mien» ou «mien» sont donc des notions qui sont perçues par les jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

illocutionnaire accompli par leur énonciation et cette indication est due aux expressions que nous avons étudiées dans ces énoncés. Ces expressions indiquent que le locuteur entend, par son énonciateur, concéder quelque chose à l'auditeur.

En parcourant les paradigmes:

- **avoir**
- **posséder**
- **possesseur**
- **en possession de**
- **détenir,**
- **détenteur,**
- **en sa possession,**
- **à moi,**
- **le mien,**
- **mien,**
- **appartenir,**
- **propriété,**

nous sommes amené à faire des constatations suivantes:

*. Bien que banal et passe-partout, «avoir», dans l'énoncé de départ, est le préférable, dans la plupart des cas, à tout le monde. Quant à «posséder» dans les énoncés [1] **E2** et [1] **E7** tout comme l'énoncé [1] **E12**, il devrait s'employer qu'en parlant «des biens de ce monde». «Avoir» implique donc une vague relation de

dépendance ou d'attribution. «Posséder» ne s'emploie que pour indiquer que le sujet exerce sa pleine puissance sur l'objet à la façon d'un propriétaire.

*. L'idée évoquée, ci-dessus, nous conduit à voir qu'en allant de l'un à l'autre de tous les énoncés étudiés, le sens de la possession va du général au spécifique, d'où le schéma suivant:

AVOIR	POSSEDER EN MA POSSESSION EN POSSESSION DE POSSESSEUR DETENIR DETENTEUR	ETRE LA PROPRIETE DE

*. Les propriétés dont nous avons étudié la commutation sur le lexique seront toutes définies à partir d'exemples bien tranchés. Néanmoins, il existe toujours des constructions qui correspondent aux acceptabilités observées avec «avoir», «posséder», «appartenir» et «être la propriété de». Dans ces conditions, et puisque le fait qu'il puisse exister des formes dont l'acceptabilité ou l'utilisabilité est indéterminée, nous étions dans l'obligation de trouver

toutes les nuances possibles entre ces formes.

*. Il nous est difficile de cerner toutes les combinaisons issues de la construction :

«avoir» + éléménts différents.

*. Malgré le sentiment d'utilisabilité relative que déclenchent certaines combinaisons ou constructions, nous les avons considérées comme acceptables. Tel est le cas, par exemple, pour les énoncés qui s'ouvrent sur un article indéfini.

II.2.1.2. Etude du verbe *malaka*:

Nous allons maintenant étudier la langue **B**, soit l'arabe. Nous avons choisi comme énoncé de départ, dans la langue **A**, la construction ou la combinaison suivante:

(le verbe avoir) + (un livre de chimie).

Cet énoncé sera traduit, en langue arabe, par un énoncé qui sera comme suit:

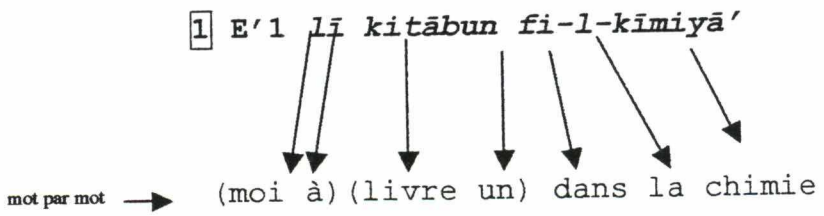

duquel nous essayons de dégager par la suivante les

Dans le cas des ces exemples, son intention doit être inférée à l'aide d'un raisonnement qui peut prendre la forme du nombre:

un (et pas deux ou trois) livre (s) de chimie est en ma possession.

Le locuteur enfreint là un des principes conversationnels qu'il est censé respecter, on infère qu'il entend communiquer plus qu'il ne dit explicitement, et que ce principe est respecté au niveau de ce qui est sous-entendu. Le contexte d'énonciation permet ensuite de déterminer ce qui est sous-entendu.

On peut dire aussi que ces énoncés relèvent simplement de la langue écrite. En revanche, la langue parlée préfère, généralement, la tournure impersonnelle (il y a). Très fréquemment, le constat est introduit par cette locution qui se conjugue aux différents temps et aux différents modes.

Que ce placement de l'article indéfini au début d'un énoncé est une gêne, ce qui est facile de constater en prêtant l'oreille quand nous entendons parler quelqu'un. Dans ces énoncés, le sujet parlant se débat pour se tirer de l'embarras où il s'est mis.

Quant aux expressions «en ma possession», «à moi», «le mien/mien», « m'appartient» et «ma propriété»

paradigmes que nous considérons possibles:

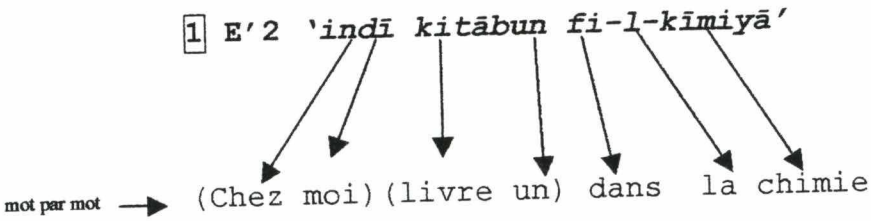

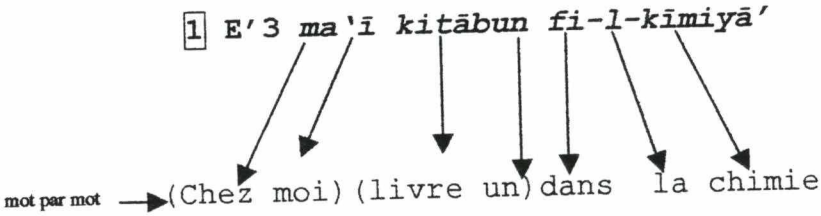

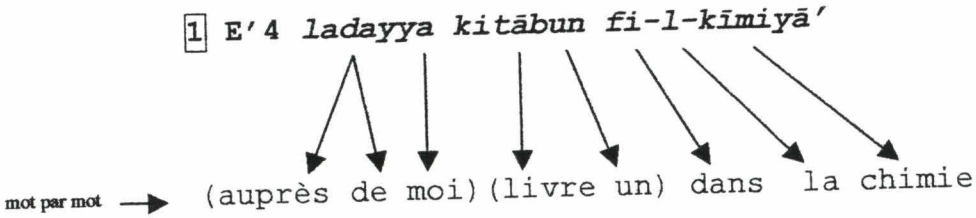

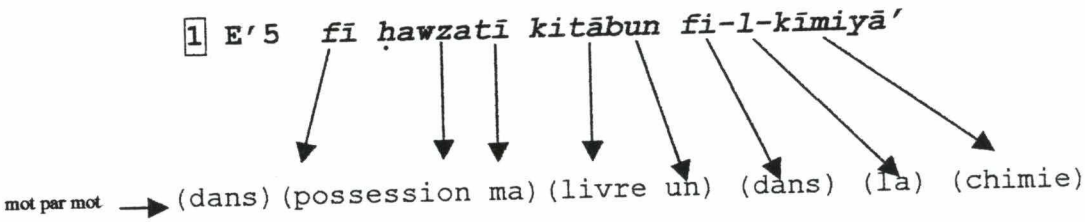

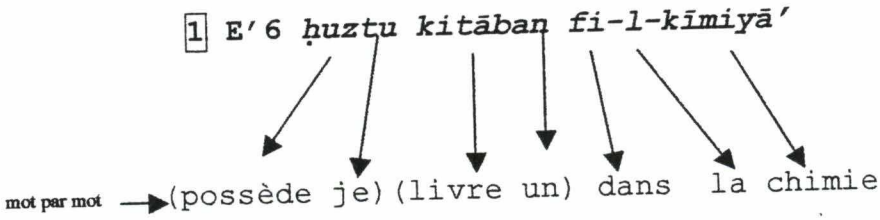

1 E'7 ***amliku kitāban fi-l-kīmiyā'***

mot par mot → (je possède) (livre un) dans la chimie

1 E'8 ***anā mālikun kitāban fi-l-kīmiyā'***

mot par mot → moi (possesseur un) (livre un) dans la chimie

Supposons donc que l'énoncé de départ soit:

1 E'1 ***lī kitābun fi-l-kīmiyā'***

mot par mot → (moi à) (livre un) dans la chimie

nous constatons que cet énoncé s'ouvre sur une préposition accompagnée d'un pronom affixe:

lī → à moi.

Cette combinaison rend l'idée de possession sans que le «je» ait immédiatement la chose possédée. Celle-ci est à soi, mais pas nécessairement sur soi.

Syntaxiquement, il est possible de dire ainsi:

Kitābun lī

«Un livre (est) à moi».

Mais l'ordre des termes doit alors s'inverser:

lī Kitābun

«A moi, un livre».

En effet, il est nécessaire, en arabe, de commencer la phrase par un élément défini. La séquence:

«Un livre, à moi»

Kitābun lī,

est possible, mais elle n'a pas une valeur de phrase; elle peut se traduire:

«Un livre qui est à moi».

La construction ***lī*** devient déterminant de ***Kitābun***. Il manque un verbe pour former une phrase complète dont ***Kitābun*** sera le «sujet» lexical. Nous pouvons en déduire que pour l'énoncé avec sujet indéfini:

lī Kitābun,

la position respective des éléments est significative: elle contribue à indiquer le caractère indépendant du syntagme et le rôle prédicatif de **lī**.

Dans le même schéma syntaxique, nous pouvons avoir comme prédicat des noms, des adverbes, des prépositions marqués par un indicateur de fonction. Nous aurons ainsi, dans les énoncés [1] **E'2**, [1] **E'3**, [1] **E'4** et [1] **E'5**, le prépositions et les noms suivants:

'indī kitābun

Lit ⟶ (Chez moi, un livre)

ma'ī kitābun

Lit. ⟶ (Chez moi, un livre)

ladayya kitābun

Lit ⟶ (auprès de moi, un livre)

fī ḥawzatī

Lit. ⟶ (en ma possession, un livre)

Les quatre expressions (ou constructions: préposition (ou nom) + pronom) dans les énoncés [1] **E'2**, [1] **E'3**, [1] **E'4** et [1] **E'5** ont, grosso modo, le même sens et ils ont le même sens descriptif que l'énoncé de départ [1] **E'1**. Ce qui revient à dire que, relativement à un même contexte d'énonciation, ils représentent le même état de choses. Mais, à y regarder de plus près, ils sont différents l'un de l'autre. Prenons l'énoncé :

[1] **E'2** ***'indī kitābun fi-l-kīmiyā'***

mot par mot ⟶ (Chez moi) (livre un) dans la chimie

Celui-ci signifie, en comparaison avec l'énoncé de départ [1] **E'1**, que le «je» dispose d'un livre, sans qu'il en soit nécessairement à lui. Notons que la préposition ***'inda*** indique, en arabe, la contiguïté soit dans l'espace (à côté, chez, etc.) soit dans le temps (en ce moment, lors de cela, etc.). L'emploi de ***'inda*** au sens de **chez, auprès de**, fait que nous rencontrons ce connecteur surtout avec

des pronoms, dans le sens d'avoir. Ce fait qui existe dès l'époque classique, s'est imposé dans les dialectes maghrébins et orientaux.

Dans la même optique, nous avons les énoncés:

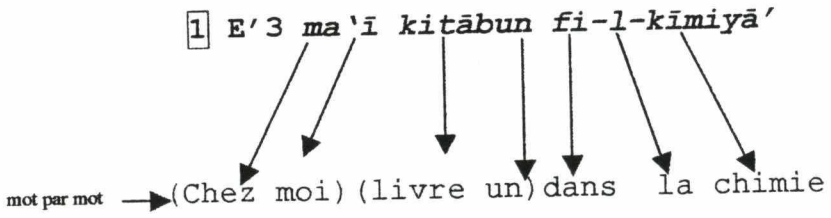

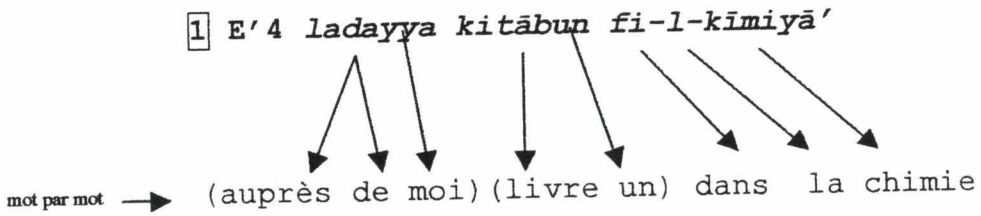

dont les constructions ***ma'ī*** et ***ladayya*** indiquent que le «je» a un livre avec soi, sur soi plutôt qu'à soi. Signalons que les prépositions ***ma'a***[1] et ***ladā*** indiquent, en arabe, aussi bien l'accompagnement dans le temps et l'espace que la possession. De ce fait, elles ont un rapport avec la préposition ***lī*** qui marque la possession.

La différence que nous envisageons donc entre les 1 **E'2**, 1 **E'3**, et 1 **E'4**, c'est que le premier, très courant, est utilisé aussi bien dans la langue classique

(1) La préposition **ma'a** peut indiquer aussi l'accompagnement avec nuance de contraste : **ma'a dālika** : « malgré cela ».

(littéralement: sur) dans l'énoncé:

Ḥuztu 'alā kitābin

«J'ai acquis un livre»,

nous aurons le sens de l'acquisition et de l'obtention. L'usage nous a fait savoir que la construction ***huztu 'alā*** «J'ai acquis» a prôné sur la construction ***huztu*** «Je possède». C'est pourquoi, nous disons que l'énoncé [1] **E'6** est presque inutilisable. Cette confusion pourrait, à mon avis, justifier la dominance du choix de l'énoncé:

[1] **E'7** ***amliku kitāban fi-l-kīmiyā'***

mot par mot → (je possède) (livre un) dans la chimie

par le locuteur, quand il veut exprimer le fait de la possession et de la propriété. Mais cet énoncé signifie souvent la propriété particulière des biens fonds, par opposition à l'énoncé de départ [1] **E'1** utilisé pour indiquer la possession, l'avoir en général.

Quant à l'énoncé:

[1] **E'8** ***anā mālikun kitāban fi-l-kīmiyā'***

mot par mot → moi possesseur (livre un) dans la chimie

tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il est justifié en langue, mais presque inutilisable.

Nous en concluons que ces énoncés dépendent moins, pour leur compréhension, du contexte ou de la situation; ils dispensent, par conséquent, le lecteur de s'y reporter.

II.2. 1.3. Conditions de passage:

En parcourant les deux langues, nous allons procéder à la phase suivante, celle de justifier les conditions de passage d'une langue à l'autre.

II.2. 1.3.1. Du français à l'arabe:

Pour mieux éclaircir cette orientation, nous allons étudier ces énoncés et voir leur équivalent dans l'autre langue:

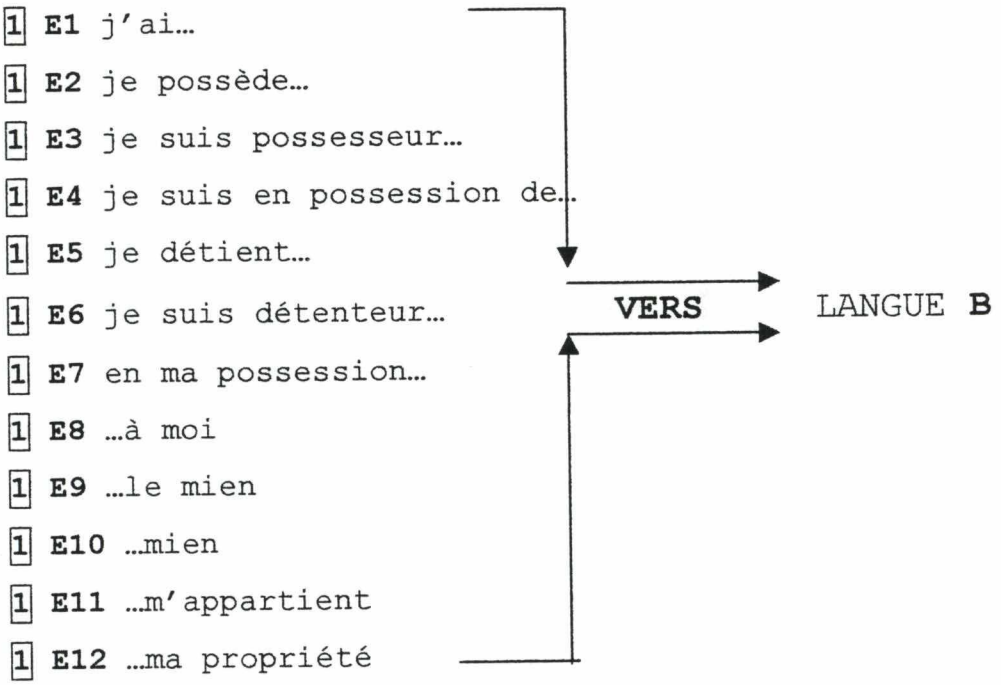

Dans l'énoncé 1 E1, L'expression «J'ai... », peut avoir comme équivalent dans la langue B les expressions suivantes :

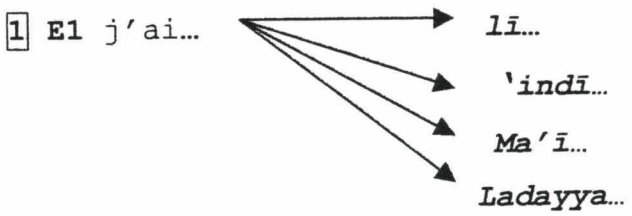

L'idée du verbe «avoir» existe dans les deux langues, mais pas nécessairement à propos des mêmes mots et des mêmes syntagmes. En arabe, il est suppléé par un complexe prépositionnel:

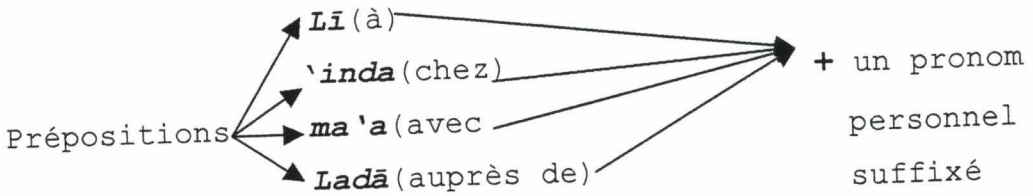

Ce complexe prépositionnel, du point de vue grammatical, n'est pas l'équivalent du verbe «avoir», même si nous nous rendons compte uniquement de la notion «possession».

Cette équivalence ne pose aucun problème en allant de la langue **B** vers la langue **A** (de l'arabe vers le français). En revanche, si nous inversons les pôles, c'est-à-dire, en allant de **A** vers **B**, nous aurons à en délimiter les nuances de la langue **B** (l'arabe). Nous avions dit précédemment que le verbe «avoir», en français, se dit de toutes sortes de biens et particulièrement de ce qui se rapporte à la personne. Gross modo, il a un sens général. Cette idée est donc l'équivalente de plusieurs structures en arabe. Mais l'apprenant de l'arabe peut se trouver, dans ce cas, devant l'embarras du choix. La question qui se pose donc est lequel de ces énoncés choisir? Et dans quel contexte utiliser chacun de ses énoncés?

Voilà bien des questions auxquelles il est intéressant de donner une réponse, parce que c'est là, la finalité de la méthode des succès. Nous essayons de contribuer au choix des situations dans lesquelles nous plaçons l'un ou l'autre énoncé. Nous avions dit plus haut que l'expression:

Lī kitābun

(A moi, un livre)

Rend l'idée que le livre possédé est à soi et pas nécessairement sur soi. Alors que l'expression:

'indī kitābun

(Chez moi, un livre)

signifie que le «je» dispose d'un livre sans qu'il en soit nécessairement à lui. Cette expression s'est imposée dans les dialectes maghrébins et orientaux. En ce qui concerne les autres expressions:

ma'ī kitābun

et

ladayya kitābun,

tout ce que nous pouvons en dire, c'est que la première est beaucoup plus utilisée dans le dialecte que dans l'arabe classique et la deuxième est rarement utilisée lorsqu'il s'agit d'un objet concret.

Ainsi les énoncés que nous proposons comme équivalents proches à l'énoncé de départ dans la langue **A**, sont l'énoncé de départ (***lī***) et l'énoncé $\boxed{1}$ **E'2** (***'indī..***) dans la langue **B**, pour la simple raison qu'ils

sont très utilisés et aussi proches, quant à l'idée traduite par l'énoncé de départ dans la langue **A**.

L'expression «Je possède..» dans l'énoncé 1 **E2** est traduite par l'utilisation, dans la langue **B**, de deux verbes dans les énoncés suivants:

1 **E2** je possède.. → ***aḥūzu..***
→ ***amliku ..***

Le verbe «posséder» se dit généralement de la possession des biens fonds. Cette idée est traduite par deux verbes arabes:

ḥāza et ***malaka***

(ces deux verbes sont à l'infinitif)

dont la différence est facile à dénoter: le premier n'est utilisable que dans des écrits littéraires anciens. Cela serait dû aussi à la cacophonie des sons. Alors que le second l'est abondamment. Notons ici que le verbe ***malaka*** peut se traduire par «avoir», mais nous avons préféré qu'il soit l'équivalent de «posséder» pour la simple raison que le verbe ***malaka*** implique lui aussi la notion de ***milkiyya*** «la possession».

Il en est de même pour l'expression «Je suis possesseur..». Celle-ci ne peut avoir comme équivalent que l' expression: ***Ana mālikun.***

Concernant l'expression «Je détiens..», ses équivalents sont:

Si nous nous référons à la différence entre les verbes «posséder» et «détenir» dans la langue **A** et celle entre les verbes ***malaka*** et ***ḥāza*** dans la langue **B**, évoquées plus haut, nous apercevons que l'équivalent de «détenir», le plus utilisé dans la langue **B** est l'énoncé **1 E'6**. Seulement, cet énoncé se confond avec celui de:

ḥāza + la préposition ***'alā*** (sur)

qui signifie «acquérir, etc.». Nous pouvons en dire que l'énoncé **1 E5** équivaut à **1 E'6**, si l'idée est une acquisition des choses que l'on achète souvent; et à **1 E'7** si la possession est de longue date, par exemple un terrain ou une maison.

II.2.1.3.2. De l'arabe au français:

Dans ce sens, nous aurons à étudier les expressions suivantes:

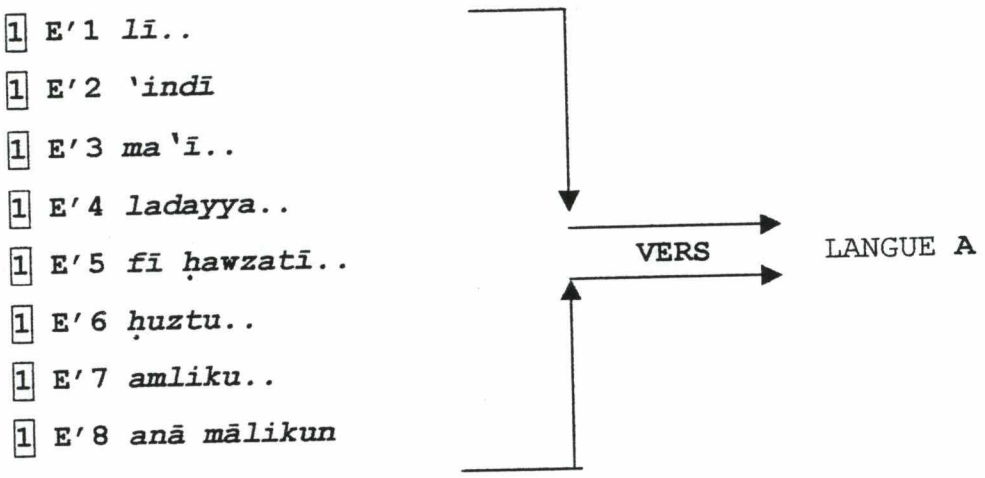

Nous commençons par l'expression:

lī kitābun

«J'ai un livre»,

dans l'énoncé de départ qui aura pour équivalent les expressions suivantes:

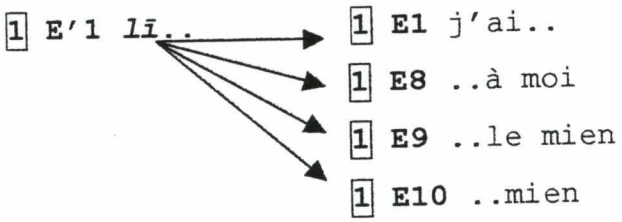

Que convient-il de dégager de cette équivalence? Il est facile, d'abord, de voir qu'une équivalence parfaite (déjà étudiée) s'établira entre:

Ensuite, la construction ***lī***, en arabe, serait

littéralement traduite, en français par les constructions suivantes:

- **A moi**
- **Le mien**
- **Mien**

respectivement dans les énoncés 1 **E8**, 1 **E9** et 1 **E10**. Mais si nous nous référons à ce que nous avions évoqué auparavant, nous constatons que chacun de ces énoncés se soumet à un certain contexte et un certain usage. Seulement, ce n'est pas l'usage et le contexte qui doivent inspirer les mesures à prendre pour «régler» la langue; car l'usage et le contexte sont aujourd'hui quelque chose de si diversifiés que nous ne pouvons plus choisir la variété d'usage et celle de contexte auxquelles ils conviendrait de se conformer. Mais si ces énoncés sont possibles, nous dirons simplement qu'ils répondent à des situations bien précises dans lesquelles se trouve le locuteur.

Les expressions ***'indī..***, ***ladayya..*** et ***ma'ī..*** ne peuvent avoir comme équivalent que l'énoncé de départ:

1 **E1** j'ai..

L'expression ***fī ḥawzatī*** dans l'énoncé 1 **E'5** a comme équivalent deux expressions françaises:

1 E'5 *fī ḥawzatī* .. → 1 **E4** En ma possession
→ 1 **E7** Je suis en possession de..

Si nous voulons traduire mot à mot l'expression ***fī ḥawzatī*** .., nous aurons ainsi la forme suivante:

«En (ou dans) ma possession».

Celle-ci sera manifeste, en français, par deux ordres différents :

- en possession de
- en ma possession.

En se référant à ce qu'il est dit plus haut, la seule différence entre ces deux énoncés, me semble-t-il, c'est que l'énoncé 1 **E7** veut dire que le pouvoir légitime d'un bien véritable que nous tenons par nous-mêmes, en quelques sortes, un pouvoir «légal», «stable», etc. Alors que l'énoncé 1 **E4** exprime une situation probablement transitoire. Cette différenciation pourra être dégagée à travers l'usage de la langue par des individus par rapport à un contexte déterminé.

La construction ***amliku***.. dans l'énoncé 1 **E'7** a pour équivalent parfait la construction «Je possède» dans l'énoncé 1 **E2**; toutes les deux sont utilisées généralement pour désigner toutes sortes de biens fonds. Toutefois, nous dirons là qu'elles sont trop fortes pour l'acquisition d'un livre uniquement. Elle peut avoir

d'autres équivalents proches en arabe, par exemple:

«..m'appartient»

et

«..ma propriété»,

dans les énoncés [1] **E11** et [1] **E12**. Ces deux expressions signifient la même chose mais sont différentes du point de vue du contexte et de l'usage:

[1] **E'7** ***amliku..*** → [1] **E2** Je possède..
→ [1] **E11** ..m'appartient
→ [1] **E12** ..ma propriété

Ces énoncés français ne peuvent s'employer dans les mêmes circonstances de communication. Les énoncés [1] **E11** et [1] **E12** ne sont pas la réplique exacte de l'énoncé [1] **E2**; il y a dans les premiers énoncés une mise en relief, une insistance de la possession que l'on ne trouve pas dans l'énoncé [1] **E2**.

L'expression ***anā mālikun*** peut avoir comme équivalent les expressions suivantes :

[1] **E'8** ***anā mālikun*** → [1] **E3** Je suis possesseur de..
→ [1] **E6** Je suis détenteur de..

L'énoncé [1] **E3** en particulier devrait représenter le fait que le «je» est réellement possesseur

de l'objet «livre»; alors que l'énoncé 1 **E6** démontre qu'il est transitoirement possesseur de cet objet. Là aussi, nous assistons à une différence entre les deux énoncés du point de vue:

Possession stable, légale	**VS**	Possession transitoire, éphémère

Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que l'énoncé 1 **E3** est l'équivalent parfait de l'énoncé 1 **E'8** en arabe.

De là, il résulte ainsi que les choses ne sont malheureusement pas si simples; il y a en fait des différences entre le choix des énoncés dans l'une ou l'autre langue. Le locuteur ne sait pas toujours ce qu'il doit faire; et si nous dressons une statistique de fréquence, nous constatons que certains paradigmes sont plus usuels que d'autres. Il se trouve ainsi que les deux langues ont été façonnées par chaque collectivité pour exprimer «la possession».

Ainsi le résultat de cette étude nous permet de dégager les points suivants:

*. Bien sûr, il n'existe aucune garantie que nous trouvions, dans notre liste, tous les types de

combinaisons signifiant la possession. Il est de même vraisemblable qu'il y aura des trous dans notre choix.

*. Nous avons vu que ces paradigmes se caractérisent par l'addition de certains éléments, le déplacement de certains autres, l'effacement ou la substitution de certains autres enfin.

*. Point n'est besoin de souligner lequel de ces énoncés, aussi bien dans la langue **A** que dans la langue **B**, est le plus satisfaisant. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que l'énoncé $\boxed{1}$ **E2** ne serait pas plus naturel en français que l'énoncé $\boxed{1}$ **E'2** ne l'est en arabe.

*. L'usage et le contexte sont des éléments essentiels dans l'analyse, puisqu'ils permettent de décider, en dernier ressort, de la signification d'un message.

Nous en déduisons, ainsi, que, même si par la force des circonstances, la majorité des énoncés signifiant la «possession» d'un objet concret (un livre de chimie par exemple) rapprochent les deux langues **A** et **B**, il reste que chaque groupe est suffisamment individualisé pour que les deux langues reflètent ces divergences dans leurs énoncés.

Nous remarquons, ainsi, que les énoncés sont basés sur la différence d'interprétation. Ce qui nous permet d'analyser des énoncés issus des autres catégories.

II.2.2. **Exister/*waǧada*** :

L'existence ou ***al-wuǧūd***, considérée comme un contenu universel, exprime dans les deux langues française et arabe, l'état de ce qui existe ou le fait d'être présent dans le monde, par opposition à la non-existence. Le fait, pour un être ou un objet, d'exister, d'être réel, abstraction faite de la représentation qu'une conscience peut avoir de cet être ou de cet objet et des caractères qui définissent sa nature et son essence.

L'existence ou ***al-wuǧūd*** est donc le fait que l'être existe et que l'être n'est pas imaginaire. Cependant, ce contenu est différemment décrit par des éléments linguistiques dans l'une et l'autre langue. D'autant plus que son sens général peut se limiter à partir du moment où il sera rattaché à d'autres éléments. Nous en prenons comme exemple les éléments suivants dans lequel «l'existence» est conditionnée par l'environnement:

[Genre d'oiseaux + existence + Afrique.]

Nous pourrions, par la suite, formuler l'énoncé de départ dans les deux langues.

II.2.2.1. **Etude du verbe exister:**

Dans la langue **A**, soit le français, nous

avons choisi l'énoncé de départ suivant :

2 **E1** Ce genre d'oiseaux existe en Afrique.

Il faut d'abord délimiter les pôles de l'énoncé considéré. Du point de vue syntaxique, il peut être constitué de trois éléments:

Ce genre d'oiseaux	existe	en Afrique
1	2	3

qui seraient traduits, du point de vue «sémantique», de la façon suivante :

«Etre animal»	«existence»	«localité»
1	2	3

Si nous nous contentons du premier et second éléments :

[Ce genre d'oiseaux] et [existe],
1 2

la notion d'existence est susceptible d'avoir le sens fort du terme, à savoir:

avoir l'être

(cet être animal qui a des plumes, des ailes, un bec, etc., fait partie des êtres réels, vivants, etc.).

La relation :

1 ⟷ 2

est alors réversible. L'intéressant, c'est qu'entre les deux, nous constatons une parfaite cohérence. Par contre, si, à ces deux éléments, s'ajoute le troisième élément «en Afrique», la notion «existence» aurait, ici, un sens précis, autre que celui de la combinaison précédente.

Il en résulte ainsi que :

Existence + **X** Eléments

engendre certainement :

= **X** SENS

L'ordre dans lequel se succèdent les éléments de l'énoncé, est un indice d'analyse car chaque partie de l'énoncé est dépendante de l'autre, quant à sa compréhension et sa cohérence.

Contentons-nous donc de la combinaison :

EXISTENCE + LOCALITE

Celle-ci peut être interprétée, en français, par des énoncés potentiels issus de l'énoncé de départ :

2 **E2** Ce genre d'oiseaux est en Afrique.

2 **E3** Il existe ce genre d'oiseaux en Afrique.

2 **E4** Ce genre d'oiseaux vit en Afrique.

2 **E5** Ce genre d'oiseaux se trouve en Afrique.

2 **E6** Ce genre d'oiseaux réside en Afrique.

2 **E7** Il y a ce genre d'oiseaux en Afrique.

2 **E8** Il est ce genre d'oiseaux en Afrique.

A première vue, tous ces énoncés semblent être identiques; mais en réalité, ils ne le sont pas. Chacun d'entre eux, est régi par une situation et/ou un contexte différents.

Le verbe «exister» dans l'énoncé de départ:

2 **E1** Ce genre d'oiseaux existe en Afrique.

signifie: le fait d'être en réalité, hors du néant, etc. Ce qui fait que ce verbe soit, selon l'usage, synonyme ou opposant au verbe «être» dans l'énoncé:

2 **E2** Ce genre d'oiseaux est en Afrique.

Selon l'utilisation classique, «exister» est synonyme de «être», mais dans la pratique «exister» insiste avec plus de force sur la réalité que «être», verbe monosyllabique dans ses formes les plus courantes, affaibli par ses emplois de copule et d'auxiliaire. L'opposition:

«EXISTER» **VS** «ETRE»

se manifeste nettement dans la langue d'aujourd'hui. D'abord, il est rare en effet, qu'on puisse employer le

verbe «être» absolument comme dans la formule de **DESCARTES:**

«je pense donc je suis».

Le verbe «être» sert surtout de copule pour introduire le prédicat du thème. Alors que «exister» s'emploie très souvent avec la notion de réalité constatable.

Le verbe «être», dans l'énoncé 2 **E2** sert plutôt à localiser le lien qui est l'Afrique; tandis que le verbe «exister», dans l'énoncé de départ 2 **E1**, se penche vers l'existence, la réalité d'être, etc. Cela est dû, en partie, à sa signification par lui-même qu'une chose a une consistance à partir d'autre chose. Il s'agit, en effet, de savoir de quoi ce qui existe a son existence.

Il en résulte ainsi que :

- Le verbe «être», rare dans le sens d'exister dans la langue parlée, a une relation plutôt avec l'élément «en Afrique» qui indique le lieu, l'endroit, l'espace,.. qu'avec l'existentiel.
- Le verbe «exister», quant à lui, a pour but essentiellement de définir l'être, le réel, etc.

Il en ressort que l'énoncé :

2 **E3** Il existe ce genre d'oiseaux en Afrique.

signifie la même chose que l'énoncé de départ 2 **E1**. La

seule différence, c'est que l'un et l'autre énoncé peuvent être prononcés séparément dans des circonstances différentes.

Cependant, la confusion entre «exister» et «être» amène le locuteur à choisir d'autres énoncés possibles :

2 **E4** Ce genre d'oiseaux vit en Afrique.

2 **E5** Ce genre d'oiseaux se trouve en Afrique.

2 **E6** Ce genre d'oiseaux réside en Afrique.

Il est vrai que la distinction n'est pas toujours perceptible entre «exister» et «être» dans un lieu, mais encore plus entre «vivre», «se trouver» et «résider» dans un lieu.

L'énoncé 2 **E4** prend, très facilement la valeur d'une existence, mais cette fois-ci dans le temps, avec un départ et une fin. Alors que l'énoncé 2 **E5** se dit plutôt par rapport à la situation d'une personne étant par hasard dans tel lieu.

Quant à l'énoncé 2 **E6**, il est presque inutilisable. Ce n'est pas parce qu'il est agrammatical, mais simplement que l'on n'est pas accoutumé à concevoir l'animal comme un humain qui réside habituellement dans

un endroit et que par conséquent, il n'est pas courant de l'exprimer ainsi. Mais la langue ne l'interdit nullement. Ce qui crée le poids polémique d'un pareil énoncé, c'est juste qu'elle tient en lisière, sans qu'il en soit de fréquent usage, la possibilité d'employer le verbe «résider» (être établi d'une manière habituelle dans un lieu) pour désigner «de» l'animal. Il est de même pour toute association qui viole intentionnellement les compatibilités usuelles.

La difficulté que nous éprouvons à distinguer nettement les diverses nuances de ces énoncés, prouve donc le large emploi qui en est fait.

Les énoncés :

2 **E7** Il y a ce genre d'oiseaux en Afrique.

2 **E8** Il est ce genre d'oiseaux en Afrique.

sont rarement utilisés, dans ce genre de situation, pour la simple raison qu'ils aboutissent à une confusion quant à leur usage.

D'une manière différente, le premier énoncé, mis à l'impersonnel, par la locution «il y a», reflète tantôt l'idée de l'existentiel, tantôt la localisation. Cette ambiguïté permet au locuteur d'éviter cette expression et de choisir, par la suite, soit les énoncés 2 **E1** et 2 **E2** qui expriment l'idée de l'existence ou de

l'être, soit l'énoncé 2 **E4**, qui signifie tout simplement la «vie».

La locution «il y a» ne peut passer inaperçue. L'examen de ce problème n'est pas inintéressant. Peut-être derrière lui, se profilent des universaux tels que les notions de «nécessité» et d'«existence». Il nous semble plus significatif, pour le français contemporain, d'inventorier la gamme de son emploi et il est certain qu'avec «il y a», la matière est inépuisable.

La locution «il y a» est donc composée de deux éléments :

Il et **y avoir;**

le premier ne rappelle pas une notion ou un référent présupposé ou précité dans le discours, mais préfigure formellement une notion qui vient dans la suite du discours. «**Il**» exprime donc la personne d'univers causatrice et active. «**Y avoir**», quant à cet élément, est considéré comme un verbe composé, du fait de son homogénéité lexicale et grammaticale et du fait de la solidarité, en syntaxe, des éléments qui le composent.

L'analyse de «**Y avoir**» comme verbe composé attributif et impersonnel, permet de comprendre le parallèle de forme et de sens entre «**il y a**» et «**il est**». Celle-ci, utilisée dans l'énoncé 2 **E8**, est rayée de

l'usage, dans ce genre de contexte, à cause peut-être de sa signification confuse et archaïsante.

La différence entre les deux expressions paraît être claire: c'est que la première est souvent exprimée dans la langue parlée, la seconde, dans la langue écrite.

De l'analyse des paradigmes possibles en français, nous constatons les éléments suivants :

*. Parfois, on fait signifier au mot «exister» la même chose qu'au mot «être» et parfois au mot «être» la même chose qu'au mot «exister», c'est pourquoi, il est difficile, d'ailleurs, de les séparer.

*. L'énoncé 2 **E4** est celui qui convient le mieux à ce genre de situation.

*. Il est clair que les nuances entre paradigmes reposent beaucoup plus sur le contexte et la situation que le sens de ces paradigmes. L'opération que nous avons effectuée peut nous amener, toutefois, à l'erreur due à la complexité et aussi à l'ambiguïté de l'usage.

II.2.2.2. Étude du verbe *wağada* :

Passons maintenant à la langue **B**, soit l'arabe. L'énoncé de départ:

2 E'l *Yūğadu hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya*

mot par mot → (il existe) ce le genre de le oiseaux dans Afrique.

est supposé l'équivalent du point de vue significatif, à celui de la langue **A**.

Dans cet énoncé, l'expression:

Yūğadu

«Il existe»

est un passif impersonnel, dérivé de la racine[1] [*w*], [*ğ*], [*d*] tout comme la forme active ***wağada*** «exister» et le substantif ***wuğūd*** «existence». ce qui est remarquable, c'est que le verbe ***wağada***, traduit en français par le verbe «trouver» et ne saurait signifier l'idée de l'existence que s'il est à la forme passive (de l'inaccompli).

---

(1) La racine n'a pas d'existence effective à l'état pur, on ne la trouve que dans ses variations, dans les 'rythmes' qu'on lui donne. La racine n'indique pas le sens d'une manière ponctuelle; liée à la puissance de faire des variations, elle indique le sens dans le développement de cette puissance.

2 E'5 ***hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr huwa fī ifrīqiyya.***

mot par mot → ce le genre de le oiseaux lui dans Afrique.

2 E'6 ***Ya'īšu hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya.***

mot par mot → vit ce le genre de le oiseaux dans Afrique.

2 E'7 ***Yakmunu hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya.***

mot par mot → réside ce le genre de le oiseaux dans Afrique.

Dans l'énoncé:

2 E'2.***hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr mawǧūdun fī ifrīqiyya.***

«Ce genre d'oiseaux existe en Afrique»,

le participe passif ***mawǧūdun*** est une autre tournure pour exprimer l'existence. La seule différence entre l'énoncé de départ 2 **E'1** et celui-ci, c'est que le premier est employé à la forme impersonnelle qui indique, d'une façon ambiguë l'idée de l'existentiel; alors que la seconde insiste sur le fait que ce genre d'oiseaux existe «réellement» en Afrique.

le participe passif ***mawǧūdun*** qui non seulement signifie par lui-même le fait d'exister, d'être présent, mais également est loin de l'ambiguïté de l'«être».

L'énoncé:

2 E'3.***Kāna hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya.***

« Ce genre d'oiseaux 'était' en Afrique »,

englobe, lui aussi, la notion de ***kaynūna*** l'«être», par le biais du verbe ***kāna***. Ce verbe ne signifie l'être qu'au passé. Le mettre au présent, c'est donner la forme du présent à un sens qui le repousse et qui ne saurait s'y exprimer. Mais ***kāna*** n'a pas cessé d'être actuel, simplement son actualité ne se fait plus sentir. On fige son développement en être pour les besoins du passé et parce que les temporalités sont ainsi incompatibles.

Le verbe ***kāna*** est fait pour exprimer le passé. Les grammairiens arabes sont unanimes pour l'appeler «verbe passé défectueux». Il se trouve cependant que la langue arabe a des formes et que rien n'empêche un verbe de prendre toutes ses formes. Ainsi, il suffit qu'il vienne à l'idée de mettre ***kāna*** à la forme du présent pour qu'il donne ***yakūnu*** qui a un sens de la possibilité.

Kāna, traduit donc en français par le temps passé, peut aussi signifier la continuité et la dureté. Par conséquent, nous pourrions utiliser le verbe au

Reste à étudier le dernier énoncé:

2 E'5 ***Yakmunu hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya.***

«Ce genre d 'oiseaux réside en Afrique».

Celui-ci est rarement utilisé pour la simple raison que l'emploi au sens figuré prime sur celui de la localisation.

Il en résulte ainsi que, pour exprimer l'idée de l'existentiel, le locuteur arabe emploie, souvent, différentes tournures grammaticales comme: le passif impersonnel, le participe passif, le pronom personnel ***huwa***... Ce fait qui peut paraître étonnant pour d'autres langues est pourtant intelligible, dès qu'on les replace dans le contexte linguistique.

Allons maintenant à l'analyse des équivalences et voir par la même occasion, si ces tournures auront des similaires dans l'autre langue, soit le français.

II.2.2.3. Conditions de passage:

En parcourant les deux langues, nous allons procéder à la phase suivante, celle de justifier les conditions de passage d'une langue à l'autre.

II.2.2.3.1. **Du français à l'arabe:**

Avant de nous pencher pour cette analyse, il serait souhaitable d'établir un tableau par lequel nous indiquons les conditions de passage des structures françaises à l'arabe:

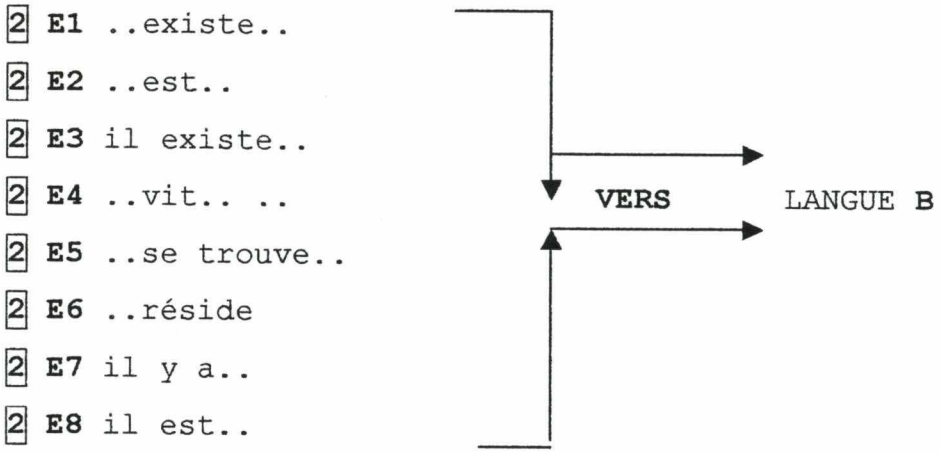

Ce tableau comprend donc différentes conditions de passage de la langue **A** vers la langue **B**.

Nous avions déjà établi, dans l'analyse de la «possession», le mode d'emploi comportant les conditions de passage d'un énoncé à l'autre.

Essayer de comparer les deux langues de ce point de vue est une tâche difficile. C'est pourtant de cette approche qu'on pourrait avoir des résultats

intéressants, car le locuteur, dans n'importe quelle langue, ne se contente pas, pour exprimer un phénomène, d'un seul champ de surface significatif ou conceptuel.

Commençons d'abord par l'énoncé de départ:

2 **E1** Ce genre d'oiseaux existe en Afrique.

Le verbe exister, dans cette énoncé, a pour équivalent en arabe, les tournures suivantes :

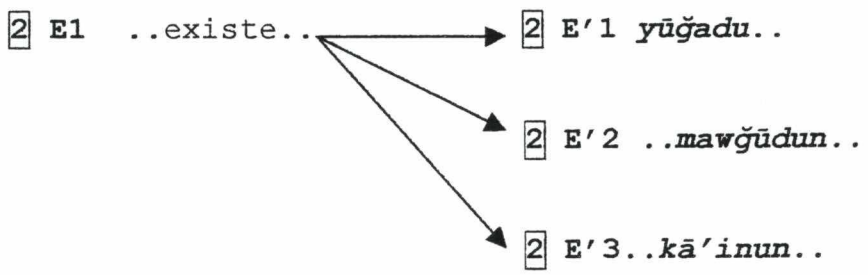

Ce schéma permet de constater que le verbe «exister», dans l'énoncé de départ 2 **E1**, peut être traduit en arabe par trois possibilités. Il est tout à fait clair que nous ne saurions les utiliser toutes à la fois. Il se pourrait que chacune d'entre elles s'emploie dans un contexte différent de celui des autres. Mais il y en aura certainement une qui correspondrait le plus à l'énoncé de départ 2 **E1**.

Commençons d'abord par l'énoncé de départ 2 **E'1** dans la langue arabe. Nous avons déjà signalé que

l'énoncé, supposé traduire l'énoncé 2 **E1**, commence par la locution ***yūǧadu***. Alors que celle-ci est elle-même traduite en français par des locutions comme:

«il existe» et «il y a».

Si notre choix est porté sur lui, c'est parce que nous avons cru, un moment donné, qu'il pourrait signifier l'idée concrète de l'existentiel. Mais, en réalité, il n'en est pas un.

Le participe ***kā'in*** «l'être», dans l'énoncé 2 **E'3**, est dans la même situation. Tout locuteur arabe qui a quelque conscience de ce qui se passe en lui au moment où il se sert de sa langue, ne peut pas se trouver dans l'embarras, quand il s'agit de déterminer la distinction entre ***kā'in*** et ***mawǧūd***, utilisé dans l'énoncé 2 **E'2**.

Toutefois, nous pourrions constater que :

- Le premier, le participe ***kā'in***, est plus proche de l'idée de l'être que celle de l'existentiel.
- Le second, le participe passif ***mawǧūd***, est en revanche, plus proche de l'idée de l'existentiel que celle de l'être. Nous disons, par conséquent, que le locuteur en choisit un, lorsqu'il veut exprimer l'une ou l'autre signification.

L'énoncé :

2 **E2** Ce genre d'oiseaux est en Afrique,

peut avoir comme équivalent les structures suivantes :

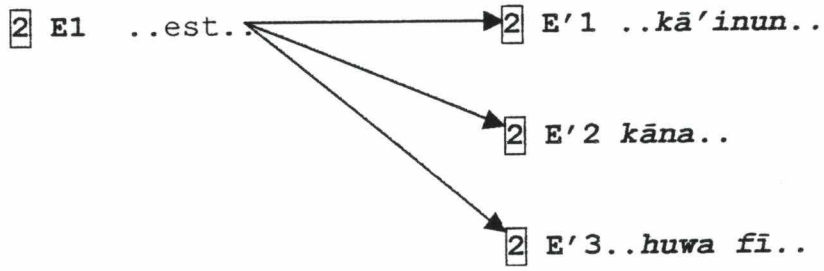

Considéré dans son ampleur, le problème du rapport entre l'être et ***al-kaynūna*** n'est pas un fait linguistique uniquement, mais quelque chose de vaste qui concerne l'ensemble des deux langues arabe et française.

Le verbe être, employé dans l'énoncé 2 **E2**, se trouve confronté à trois énoncés possibles en langue arabe. Essayons de voir lequel est le meilleur énoncé équivalent.

Le participe ***kā'in*** indique, dans cet énoncé, «l'existentiel» plutôt que l'«être». Cela paraît, évidemment, paradoxal, dans la mesure où nous avons dit plus haut que l'être est traduit en arabe par ***kā'in*** (ou ***kaynūna***). Si nous nous introduisons au cœur de l'énoncé, nous constatons que ***kā'in*** est rattaché beaucoup plus à l'élément localisé (en Afrique) qu'à son entité. Néanmoins, il est considéré comme la meilleure approximation pour traduire, dans ce cas, le verbe être;

mais cela ne signifie pas qu'il en est l'équivalent. Tous les arabisants, remarque **M. CHELLI**, savent que des phrases comme :

«Je pense donc je suis»

ou «To be or not to be»

sont tout à fait intraduisibles en langue arabe[1].

Mais si nous essayons de chercher ce qui est similaire, nous aboutissons sûrement à des traductions qui signifient:

«Je pense donc j'ai une nature»

ou

«Suis-je ou non possible».

Quant au verbe ***kāna***, nous pouvons le considérer comme un cas spécial du fait qu'il laisse planer une certaine ambiguïté, quant à son utilisation. En effet, ce qu'il y a de surprenant dans ce verbe, c'est qu'il traduit le verbe «être», chaque fois qu'il a la forme du passé. Au passé, il est immédiatement traduit par la copule des langues occidentales, mais il n'en fait pas fonction. Il apparaît dans le discours par la confrontation de deux temporalités incompatibles. D'où la relation suivante:

«Kāna» hāḏa-l naw'u.. fī ifrīqiyya

«Ce genre d'oiseaux 'était' en Afrique».

---

[1] CHELLI, M., **La parole arabe**, Sindbad, Paris, 1980, pp. 105-110.

Ce qui n'exprime pas, du tout, la réalité de l'énoncé en langue française qui, lui, se situe au présent. Disons qu'il peut en être ainsi, si nous prenons en considération la notion de la continuité et de la dureté. Nous aurons par la suite:

***kāna*.....**

au sens de «Il l'était et il l'est encore».

Il resterait un seul cas, mais qui n'a encore pas été envisagé d'une manière exhaustive: le pronom ***huwa***. Son emploi est moins d'exprimer l'«être» dans son entité que d'insister sur le fait que telle ou telle personne existe réellement.

De là, nous pourrions ainsi aboutir aux résultats suivants :

- Nous employons l'énoncé 2 **E'4** lorsque nous voulons exprimer l'idée de l'existentiel, de la localité..
- Nous employons l'énoncé 2 **E'5** lorsque nous voulons désigner la notion de la continuité, de la dureté..
- Nous employons l'énoncé 2 **E'6** lorsque nous voulons insister sur les faits considérés.

*L'*énoncé:

2 **E3** Il existe ce genre d'oiseaux en Afrique.

n'a pour équivalent en arabe que l'énoncé 2 **E'1:**

il existe..⟶ ***yūǧadu..***

*L'*énoncé:

2 **E4** Ce genre d'oiseaux vit en Afrique.

n'a pour équivalent en arabe que l'énoncé:

2 **E'6.** ***Ya'īšu hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya.***

Si nous consultons le dictionnaire des deux langues, nous constatons clairement que les deux termes:

ya'īšu et vit

ont la même signification «Passer sa vie habituellement dans tel endroit». Par conséquent, le contexte dans lequel le terme ***ya'īšu*** est utilisé en arabe, serait le même pour celui de «vivre» en français. D'où l'équivalence «parfaite» entre ces deux énoncés.

*L'*énoncé:

2 **E6** Ce genre d'oiseaux réside en Afrique.

équivaut en arabe à l'énoncé:

2 **E'7** ***Yakmunu hāḏa-l-naw'u mina-l-ṭuyūr fī ifrīqiyya.***

Les deux énoncés signifient dans leur langue:

«Etre établi d'une manière habituelle dans un lieu».

Cependant, leur emploi au sens figuré prime souvent sur celui utilisé dans l'idée de l'existentiel. C'est pourquoi, nous rencontrons rarement ces deux termes employés dans ce genre de situation.

II.2.2.3.2. De l'arabe au français:

Dans ce sens, nous aurons à étudier les expressions suivantes:

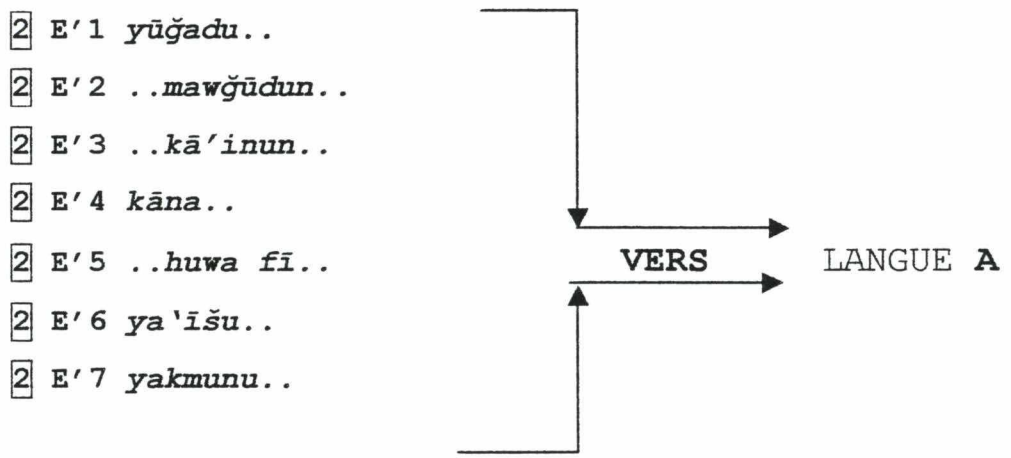

L'expression ***yūǧadu,*** dans l'énoncé 2 **E'1**, peut avoir comme équivalentes les expressions françaises suivantes:

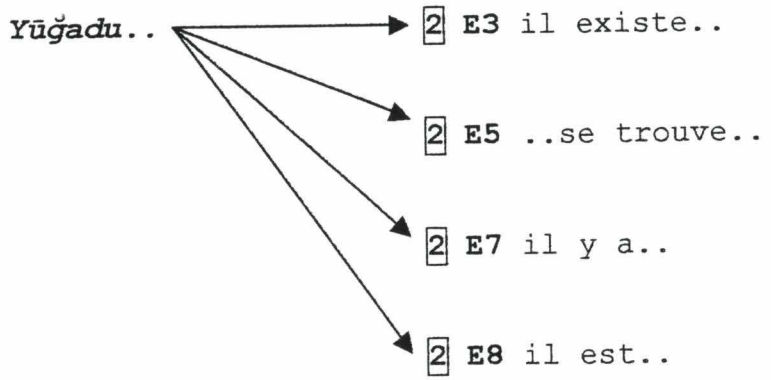

Il est vrai que les éléments fournis par la situation ou le contexte sont impliqués dans tel ou tel énoncé, et sans eux celui-ci ou celui-là serait simplement absurde. C'est pourquoi l'apprenant se voit surtout obliger de se demander de l'emploi de tel énoncé au lieu d'un tel autre.

L'utilisation des locutions comme

«il se trouve»,

«il existe»,

«il y a….»,

«**il est**»,

dans les énoncés 2 **E5**, 2 **E3**, 2 **E7** et 2 **E8**, crée un embarras de choix chez l'apprenant de la langue française. Nous essayons dans ce cas, de reconstituer le contexte de chacune des locutions considérées.

La locution «se trouve...» dans l'énoncé 2 **E5** est utilisée pour délimiter l'endroit où ce genre d'oiseaux peut être temporairement localisé.

La locution «Il existe...» est mieux placé pour signifier que ce genre d'oiseaux existe «réellement». Contrairement, à celle d' «Il y a» qui englobe en elle l'ambiguïté et celle de la localisation. C'est donc au locuteur de choisir l'emploi qu'il lui conviendrait.

Quant à la locution «Il est», il est absolument exact que son usage est rarissime dans l'énonciation, dans la conversation, ou même dans le récit présenté sans apprêt.

Il en résulte ainsi qu'à chaque énoncé, dans la langue arabe, correspondrait un autre dans la langue française et vice versa, même s'il n'y aurait pas d'équivalents directs.

Et, plus nous faisons effort pour dégager les possibilités de passage, plus nous avons de difficultés à élaborer le choix. Ce qui est le cas pour les locutions «se trouve....» , «Il y a», etc. d'un côté, ***kā'inun*** .., ***huwa fī***.., etc. de l'autre.

Ce rapprochement ou cette systématique d'analyse nous permet de préciser quelles sortes d'actes illocutionnaires (parmi d'autres), nous sommes susceptibles d'accomplir lorsque nous énonçons telle phrase ou telle autre.

II.2.3. *Souhaiter/tamannā* :

Le «souhait» ou ***al-tamannī***, en arabe, fait penser à l'espérance qu'on a, qu'elle soit exprimée ou non, de voir se réaliser, s'accomplir une chose plus ou moins précisée. «Souhaiter» ou ***tamannā***, c'est désirer, sinon d'une façon plus vague, du moins plus secrète, plus intime sans savoir comment la chose souhaitée pourra être obtenue. Souhaiter, c'est faire l'acte de politesse sociale consistant à exprimer un désir (authentique ou simulé). Ce sentiment est donc exprimé de plusieurs façons dans des différentes situations dans les deux langues, française et arabe.

II.2.3.1. **Etude du verbe souhaiter** :

Notre choix portera sur la phrase simple:

3 **E1** Je souhaite réussir

et qui formera l'énoncé de départ en langue **A**, soit le français.

L'énoncé de départ est donc une phrase simple portant un syntagme nominal constitué par le pronom «je» et un syntagme verbal, par deux verbes: l'un est conjugué, l'autre mis à l'infinitif et qui est considéré comme complément d'objet direct. Nous pouvons avancer que

cet énoncé n'est émis que dans une situation donnée. En l'occurrence, en réponse à une question du type:

«Pensez-vous réussir»

ou

«Est-ce que vous réussissez»

ou encore lors d'une discussion entre locuteurs au sujet d'un examen, d'un concours ou même d'une profession.

En énonçant:

Je souhaite réussir,

le «je» exprime un désir, mais le «je» présuppose là certains facteurs extérieurs limitatifs qui peuvent empêcher cette réussite. Le degré du vouloir réussir est assez faible. Implicitement, nous remarquons une certaine façon de baisser les bras du locuteur en face de ce désir de réussir.

De cet énoncé, nous pourrions dégager d'autres qui forment le paradigme suivant:

3 **E2** J'espère réussir.

3 **E3** Je désire réussir.

3 **E4** J'aimerais réussir.

3 **E5** Je voudrais réussir.

3 **E6** J'aspire à la réussite.

3 **E7** J'ai l'espoir de réussir.

3 **E8** J'ai l'espérance de réussir.

3 **E9** J'ai envie de réussir.

3 **E10** Mon souhait est de réussir.

3 **E11** Mon désir est de réussir.

3 **E12** Mon espoir est de réussir.

3 **E13** Mon espérance est de réussir.

3 **E14** Mon vœu est de réussir.

Commençons par l'énoncé:

3 **E2** J'espère réussir.

Celui-ci s'emploie normalement quand l'objet de l'espérance est futur par rapport à l'action d'espérer.

Quant à l'énoncé:

3 **E3** Je désire réussir,

il exprime le sentiment bien prononcé et durable qui nous porte vers un objet déterminé. Il dit moins que vouloir et ne concerne que le sentiment (et non l'action). C'est simplement tendre vers un acte qu'on voudrait faire.

Dans l'énoncé:

3 **E4** J'aimerais réussir,

nous remarquerons tout de suite l'emploi du conditionnel qui traduit un futur hypothétique. Selon la plupart des linguistes modernes, le conditionnel n'est rien d'autre qu'un secteur de l'indicatif. Ainsi, à chaque emploi du conditionnel, quand l'action est située dans le champ du futur hypothétique, «j'aime réussir» englobe une

réussite plus générale et montre un certain trait de caractère de la personne qui émet cet énoncé. Le locuteur est quelqu'un de sûr de lui. «J'aimerais réussir» est employé en vue d'une réussite plus particulière et ne nous donne aucune indication, quant au caractère de l'énonciation. Le «je» exprime, ici, l'amour et l'affection beaucoup plus qu'il n'exprime la réalisation de la réussite.

En ce qui concerne l'énoncé:

3 **E5** Je voudrais réussir,

nous remarquerons, là aussi, une nette différence de sens dans le passage de l'indicatif au conditionnel. Prenons d'abord l'indicatif puis le conditionnel. Dans l'expression:

«Je veux réussir»,

nous faisons appel à une obstination, une volonté, une détermination fixe, généralement fermée, arrêtée qui suppose surtout des choses dont l'exécution est actuelle, où doit se faire presque immédiatement. En quelque sorte, le «je» va faire tout ce qui est en son pouvoir pour réussir, quitte à employer tous les moyens et prendre comme devise:

«La fin justifie les moyens».

Quant au:

«Je voudrais réussir»,

il implique un souhait. Le «je» n'a peut-être pas les

moyens de réussir, mais il le souhaite. Cela peut supposer que la chance de réussir est minime par rapport à celle de l'échec. Donc, le «je» a un sentiment (désir, souhait) de réussir et possède la volonté de travailler davantage pour réussir. Derrière l'utilisation du conditionnel, il peut y avoir un «mais» implicite, par exemple:
«Je voudrais réussir mais on me crée davantage d'obstacles».

L'énoncé:

3 **E6** J'aspire à la réussite,

implique que tous les moyens ne sont pas en la possession du «je». C'est une construction transitive indirecte. Il n'implique que l'idée des désirs qui nous poussent à une chose. Là aussi, nous discernons une certaine ambition de réussir, un certain vouloir d'arriver au but, mais le locuteur n'a pas tous les moyens.

L'énoncé:

3 **E7** J'ai l'espoir de réussir,

exprime un désir qui porte sur un objet bien précis: la réussite d'un examen, d'un concours, dans une compétition et qui doit se réaliser prochainement. Le «je» attend donc la réussite et croit qu'il arrivera sans concevoir la possibilité de la réalisation de son désir.

En revanche, l'énoncé:

3 **E8** J'ai l'espérance de réussir,

exprime une attente d'un bien qu'on désire et qu'on pense devoir se réaliser; l'espérance se rapporte, soit à un événement dont la nature ne nous est pas bien connue, soit à quelque chose qui pourrait mettre fin à nos maux.

Dans l'énoncé:

3 **E9**. J'ai envie de réussir,

le «je» désire la réussite en laissant supposer du caprice et de la fantaisie. Il présente donc ce désir comme un sentiment passager.

Quant aux énoncés :

3 **E10**. Mon souhait est de réussir.

3 **E11**. Mon désir est de réussir.

3 **E12**. Mon espoir est de réussir.

3 **E13**. Mon espérance est de réussir.

3 **E14**. Mon vœu est de réussir.

Ils ont le même schéma syntaxique; «Mon souhait», «Mon désir», «Mon espoir», «Mon espérance» et «mon vœu» sont des expressions qui peuvent se placer au début comme à la fin de la phrase. Elles sont suivies de l'auxiliaire «être» et de la préposition «de» plus l'infinitif «réussir». Ces énoncés font partie de la langue écrite et/ou soutenue. Ils ne sont pas familiers.

Dans l'énoncé:

3 **E10**. Mon souhait est de réussir,

le locuteur s'exprime seulement dans un contexte bien précis: réunion entre professionnels par exemple. Il présente ce souhait comme vague et sans préciser la manière. Alors que l'énoncé:

3 **E11**. Mon désir est de réussir,

peut marquer une certaine agitation, chez le locuteur, causée par le besoin de cette réussite et surtout par la difficulté ou l'impossibilité de l'accomplir. «Mon espoir» et «mon espérance», dans les énoncés:

3 **E12**. Mon espoir est de réussir.

3 **E13**. Mon espérance est de réussir.

sont des expressions qui éprouvent une certaine nuance. «Mon espoir» est plus précis dans son objet et s'envole dès que ce désir a été atteint ou a cessé d'être possible. «Mon espérance» se rapporte généralement à un événement dont la nature ne nous est pas bien connue et est en même temps tenace et durable, parce que l'espérance ne meurt jamais dans le cœur des hommes.

Enfin, l'énoncé:

3 **E14**. Mon vœu est de réussir..

exprime un souhait formulé à quelqu'un et toujours précis.

II.2.3.2. Étude du verbe *atamannā* :

Passons maintenant à la langue **B**, soit l'arabe. Nous avons choisi comme énoncé de départ, la construction suivante :

3 **E'1. *atamannā an anǧaḥa***

mot par mot → (Je souhaite) que (je réussisse)

Là, les deux verbes sont conjugués. Le second verbe est introduit par une préposition ***an*** qui a comme équivalent, en français, l'expression «que». Dans cet énoncé, la réalisation de l'acte est beaucoup plus sûr. Nous pouvons le considérer comme réponse à une question dans une discussion.

Un paradigme formé d'énoncés peut être dégagé à partir de l'énoncé de départ :

3 **E'2. *āmulu an anǧaḥa***

mot par mot → (Je espère) que (je réussisse)

3 **E'3. *Awaddu an anǧaḥa***

mot par mot → (Je souhaite) que (je réussisse)

3 E'4. *uḥibbu an anǧaḥa*

mot par mot → (Je "aime") que (je réussisse)

3 E'5. *urīdu an anǧaḥa*

mot par mot → (Je «veux») que (je réussisse)

3 E'6. *arǧū an anǧaḥa*

mot par mot → (Je souhaite) que (je réussisse)

3 E'7. *laytanī an anǧaḥa*

mot par mot → (souhaite je) que (je réussisse)

3 E'8. *la'allī anǧaḥu*

mot par mot → (souhaite Je) (je réussis)

3 E'9. *biwaddī an anǧaḥa*

mot par mot → (par+ souhait mon) que (je réussisse)

3 **E'10** ***amalī an anǧaḥa***

mot par mot → (Espoir mon) que (je réussisse)

3 **E'11.** ***arġabu fi-l naǧāḥ***

mot par mot → (Je désire) dans la réussite

3 **E'12.** ***aṭmaḥu fi-l naǧāḥ***

mot par mot → (Je aspire dans la réussite

3 **E'13.** ***umniyatī an anǧaḥa***

mot par mot → (Souhait+mon) que (je réussisse)

3 **E'14.** ***raġbatī an anǧaḥa***

mot par mot → (Désir mon) que (je réussisse)

Les énoncés 3 **E'2**, 3 **E'3**, 3 **E'4**, 3 **E'5** et 3 **E'6** ont le même schéma syntaxique que l'énoncé de départ

3 **E'1:**

[Verbe + sujet + particule ***an*** + verbe (au subjonctif)].

↓

«que»

Quand la principale énonce un désir (ce qui est le cas ici), un ordre, une défense, une capacité, une crainte, elle est suivie d'une subordonnée au subjonctif avec ***'an*** «que». Toutefois, dans tous ces énoncés, la proposition subordonnée:

(particule ***an*** + verbe)

peut être remplacée par un ***maṣdar*** «substantif». Nous aurons, ainsi, le paradigme suivant :

- ***āmulu [al-naǧāḥ]***

«J'espère + [la réussite]»

- ***awaddu [al naǧāḥ]***

«Je souhaite [la réussite]»

- ***uḥibbu [al naǧāḥ]***

«J'aime + rais" + [la réussite]»

- ***urīdu [al nagaḥ]***

«Je veux + «rais» + [la réussite]»

- ***arǧū [al naǧāḥ]***

«Je souhaite [la réussite]»

Du point de vue communicationnel, l'énoncé 3 **E'2** dépend d'un acte passif dans la mesure où l'on

souhaite seulement. Cela veut dire que nous sentons l'espoir de réussir sans possession de moyens de réussir.

Dans l'énoncé 3 **E'3**, nous constatons une insistance dans le souhait de réussir. ***urīdu*** se rapprocherait beaucoup de l'expression:

«Je veux + suffixe du conditionnel (rais)»,

dans l'énoncé 3 **E5**. N'empêche que la volonté de réussir est plus atténuée. Elle penche vers une prière à l'aide de Dieu, afin d'obtenir l'objet désiré.

Mais cette prière n'est pas aussi apparente que dans l'énoncé 3 **E'6**. Dans celui-ci, nous demandons l'aide de Dieu pour réussir. Cet énoncé exprime donc l'attente de la réalisation d'une objet désiré.

Quant à l'énoncé 3 **E'4**, il implique le fait d'aimer la réussite comme un souhait ou comme un vœu.

Dans l'énoncé 3 **E'5**, réside une ambiguïté, quant à sa traduction en français. Comme le conditionnel est un mode inexistant en arabe, la traduction littérale de cet énoncé pourrait porter à confusion (voir conditions de passage). Cependant, nous constatons selon le ton employé un désir de réussir, mais ici le désir est presque sûr en ce qui concerne la langue arabe. Le

locuteur pense avoir les moyens, même si le résultat reste toujours probable.

En ce qui concerne les énoncés :

3 **E'7.** ***laytanī an anǧaḥa***

«Je souhaite que je réussisse»

3 **E'8.** ***la'allī anǧaḥu***

«Je souhaite que je réussisse»,

ils ont le même schéma syntaxique. ***Layta*** et ***La'alla*** sont considérés comme deux termes appartenant à la catégorie ***inna*** et ses analogues. L'énoncé 3 **E'7** exprime le souhait, le désir de réaliser quelque chose que ce soit possible ou pas. L'incertitude d'aboutir est sous entendue. Alors que dans l'énoncé 3 **E'8**, le souhait s'accompagne de la notion de prière. Dans ce cas, le locuteur est moins sûr de lui que dans la précédente locution.

Dans l'énoncé:

3 **E'9.** ***biwaddī an anǧaḥa***

«Mon souhait est de réussir»,

l'expression ***biwaddī*** est composée de la forme syntaxique suivante:

bi + ***wadd*** + ***ī***

préposition + substantif + pronom possessif

Celle-ci exprime donc un désir à posséder un bien, un avantage permis.

Quant aux énoncés :

3 **E'10. *amalī an anǧaḥa***

«Mon espoir est que je réussisse»

3 **E'13. *umniyatī an anǧaḥa***

«Mon souhait est que je réussisse»

3 **E'14. *raġbatī an anǧaḥa***

«Mon désir est que je réussisse»,

ils ont la même forme syntaxique:

[substantif + pronom possessif + la particule *an* + verbe].

Ils expriment l'action d'espérer, de souhaiter et de compter sur la réalisation d'un désir.

Enfin, dans les énoncés :

3 **E'11. *arġabu fi l-naǧāḥ***

«Je désire la réussite»

3 **E'11. *Aṭmaḥu fi-l naǧāḥ***

«J'aspire à la réussite»,

La forme syntaxique change. Elle est construite de la façon suivante:

[verbe + substantif introduit par la préposition *fī* «dans»].

Dans le premier énoncé, l'énonciateur s'implique dans l'action de réussir, mais sans posséder les moyens. La réussite reste hypothétique. Il inclue une sorte de prière, d'ambition dans son énonciation. Dans le second, l'ambition est en revanche exprimée. Elle paraît assez solide et la réussite peut se faire. Il y a donc le souhait mais nuancé.

II.2.3.3. Conditions de passage:

Après avoir analysé toutes les nuances qui peuvent exister entre les deux langues française et arabe, nous passons maintenant à l'étude des conditions de passage d'une langue à une autre.

II.2.3.3.1. Du français à l'arabe:

Commençons d'abord par établir un tableau par lequel nous étudions les conditions de passage du français à l'arabe:

est relayé par sa construction comme possible à travers l'indicatif dont on peut observer qu'il est indispensable à la bonne formation de l'énoncé. Le «je» veut ici à tout prix réussir; cela y va de son avenir. Nous constatons que le fonctionnement de *désirer* relève directement du mécanisme propre à ce que nous appelons l'intentionnalité. *Désirer* semble ici plus fort que souhaiter. Le sujet est assujetti par son désir. C'est pourquoi, nous dirions que son équivalent en arabe serait :

3 **E'11** ***arġabu fi-l naǧāḥ,***

car ***arġabu,*** à la différence de ***atamannā,*** porte sur le haut degré de la nécessité de réussir.

Quant au verbe aimer, dans l'énoncé :

3 **E4.** J'aimerais réussir,

a pour équivalentes en arabe les expressions suivantes :

3 **E4.** J'aimerais.. → 3 **E'3.** ***awaddu..***

→ 3 **E'4.** ***uḥibbu..***

Cette équivalence permet de constater que si nous voulons traduire ***uḥibbu,*** cela nous donne «j'aime» qui englobe le sens de ressentir de l'affection pour ce qui nous plaît, personnes ou choses. Ce qui est totalement différent avec «j'aimerais», une forme qui est employée en vue d'exprimer un souhait, un désir. Du

pareil au même, un locuteur non averti pourrait employer le premier énoncé qui donnerait une idée fausse sur l'expression de sa pensée. Nous remarquerons ainsi que deux traductions peuvent être possibles par le simple passage du mode indicatif au mode conditionnel. L'expression ***awaddu*** (sans la particule ***an***) exprime l'amour et l'affection. Ce qui équivaut, là aussi, à l'expression «j'aime». Alors que la construction:

awaddu + an

je + aimerais + que

implique le fait d'aimer quelque chose comme un souhait, un désir ou tout simplement comme un vœu. De là, nous pouvons tracer le schéma suivant:

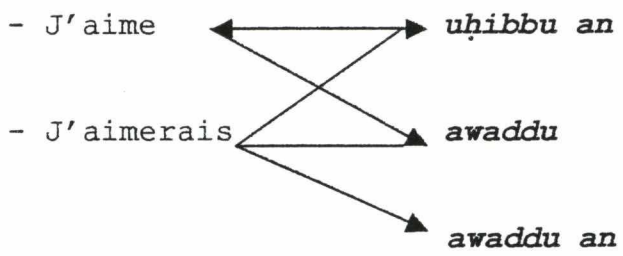

il en résulte que l'expression:

awaddu an

«Je souhaite que»,

dans l'énoncé 3 **E'4** est l'équivalent parfait de la construction:

[aimer + le mode conditionnel],

dans l'énoncé 3 **E4**, en français.

Il en est de même avec le verbe *vouloir*, dans l'énoncé:

3 **E5** Je voudrais réussir,

qui a pour équivalentes en arabe les formules suivantes :

3 **E5** Je voudrais **E'1**. → 3 **E'1** ***atamannā***..

→ 3 **E'5** ***urīdu***..

Une ambiguïté est à constater dans l'énoncé 3 **E5**, quant à sa traduction en arabe. Du moment que le conditionnel est inexistant en arabe, la traduction littérale de cet énoncé pourrait porter à confusion. Si nous le traduisons à l'indicatif, cela nous donne:

urīdu

«Je veux»

et au conditionnel:

atamannā

«Je souhaite».

Ainsi, un locuteur ne possédant pas la langue **A** et ses nuances risquerait de commettre un impair en employant:

«Je veux»

à la place de :

«je voudrais».

La première expression risque de choquer l'interlocuteur (possédant la langue **A**) qui, pour lui, la formulation exacte dans ces circonstances, est:

«Je voudrais».

Donc, l'emploi du conditionnel dans:

«je voudrais réussir»

équivaut à :

atamannā an anǧaḥa

qui exprime un souhait et une forme de demande polie au lieu de:

urīdu an anǧaḥa

qui indique une volonté ferme.

L'énoncé:

3 **E6** J'aspire à la réussite

et l'énoncé:

3 **E'12** ***aṭmaḥu fi l-naǧāḥi..***

expriment tous les deux dans leur langue, une certaine ambition de réussir, un certain vouloir d'arriver au but et un stimulus qui incite le locuteur à fournir des efforts dans le but d'accomplir un vœu ou un souhait. Le contexte dans lequel l'énoncé:

Aṭmaḥu fi-l naǧāḥ

est utilisé en arabe, serait, en conséquence, le même que celui de:

«J'aspire à la réussite»,

en français. D'où l'équivalence parfaite entre ces deux énoncés.

Dans l'énoncé:

3 **E11**. Mon désir est de réussir,

l'utilisation de la structure «Mon désir» est la même que ***raġbatī***, dans l'énoncé arabe:

3 **E'14. *raġbatī an anǧaḥa*.**

Si nous contemplons ces deux expressions, nous constatons qu'elles ont la même forme syntaxique et par là, même sémantique:

raġbatī [traduite littéralement par la forme suivante: «désir + mon»].

Le locuteur ne trouvera aucune difficulté, quant à l'utilisation de ces deux expressions dans les énoncés de l'une ou de l'autre langue.

II.2.3.3.2. De l'arabe au français:

Dans ce sens, nous étudierons les structures suivantes:

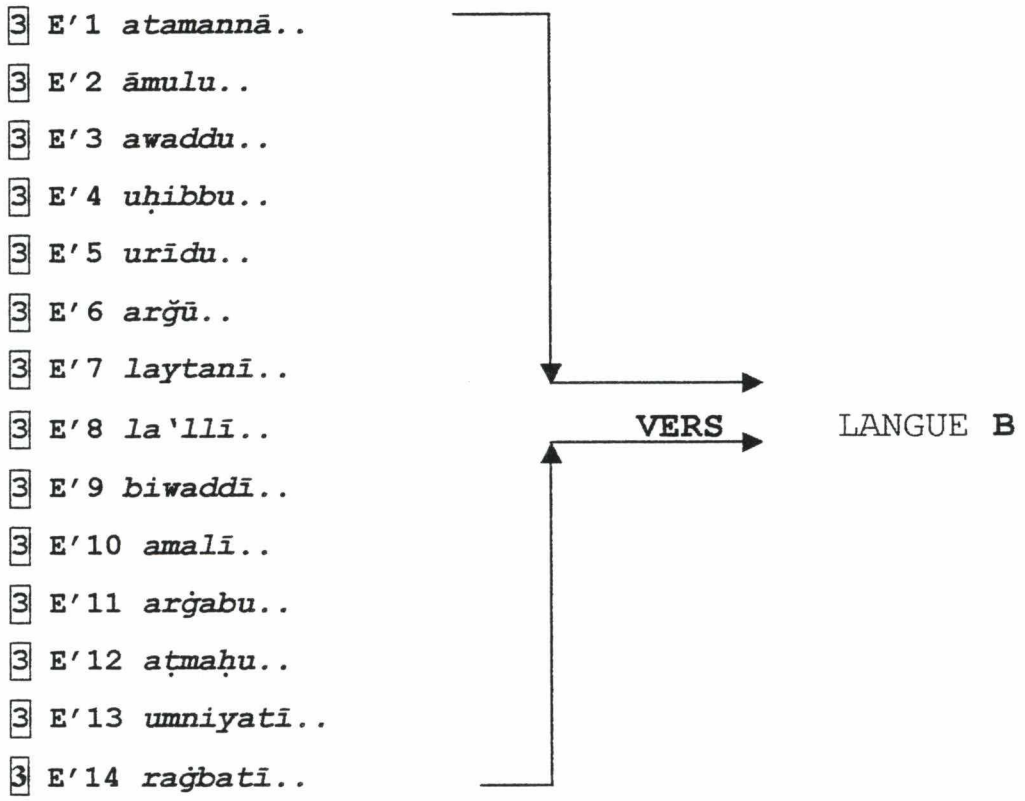

L'énoncé de départ:

3 **E'1** ***atamannā an anǧaḥa***

a pour équivalentes les deux expressions :

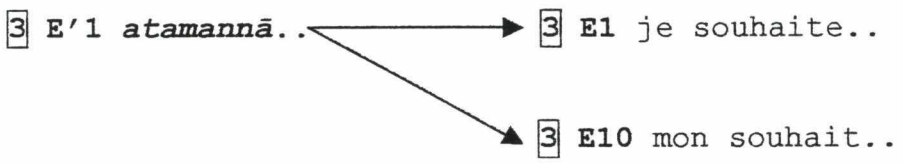

souhaiter dans l'énoncé 3 **E1**, prend un caractère performatif. Cela entraîne des contraintes aspectuelles propre à ce type de verbe. Il est en particulier difficilement compatible avec les marqueurs aspectuels

qui établissent une transformation du procès dans le temps (être en train de, ..). les propriétés de *souhaiter* entraîne des contraintes sur la construction du nominal:

mon souhait.

Le principe général est donc que *souhaiter* implique une sélection et par conséquent, la construction indépendante de valeurs sélectionnables. *Souhaiter* est d'autant moins naturel que le contexte ne laisse place qu'à une valeur unique.

Le verbe ***āmulu,*** dans l'énoncé :

3 **E'2 *āmulu an anǧaḥa***

exprime l'espoir de réussir, sans possession de moyens de réussir. Cette idée est traduite en français par les énoncés suivants:

3 **E'2 *āmulu..*** → 3 **E2.** J'espère..

→ 3 **E7.** J'ai l'espoir..

→ 3 **E8.** J'ai l'espérance..

En se référant aux explications précédentes, nous pourrions constater que la première veut dire compter sur la réalisation d'un désir; la seconde est l'action d'espérer et est plus précise dans son objet que la troisième, qui, elle, se rapporte, soit à un événement dont la nature ne nous est pas bien connue, soit à

quelque chose qui pourrait mettre fin à nos maux. Toutefois, il serait difficile de les distinguer, car chacune a un certain potentiel d'acte illocutionnaire et qu'il faudrait, en conséquence, délimiter quel acte illocutionnaire spécifique, le locuteur a l'intention d'accomplir.

Nous devons, donc, pour reconnaître cet acte, faire un raisonnement où interviennent d'une part, le potentiel d'acte illocutionnaire qu'il sait être celui de la phrase; d'autre part, les connaissances de certains traits pertinents du contexte.

L'expression ***amalī***, dans l'énoncé :

3 **E'10** ***amalī an anǧaḥa,***

a pour équivalentes les structures suivantes:

3 **E'10** ***amalī..*** → 3 **E12**. Mon espoir..

→ 3 **E13**. Mon espérance..

Tout ce que nous pourrions dire, dans cette équivalence, c'est que chaque énoncé s'emploie dans un contexte différent de celui de l'autre. Toutefois, s'il y en a un qui correspondrait le plus à l'énoncé 3 **E'10**, c'est bien l'énoncé 3 **E12**, car il exprime le fait d'attendre la réussite avec confiance. Alors que l'énoncé 3 **E13**, reflète l'attente de la réussite qu'on pense devoir se réaliser.

L'idée de désir de réussir, dans l'énoncé:

3 **E'10** ***Arġabu fi-l naǧāḥ***

est présente dans les deux langues:

3 **E'10** ***Arġabu..*** → 3 **E3**. Je désire..

→ 3 **E9**. J'ai envie de..

Cette idée est exprimée d'une façon à vouloir la réussite quelque soit le moyen pour y parvenir. Le degré du «vouloir» dans:

arġabu

«Je désire»

et «j'ai envie de...»

est donc plus fort que dans celui de:

atamannā (énoncé arabe)

et Je souhaite (énoncé français).

La seule différence entre l'énoncé 3 **E3** et l'énoncé 3 **E9** est que le premier exprime un sentiment durable, alors que le second présente ce désir comme un sentiment passager.

Si nous contemplons l'équivalence entre l'expression ***umniyatī***, dans l'énoncé:

3 **E'13** ***umniyatī an anǧaḥa,***

et les deux expressions françaises:

3 **E10**. Mon souhait est de réussir.

3 **E14**. Mon vœu est de réussir,

nous constatons que l'expression «Mon souhait» correspondrait le plus à l'expression ***umniyatī***, en arabe. *Mon souhait* fait penser à l'espérance qu'on a, qu'elle soit exprimée ou non, de voir se réaliser, s'accomplir une chose plus ou moins précisée. Nous la rencontrons souvent dans une situation de communication bien précise. En l'occurrence, en réponse à une question du type:

- Quel est votre souhait ?

Ou encore lors d'une discussion entre locuteurs au sujet d'un examen, d'un concours ou même d'une profession.

«Mon vœu», quant à elle, est généralement considérée comme la prouesse que l'on fait volontairement à Dieu d'accomplir une bonne œuvre. Mais dans cet énoncé, elle n'est, semble-t-il, qu'une résolution qu'on a prise soi-même et, dans ce cas, elle a caractère moral dans lequel on se crée un motif de persister.

De cette analyse, nous pourrions déduire que dans les énoncés 3 **E1** et 3 **E'1**, le souhait est exprimé totalement dans le fait de souhaiter seulement l'accomplissement de la réussite (acte passif).

L'emploi du conditionnel dans certains énoncés en français (3 **E4** et 3 **E5**) est le parfait indicateur sur le fait que le souhait reste une opération indéfinie, selon l'hypothèse que l'on ne peut pas toujours avoir ce qu'on souhaite. Cet emploi relève donc de la réalisation incertaine et de l'accomplissement non sûr de l'acte.

Dans certains énoncés (3 **E3**, 3 **E6**, 3 **E9**, 3 **E11**, 3 **E14** en français et 3 **E'10**, 3 **E'11**, 3 **E'13** en arabe), le souhait est exprimé d'une façon à vouloir avoir la réussite quelque soit le moyen pour y parvenir. C'est de l'acte actif.

Les énoncés allant de 3 **E1** à 3 **E9**, en français, utilisent des verbes tels que: *souhaiter, espérer, aimer, vouloir, avoir de l'espoir, avoir envie de*, etc. et les énoncés allant de 3 **E10** à 3 **E14**, des substantifs: *souhait, désir, vœu, espoir* et *espérance*. Ce changement dans la structure des énoncés ne parvient pas à en dévier le sens qui est celui d'accomplir l'acte que l'on souhaite.

II.2.4. *Faillir/kāda* :

Les études précédentes faites sur les verbes *posséder*, *exister* et *souhaiter* ont permis de constater que les langues arabe et française, différent dans leurs structures, dans leur façon d'exprimer des faits, des idées, des sentiments,.. Chacun d'eux est donc lié à une certaine conception du monde. Nous essayons, sur la même voie, de proposer d'étudier le phénomène d'imminence ou ***al-muqāraba*** à partir des verbes *faillir* et ***kāda***.

L'imminence ou ***al-muqāraba*** est généralement utilisée lorsqu'un événement, surtout malheureux, est près de survenir. Cette notion est traduite de façon différente par des combinaisons entre les éléments linguistiques des deux langues. Cependant, elle n'a d'existence réelle qu'en usage, donc en contexte et que ce contexte représente un passage d'autant plus obligé qu'il forme l'entourage immédiat de la notion à apprendre.

II.2.4.1. Etude du verbe faillir:

Il semblerait judicieux de préciser les catégories ou les limites de significations acceptées par le verbe *faillir* qui offre plusieurs possibilités d'emploi, avant de passer à l'examen des nuances des

énoncés élaborés à partir de ce verbe. Le verbe *faillir* peut avoir d'autres utilisations, par exemple:

Il a failli à son devoir.

Cette utilisation est totalement différente de celle qui peut nous offrir l'intérêt de fixer l'imminence. Supposons que quelqu'un vient de passer son examen et qu'il l'ait obtenu de justesse. L'énoncé qui nous parvient souvent à l'esprit, c'est :

«Il a failli échouer à l'examen».

Le fait imminent «Echouer à l'examen» accepté dans cet énoncé, par le verbe *faillir*, peut donner une limite dans l'imminence. C'est cette utilisation et cette combinaison qui nous intéressent dans cette étude:

Faillir + échouer à l'examen.

Considérons cet énoncé comme énoncé de départ:

4 **E1** Il a failli échouer à l'examen,

duquel peuvent être engendrés d'autres énoncés possibles:

4 **E2** Il était sur le point d'échouer à l'examen.

4 **E3** Peu s'en est fallu qu'il n'échoue à l'examen.

4 **E4** Il était près d'échouer à l'examen.

4 **E5** Il a manqué de peu d'échouer à l'examen.

4 **E6** Il a manqué d'échouer à l'examen.

4 **E7** Il n'était pas loin d'échouer à l'examen.

4 **E8** Il a presque échoué à l'examen.

4 **E9** Il allait échouer à l'examen.

4 **E10** Il a échappé de justesse à l'échec de l'examen.

Commençons par l'étude de l'énoncé de départ. Sur le plan de la forme, un bon nombre de verbes ont pu à l'époque classique admettre devant «l'infinitif complément» telle préposition que la langue actuelle n'admet plus dans de telles structures. On a pu dire par exemple :

«Cette proposition faillit à reculer les affaires» (**Voltaire**, Chap. XII, 8)].

Par conséquent, de nos jours, la préposition ayant disparu, on écrit:

[faillir + l'infinitif complément]

et on a et on répond à notre exemple :

«Il faillit échouer à l'examen».

Sur le plan du sens, *faillir* sert à exprimer qu'un fait est tout près de s'être produit. De même, les énoncés:

4 **E2** Il était sur le point d'échouer à l'examen.

4 **E3** Peu s'en est fallu qu'il n'échoue à l'examen.

4 **E4** Il était près d'échouer à l'examen,

Sont égaux sur le plan du sens, mais différents de par leur choix situationnel; et les expressions:

«Etre sur le point de»,

«Peu s'en est fallu»,

«Etre près de»,

servent à indiquer un futur imminent.

Notre attention porte sur le fait que les énoncés sus-examinés [4] **E1**, [4] **E2**, [4] **E3** et [4] **E4** expriment la proximité dans le temps. Seulement l'énoncé [4] **E1** s'en détache par la présence du verbe *faillir* qui indique que l'échec était tout près de se produire et qui apporte, par conséquent, une nuance d'aspect. Nous supposons qu'il s'agit dans cet énoncé [4] **E1** d'un futur, mais beaucoup plus proche.

L'énoncé:

[4] **E6**. Il a manqué d'échouer à l'examen.

utilise l'expression:

«Manquer de»

pour exprimer l'imminence. Dans cette expression, la préposition **de** fait corps avec le verbe. On ne dit plus:

«manquer + infinitif»

comme autrefois, mais:

«manquer de + infinitif».

L'expression «manquer de», suivi d'un infinitif signifie:

«Courir le risque de»,

«Etre sur le point d'éprouver».

Cet énoncé exprime, comme les autres, la notion de proximité dans le temps, mais laisse apparaître un jugement de la part du locuteur qui fait dire que le

sujet «il» a couru le risque dans cette entreprise, qu'une part de sa responsabilité est à considérer.

Les énoncés:

4 **E5** Il a manqué de peu d'échouer à l'examen.

4 **E8** Il a presque échoué à l'examen

4 **E10** Il a échappé de justesse à l'échec à l'examen,

peuvent être mis sur le même pied d'égalité sémantiquement, mais différents toujours de par leur choix situationnel. Les expressions:

«De peu»,

«Presque»,

«De justesse»,

réduisent la proximité dans le temps et transmettent une certaine affectivité qui montre une certaine joie de voir le sujet échappe tout juste à l'échec.

L'énoncé:

4 **E7** Il n'était pas loin d'échouer à l'examen,

exprime un jugement manifesté par l'adverbe «loin», et accentué par la négation «Ne…pas». Il s'agirait dans cet énoncé d'une opinion dévalorisante. Excepté cette nuance décrite, cet énoncé serait équivalent aux énoncés 4 **E1**, 4 **E2**, 4 **E3** et 4 **E8**.

L'énoncé:

4 **E9** Il allait échouer à l'examen,

exprime une imminence assez lointaine par rapport à l'énoncé de départ [4] **E1** et ceci par l'emploi de l'imparfait «il allait».

Après cet examen des nuances dans les différents emplois, il n'est pas sans intérêt de considérer les niveaux de langue. Nous pourrons dire que tous les énoncés relèvent d'un niveau de langue soutenu, mais que l'énoncé [4] **E1**, énoncé de départ, reste d'un emploi plus souple et plus fréquent.

II.2.4.2. Étude du verbe *kāda*:

Nous passons maintenant à l'étude de la langue **B**, soit l'arabe. Nous avions choisi la combinaison:

[«Sujet + verbe (faillir) + échouer à l'examen»],

comme énoncé de départ de la langue **A**. Cet énoncé sera traduit en arabe par l'énoncé suivant:

[4] **E'1** ***Kāda yursubu fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → (faillit il) (il échoue) dans l'examen.

A partir de cet énoncé de départ, nous essayons de relever les autres paradigmes possibles:

4 E'2 *karaba yarsubu fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → (faillit il) (il échoue) dans l'examen..

4 E'3 *qāraba yarsubu fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → (faillit il) (il échoue) dans l'examen.

4 E'4 *Awšaka an yarsuba fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → (faillit il) que (il échoue) dans l'examen.

4 E'5 *Kāna 'alā wašaki an yarsuba fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → (était il) sur (le point) que (il échoue) dans l'examen.

4 E'6 *Lam yakun ba'īdan 'ani-l-rusūb fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → Ne+ (était il) loin (de l'échec dans) l'examen.

4 E'7 *Kāna qarīban min al-rusūb fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → (était il) proche de l'échec dans l'examen.

4 E'8 ***ǧānaba al rusūba fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → (a échappé il) l'échec dans l'examen.

4 E'9 ***ǧānaba biqalīlin al-rusūba fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → (a échappé il) de peu l'échec dans l'examen.

L'énoncé de départ:

4 E'1. ***Kāda (an) yursubu(a) fi-l-imtiḥān.***

«Il a failli échouer à l'examen»,

commence par une proposition principale composée d'un verbe ***kāda,*** suivi ou non d'une préposition ***an.*** Celle-ci introduit une proposition subordonnée au subjonctif ou à l'accompli selon le sens. Le sujet du verbe ***kāda*** est au passé, à la troisième personne du singulier. Le sujet n'est pas apparent; il est sous-jacent:

Huwa kāda

«Il a failli»

ou

Kāda huwa

«A failli il»

Nous comprenons très bien qu'il s'agit de la troisième personne du singulier.

Dans la grammaire arabe, le verbe ***kāda*** joue le rôle de ***kāna*** et ses analogues. Il se définit comme un verbe incomplet qui se conjugue au passé, au présent et non au mode impératif. Il est dit incomplet, car il ne se contente pas d'un nom au premier cas, il a besoin d'un ***ḫabar*** (prédicat) au deuxième cas pour compléter l'énonciation d'un jugement.

Le nom peut être un nom apparent portant l'accent de ***ḍamma*** sur sa consomme finale ou bien un pronom non marqué, au lieu du sujet et quelque soit sa nature, il doit toujours se situer après le verbe; car ce serait incorrect et aussi inutilisable de commencer par le sujet dans le cas des verbes incomplets.

Pour le prédicat (***ḫabar***), c'est un verbe au présent ayant le sens du futur portant sur sa consonne finale, la caractéristique ***ḍamma***.

Dans l'énoncé de départ:

4 **E'1. *Kāda yursubu fi-l-imtiḥān,***

le prédicat est une phrase dite nominale bien qu'elle commence par un verbe.

Nous signalons que le verbe ***kāda*** s'emploie à l'accompli et à l'inaccompli. Ce qui nous intéresse le plus dans cet énoncé est:

Kāda yarsubu
«Il faillit échouer».

Cette combinaison donne une idée d'imminence d'un fait (l'échec est imminent) sans que le sujet «il» soit apparent, c'est-à-dire, le fait d'échouer à l'examen était très près de se produire, il était à un avenir très proche, mais il ne s'est pas réalisé.

Dans le même schéma syntaxique:

[Verbe incomplet+sujet non apparent+***ḫabar*** «prédicat»],

nous pouvons avoir d'autres analogues à ***kāda*** qui indiquent l'imminence d'un fait:

4 E'2 *karaba yarsubu fi-l-imtiḥān.*

mot par mot → (faillit il) (il échoue) dans l'examen..

Nous remarquons que cet énoncé a la même construction syntaxique que l'énoncé de départ **4 E'1. *Karaba*** est un verbe incomplet ayant un sujet non apparent et un verbe à l'inaccompli (***yarsubu***). Celui-ci constitue le prédicat de tous ces verbes. Donc, de ce fait, il a aussi la même influence grammaticale sur le sujet et le prédicat que ***kāda***.

Les verbes ***karaba***, et ***qāraba*** ont le même sens que ***kāda***, à savoir que le fait d'échouer a failli se réaliser, mais il ne s'est pas produit, ou bien encore que la personne s'est approchée de l'échec mais elle ne l'a pas atteint.

La seule différence que nous pouvons envisager entre l'énoncé de départ [4] **E'1**, et l'énoncé [4] **E'3**, c'est que ce dernier, bien que justifié en langue classique, n'est utilisé que dans la langue littéraire. Ce qui n'est pas le cas pour le premier énoncé.

Les énoncés :

[4] **E'4** ***awšaka an yarsuba fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → (faillit il) que (il échoue) dans l'examen.

[4] **E'5** ***kāna ʿalā wašaki an yarsuba fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → (était il) sur (le point) que (il échoue) dans l'examen.

sont tous analogues à ***kāda*** et rendent par la même occasion, l'idée de l'imminence.

Syntaxiquement, les verbes d'imminence de ces deux énoncés, régis par la particule ***an***, rendent d'abord l'enjeu temporel.

Dans l'énoncé [4] **E'4**, ***awšaka***, verbe analogue à ***kāda***, signifie seul, l'idée d'imminence, par opposition à l'expression:

kāna 'alā wašaki

«Il était sur le point»,

dans l'énoncé [4] **E'5**, qui comprend, plutôt, l'idée de temporel.

L'autre différence concerne le sémantique et le contextuel, à savoir que nous pouvons dégager une légère différence dans le sens entre:

awšaka

et

kāna 'alà wašaki.

Dans le premier, nous comprenons que le sujet était très près de l'échec et qui venait juste de s'en éloigner. Dans le second, nous comprenons aussi que le sujet était très près de l'échec et qu'il s'en est éloigné, mais avec une différence de temps entre le moment de l'émission de cet énoncé et le point de l'échec. Donc, nous pouvons considérer que, du point de vue temporel, ***awšaka*** précède ***kāna 'alā wašaki***. Tous deux sont utilisés dans la langue classique, et le dernier plus fréquemment.

Les énoncés :

4 E'6 ***Lam yakun ba'īdan 'ani-l-rusūb fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → Ne+ (était il) loin (de l'échec dans) l'examen.

4 E'7 ***Kāna qarīban min al-rusūb fi-l-imtiḥān.***

mot par mot → (était il) proche de l'échec dans l'examen.

sont deux propositions, l'une négative, l'autre affirmative; et toutes les deux expriment l'imminence d'un fait qui ne se réalise pas et indique un futur qui n'était pas loin d'être. La seule différence, à mon avis, c'est que la seconde est plus fréquente et elle l'est encore plus en dialecte, mais avec de légères modifications dans la prononciation au lieu de ***qarīban***, on dira plutôt ***qrīb*** «près».

Dans les énoncés:

4 E'8 ***ǧānaba al rusūba fi-l- imtiḥān.***

mot par mot → (a échappé il) l'échec dans l'examen.

4 E'9 ***ǧānaba biqalīlin al-rusūba fi-l- imtiḥān.***

mot par mot → (a échappé il) de peu l'échec dans l'examen.

ǧānaba, du point de vue syntaxique, a le rôle d'un verbe complet transitif, qui a besoin d'un complément appelé ***masdar*** (substantif):

al-rusūb

«l'échec».

Pour ce qui est de leur structure, l'énoncé 4 **E'8** est construit de la façon suivante:

[verbe + sujet non marqué + complément];

et l'énoncé 4 **E'9**:

[verbe+ sujet non marqué+ état (préposition ***biqalīlin*** «De peu») + complément].

Du point de vue sémantique, le sens de l'énoncé 4 **E'8** est moins précis que l'énoncé 4 **E'9**. Lorsque nous disons :

ǧānaba al-rusūba

«Il a échappé à l'échec»,

Nous comprenons que le sujet n'était pas près de l'échec, mais qu'il n'était pas non plus loin de lui (à côté de l'échec); alors que dans :

ǧānaba biqalīlin al-rusūba

«Il a évité de peu (de justesse) l'échec»

et grâce à la préposition:

biqalīlin

«De peu»,

le sens de l'énoncé [4] **E'9** par rapport à celui de l'énoncé [4] **E'8**, change un peu; à savoir que le sujet est loin de l'échec. Donc le sujet de l'énoncé [4] **E'9** est le plus proche de l'échec.

II.2.4.3. Conditions de passage:

Après avoir étudié les paradigmes et les commutations possibles dans les deux langues **A** et **B**, nous entamons maintenant, dans une troisième phase, l'étude des correspondances qui peuvent exister dans le passage de la langue **A** vers la langue **B** et réciproquement.

II.2.4.3.1. Du français à l'arabe:

Par commodité, nous essayons de tracer le schéma suivant pour justifier les conditions de passage du français à l'arabe :

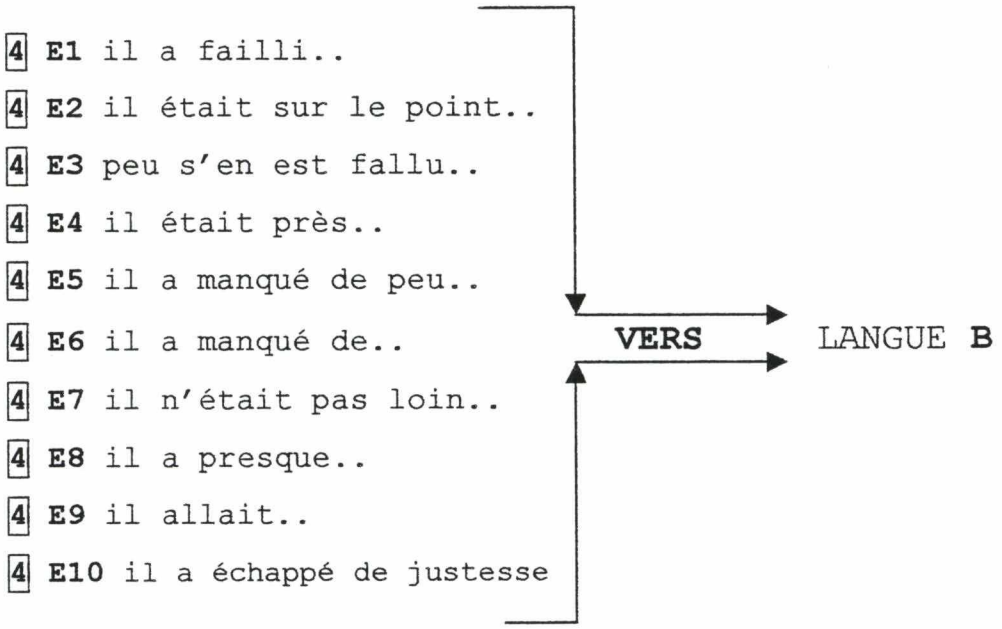

Commençons, comme toujours, par l'énoncé de départ. Celui-ci a plusieurs équivalents en langue arabe:

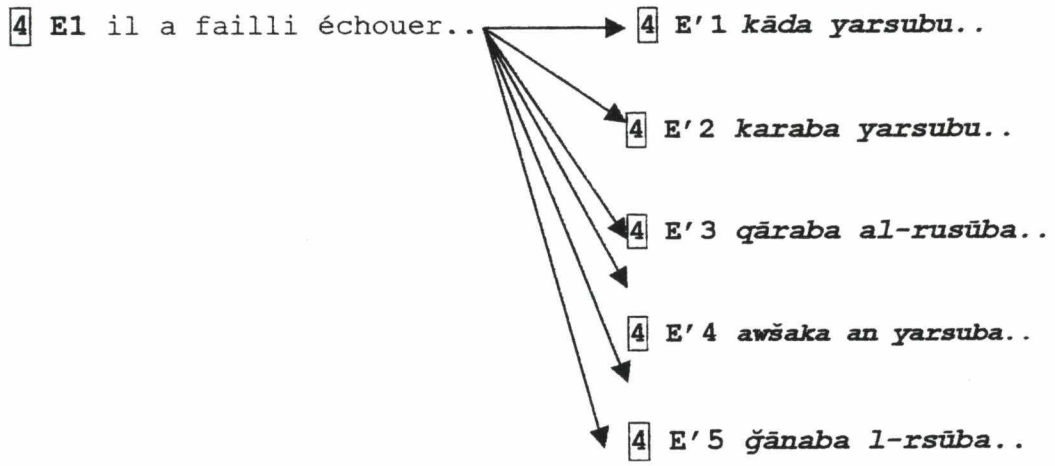

La première chose que nous constatons, dans cette équivalence, est la diversité d'emploi de l'imminence en langue arabe.

A première vue, les expressions verbales:

- ***kāda yarsubu,***
- ***karaba yarsubu,***
- ***qāraba al-rusūba***
- ***awšaka (an) yarsuba,***
- **ǧānaba al-rusūba,**

racontent un événement qui est tout près de survenir, mais il ne l'a pas été. Si nous examinons, de près, ces expressions verbales, nous nous rendons compte qu'elles ne sont pas vraiment identiques. D'abord, l'expression verbale:

- ***karaba yarsubu,*** [4] E'2

est complètement délaissée par le locuteur arabe. Elle ne figure que dans le style littéraire classique. Du point de vue grammatical, elle est donc acceptable, mais d'un usage uniquement «grammatical».

Ensuite les expressions verbales:

- ***kāda yarsubu,*** [4] E'1
- ***awšaka an yarsuba,*** [4] E'4

on notera, du point de vue formel qu'elles n'ont pas la même «distribution». L'observation se doit de remarquer que la première est au mode indicatif, et la seconde, au

mode subjonctif. Du point de vue de l'«usage», elles sont fréquemment utilisées dans la langue. Mais laquelle des deux, le locuteur exprime le plus? Nous dirons simplement que la première est largement exprimée dans les deux styles courant et classique, dès qu'il s'agit de décrire un événement qui a failli avoir lieu. Quant aux deux expressions verbales :

- **qāraba al-rusūba** [4] E'3
- ***ǧānaba al-rusūba,*** [4] E'8

celles-ci diffèrent de l'expression verbale :

- **kāda yarsubu,** [4] E'1

qāraba al-rusuba et ***ǧānaba al-rusūba*** qui expriment plutôt l'idée de frôlement, c'est-à-dire que l'individu passe à côté de l'échec sans qu'on sache réellement s'il en était inquiet, alors que l'autre laisse entendre que l'événement prend vraiment de l'ampleur. Par commodité, nous ramenons cette différence au schéma suivant:

ǧānaba et ***qāraba***

(au sens d'éviter, de frôler)

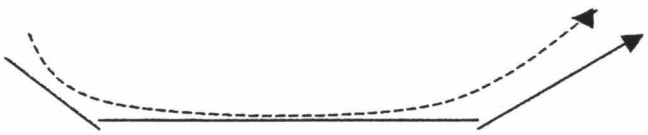

ECHEC

kāda

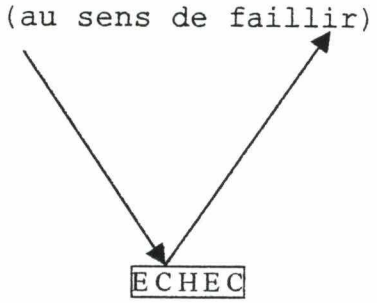

Nous en déduisons que l'individu dans les deux expressions verbales:

- **qāraba al-rusūba** [4] E'3
- ***ǧānaba al-rusūba,*** [4] E'8

n'était pas près de l'échec, mais qu'il n'y était pas très loin non plus. Alors qu'il l'est dans l'expression verbale :

- **kāda yarsubu,** [4] E'1

Cela nous ramène à dire, en fin de compte, que l'énoncé de départ [4] **E'1**, en arabe, correspond au mieux à l'énoncé [4] **E1**, en français.

En regardant les deux énoncés français et arabe:

[4] **E4**. Il était près d'échouer à l'examen,

[4] **E'7** ***Kāna qarīban min al-rusūbi fi-l- imtihān.***

mot par mot → (était il) proche de l'échec dans +l'examen.

nous constatons qu'ils sont analogues sémantiquement de par leur utilisation des structures telles que :

il était + près, côté français

et

kāna (huwa) + qarīban, côté arabe.

Mais on peut dire que l'énoncé [4] **E'7** équivaut à et/ou implique l'énoncé [4] **E4** et on peut dire aussi que l'énoncé [4] **E4** équivaut à et/ou implique l'énoncé [4] **E'7**.

A regarder de près, les énoncés français et arabe:

[4] **E7**. Il n'était pas loin d'échouer à l'examen

[4] **E'6** ***Lam yakun ba'īdan 'ani-l-rusūbi fi-l-imtiḥān.***

nous constatons que les deux énoncés sont à la forme négative. La négation induit ici une représentation complexe par le fait même que le sujet construit une relation d'altérité. Cette négation est un acte de l'esprit qui consiste à nier un fait. L'esprit après avoir analysé le domaine auquel se réfère ce fait, conclut qu'il le nie. C'est donc par opposition à une «affirmation» réelle ou virtuelle.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que dans les deux langues, française et arabe, il existe d'ailleurs une ou plusieurs possibilités formelles pour

exprimer qu'une chose est fausse, qu'elle ne l'est pas, qu'elle est autre ou qu'on la rejette.

Ainsi, les énoncés [4] **E7** et [4] **E'6** sont supposés équivalents, à l'exception peut-être d'une seule différence, du point de vue de la distribution formelle.

II.2.4.3.2. De l'arabe au français:

Passons maintenant à l'étude des équivalences, en allant de l'arabe au français. Dans ce sens, nous étudierons les structures suivantes:

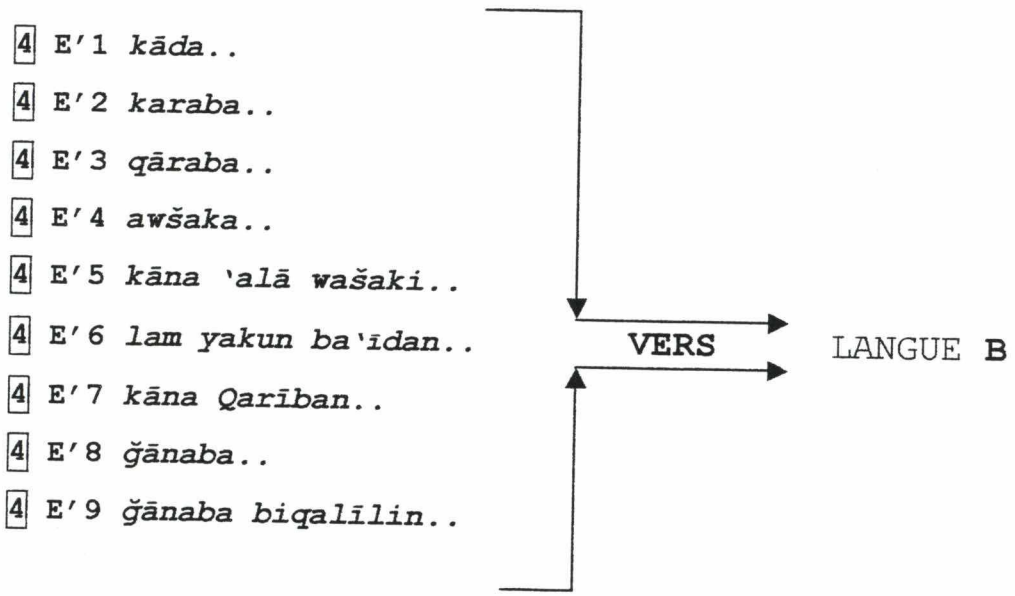

Partant du fait que l'énoncé de départ [4] **E'1** en arabe est l'équivalent possible de l'énoncé [4] **E1** en

français; et que ce dernier l'est aussi avec les énoncés [4] **E6** et [4] **E8**, cela présuppose donc que ceux-ci sont synonymes de l'énoncé [4] **E1**.

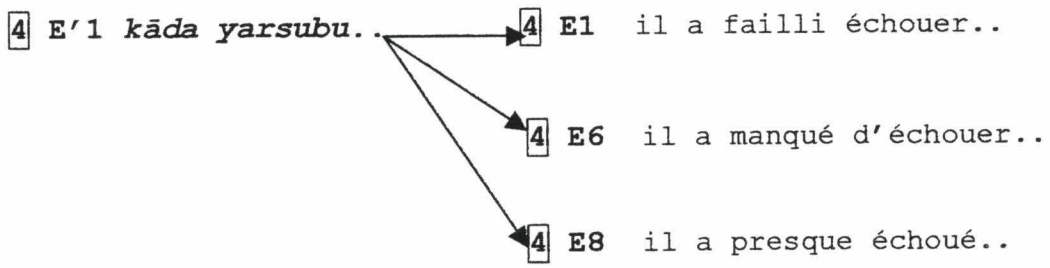

Ce raisonnement est peu réfutable justement parce qu'il oublie l'élément essentiel: il ne s'agit pas de dire que *x* est synonyme de *y*, mais plutôt de délimiter l'environnement contextuel, de savoir quand on utilise tel énoncé et non pas tel autre. Car l'expression:

«Il a failli échouer»

n'est pas du tout

«Il a manqué d'échouer»

et n'est en aucun cas utilisée de la même façon que l'expression:

«Il a presque échoué».

Considérons maintenant l'énoncé :

[4] **E8**. Il a presque échoué à l'examen.

Nous imaginons bien cet énoncé dit par un individu à propos du succès de son collègue à l'examen. Mais nous sommes contraint de maintenir «une idée de proximité»: l'idée exprimée dans l'énoncé [4] **E8** ne prend son sens que

parce que celui qui passe l'examen était en mauvaise posture. Nous montrons alors comment l'énoncé [4] **E8** obéit à une stratégie d'enchaînement. Par commodité, nous ferons correspondre cet énoncé à l'environnement contextuel possible:

- Il a passé l'examen.
- Il n'a pas bien travaillé.
- Il a atteint le seuil de l'échec.
- Il en a peur.
- Il n'a pas échoué.
- Il a réussi.

Enchaînement possible avec:
«S'il a presque échoué, il n'a pas bien travaillé, il a eu peur, mais son succès est tout de même acquis».

En ce qui concerne l'expression verbale:

- Il a manqué d'échouer, [4] **E6**,

tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elle est d'un emploi archaïque, restreint et ne se dit que de choses désagréables qui ne sont pas réalisés, le plus souvent d'accidents.

L'expression verbale:

- Il a failli échouer, [4] **E1**

quant à elle, est d'un emploi très large. La différence entre cette expression et celle de l'énoncé [4] **E8** peut être schématisé de la façon suivante:

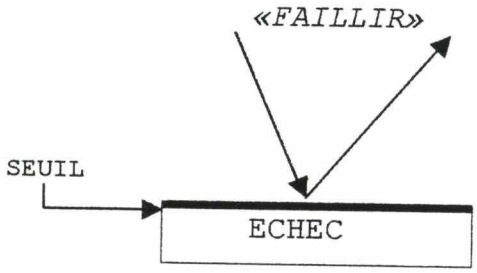

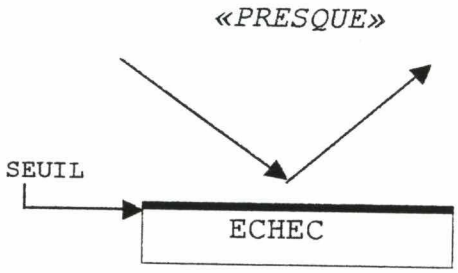

Nous en déduisons que l'expression verbale:

Il a presque échoué, 4 **E8**

comme nous l'avons déjà montré, exprime le point de proximité associé au terme de l'«échec»; alors que l'expression verbale:

Il a failli échouer, 4 **E1**

indique qu'une action située, dans le passé, a été sur le point de se réaliser, mais elle n'a pas atteint le seuil de proximité.

Dans l'équivalence entre:

4 **E'5.*kāna 'alā wašaki..*** → 4 **E2** Il était sur le point de..
→ 4 **E3**. Peu s'en est fallu que..
→ 4 **E9** Il allait..

le fait essentiel, c'est que les trois expressions verbales:

- «Il était sur le point de»,
- «Peu s'en est fallu que»,
- «Il allait échouer»,

comprennent globalement l'idée du temporel.

Considérons d'abord les deux expressions verbales, dans les énoncés 4 **E2** et 4 **E9** :

«Il était sur le point de»,

«Il allait échouer».

Nous verrons bien qu'elles représentent une action passée durative mais conçue comme déjà terminée. L'ensemble temporel a, ici, un rôle considérable à jouer. Si, par exemple, ces deux expressions étaient accomplies dans le présent, à savoir :

«Il est sur le point de»

«Il va échouer»,

le sens aurait changé et l'individu aurait certainement échoué.

Cela veut dire qu'avec l'emploi de l'imparfait et le renforcement de l'aspect, les deux expressions verbales acquièrent vraiment le sens de l'imminence.

Mais quelle distinctions, pourrions-nous dégager entre ces deux expressions françaises? Supposons

qu'à quelqu'un manquait des notes pour pouvoir échapper à l'échec à l'examen et, qu'au dernier moment, il avait pu les avoir, nous disons, bien sûr après l'achèvement de l'action, qu'il «était sur le point d'échouer».

L'autre expression est utilisée surtout pour insister sur le facteur temporel. C'est ici, l'emploi de l'imparfait qui suscite l'imminence; alors que dans la première expression, c'est plutôt l'expression «sur le point de».

En ce qui concerne l'expression verbale:

«Peu s'en est fallu que»,

celle-ci est, à mon avis, plus utilisable dans le style littéraire que dans le style courant.

Mais pour mieux localiser l'énoncé équivalent, revenons à l'énoncé [4] **E'5**, nous constatons qu'il serait traduit littéralement de la façon suivante :

[4] **E'5** ***Kāna 'alā wašaki an yarsuba fi-l-imtiḥān.***

«Il était sur le point d'échouer à l'examen».

Il est facile donc de dire que l'énoncé [4] **E2**, en français, correspondrait le mieux à l'énoncé [4] **E'5** en arabe.

Si nous revenons à l'étude de l'expression verbale: ***ǧānaba al-rusūba***, dans l'énoncé [4] **E'8**, évoquée

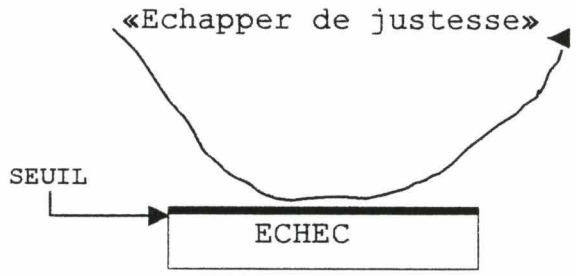

Nous devons nous en remarquer que l'énoncé [4] **E5** évoque un mouvement qui n'a pas tout à fait atteint son but, alors que l'énoncé [4] **E10** signifie que le sujet a passé très près de l'échec à tel point qu'il a touché le seuil.

Le premier serait donc d'un emploi littéraire, alors que le second est souvent utilisé dans le style courant.

Après l'étude des équivalences multiples, nous passons maintenant aux correspondances dont le nombre est limité à deux. Il serait donc préférable de les étudier ensembles afin d'en explorer les données pertinentes. L'intuition montre que les expressions:

- «il était près d'échouer»
- ***kāna qarīban min al-rusūbi,***

sont analogues à:

- «il n'était pas loin d'échouer»
- ***lam yakun ba'īdan min al-rusūbi;***

et qu'«être près de» et ***kāna qarīban*** sont sémantiquement analogues à «n'être pas loin de» et ***lam yakun ba'īdan min***.

En ce qui concerne les énoncés [4] **E4** et [4] **E'7**, ceux-ci sont distribués d'une façon parfaite.

Quoi qu'il en soit de cette étude concernant l'imminence, il y a en tout cas certains points essentiels à dégager:

- Toutes les formes que nous avons dégagées indique quel type d'acte de langage, le locuteur accomplit quand il en fait usage.

- Si le sens de ces formes renvoie souvent à l'énonciation, on doit reconnaître aussi que l'énonciation elle-même est porteuse de sens.

- Le locuteur possible qui énonce toutes ses formes, est capable de comprendre aussi bien les énonciations possibles que les énonciations actuelles d'énoncés, quand il dispose de l'information contextuelle pertinente.

- Qu'il soit ou non utilisé dans un contexte actuel ou possible d'une interprétation

sémantique, tel énoncé a un ou plusieurs actes illocutoires possibles comme valeur dans ce contexte en vertu de sa signification linguistique.

- Si nous affirmons, en fin de compte, qu'il serait difficile sinon impossible de pouvoir étudier les conditions de passage sans qu'on fasse appel à notre subjectivité.

Chapitre Troisième

Etude des formules de politesse
En français et en arabe :
Situations et contextes

Les formules de politesse qui existent dans toutes les langues, peuvent être utilisées selon des occasions, des événements heureux tels que des mariages, des fêtes, des réussites, etc. Les expressions que nous avons choisies ici, sont uniquement celles que nous utilisons pour prendre congé de quelqu'un. Elles sont employées dans un cadre familier comme dans un cadre professionnel, dans la langue française comme dans la langue arabe.

II.3.1. **Les formules de politesse françaises:**

L'expression qui nous vient instantanément à l'esprit pour prendre congé de quelqu'un, est :

(1) Au revoir!

Le choix du corpus, à partir de cet énoncé, a été fait dans une optique qui consiste à trouver des formules de politesse selon l'emploi coutumier de tous les jours. Notre choix est porté sur:

(2) A bientôt!,
(3) A demain!,
(4) A un de ces jours!,
(5) A un de ces quatre!,
(6) Adieu!
(7) Salut!
(8) tchao!
(9) Bonne journée!
(10) Bonne soirée!
(11) Bonne fin de soirée!,
(12) Bonne nuit!
(13) Bon week-end!
(14) Bonnes vacances!

Si nous regardons de près ces formules, nous constatons que chacune d'elles est utilisée selon une

situation et un environnement différents. A commencer d'abord, par :

(1) Au revoir!

C'est une formule de politesse qui se dit en tout lieu et qui annonce un souhait de revoir la personne qu'on quitte, sans pour autant déterminer le jour. Ce qui la diffère de la formule «Adieu». Nous répétons souvent:

«Ce n'est pas un adieu, c'est un au revoir».

(2) A bientôt!

Nous pouvons être dans la même situation que la précédente sauf que le locuteur souhaite revoir la personne qu'il quitte dans les plus brefs délais.

(3) A demain!

Le locuteur est dans une situation où il doit prendre congé tout en sachant qu'il reverra son interlocuteur au moment précis, à savoir: demain. A partir de cette expression, on peut dégager plusieurs expressions qui se disent dans les mêmes contextes, mais avec des nuances dans le temps, exemples: **à la semaine prochaine!**, **à Jeudi!**, etc.

(4) A un de ces quatre!,

(5) A un de ces jours!

Dans ces deux expressions, le locuteur quitte son interlocuteur en espérant un jour le revoir. Seulement, la première ne peut être tolérée que dans un contexte familier.

(6) Adieu!

Cette formule est composée de deux éléments:

à et **Dieu.**

De là, nous pouvons dire que cette expression se dit au moment ou on doit quitter une personne pour longtemps ou pour toujours ou que la personne quitte quelque chose à jamais, exemple: un joueur qui fait ses adieux à ses supporters, c'est-à-dire qu'il quitte à jamais le football.

Elle peut se dire aussi d'une espérance déçue d'une affaire manquée, de la perte de quelque chose.

(7) Salut!

Formule dont on se sert pour aborder quelqu'un ou le quitter dans un cadre familier.

(8) Tchao!

Tchao de l'italien *ciao*, peut avoir le sens aussi bien d'au revoir que de bonjour dans certaines régions comme dans le Midi de la France.

Tchao comme c'est un emprunt spécifique à la région méditerranéenne, il est employé et compris dans la majeure partie de cette région. Il dénote aussi une certaine gaieté d'esprit de par la bonne humeur des Italiens.

(9) Bonne journée!

On peut imaginer un père qui dépose son enfant devant la porte de l'école et rejoindre le travail en lui souhaitant de passer une bonne journée à l'école. Dans ce genre de situation, le locuteur revoit son interlocuteur en fin de journée. Ou alors une caissière qui souhaite bonne journée à sa cliente. Cette dernière qui a l'habitude de faire ses courses dans ce magasin lui répond par la même expression et quitte l'endroit. Ou deux voisines qui se croisent en début de la journée devant le seuil de l'immeuble. Avant de se quitter, elles se disent mutuellement bonne journée en espérant toutes les deux de passer un bon moment.

(10) Bonne soirée!

De la même manière que les deux précédentes, il peut s'agir dans cette formule d'un locuteur qui doit quitter ses amis qui envisagent d'organiser une soirée et donc il leur souhaite d'y passer un bon moment.

(11) Bonne fin de soirée!

Dans ce cas de situation qui semble similaire au précédent, le locuteur a passé une bonne partie de la soirée avec ses amis, mais il doit les quitter plutôt que prévue (avant que la soirée ne se termine)et donc il souhaite à ses amis une bonne fin de soirée.

(12) Bonne nuit!

Se dit au moment où l'on s'apprête à dormir avec une nuance de vœu. Exemple, une mère qui souhaite à ses enfants de passer une bonne nuit.

(13) Bon week-end!

Deux amis qui se croisent en fin de semaine, ils se disent mutuellement bon week-end! En espérant de se revoir la semaine qui suivra.

(14) Bon voyage!, bonnes vacances!

Des parents qui souhaitent à leurs enfants qui partent en voyage ou en vacances de faire un bon voyage ou passer de bonnes vacances,

On est amené ainsi à une conclusion en réfléchissant sur la possibilité d'employer par jeu les formules les plus conventionnellement marquées, et de leur retirer leur force du simple fait que leur emploi n'est pas sérieux: il est, heureusement, loisible de dire par exemple, «au revoir!» ou «bonne fin de soirée!» sans croire ou sans donner à croire qu'il y a eu réellement intention de se revoir ou souhaiter de passer un bon moment dans la soirée.

II.3.2. Les formules de politesse arabes :

Si nous traduisons l'énoncé de départ français, la seule formule que nous ayons à l'esprit en arabe, c'est :

(1') ***ila-l-liqā'***!

A le revoir ← mot par mot

duquel nous pouvons en dégager d'autres:

(2') ***ila l-multaqā***!

A le rendez-vous ← mot par mot

(3') ***ma'a l-salāma***!

Avec le salut ← mot par mot

(4') ***al-salāmu 'alaykum***!

Le salut sur vous ← mot par mot

(5') ***Ilā ba'da ḥīn***!

A après moment ← mot par mot

(6') ***ilā maw'idin āḫar***!

A moment un autre ← mot par mot

(7′) ***ila l-ġad!***

A le lendemain ← mot par mot

(8′) ***wadā'an!***

Adieu ← mot par mot

(9′) **umsiyya sa'īda !**

Soirée heureuse ← mot par mot

(10′) ***layla mubāraka!***

Nuit bonne ← mot par mot

(11′) ***'uṭla sa'īda !***

Vacances bonnes ← mot par mot

(12′) ***nihāyatu usbū'in sa'īda !***

Fin semaine bonne ← mot par mot

La formule de politesse:

(1′) ***ila-l-liqā'!***

«Au revoir»

qui se dit pour prendre congé de quelqu'un, rend une certaine nuance d'espoir, l'espoir de se revoir dans une période qui n'est pas encore déterminée.

La même chose avec la seconde formule:

(2') *ila l-multaqā*!

«Au revoir»,

seulement, celle-ci est utilisée quand les interlocuteurs se sont déjà donnés rendez-vous.

La troisième et la quatrième formules:

(3') *ma'a l-salāma*!

«Au revoir»,

(4') *al-salāmu 'alaykum!*

«Au revoir»,

sont étroitement liées à la culture arabe et musulmane, par l'utilisation des deux termes ***al-salāma*** et ***al-Salām***. ***Ma'a l-salāma*!** se dit souvent à quelqu'un qui s'apprête à voyager. Alors que **al-salāmu 'alaykum!** peut avoir le sens aussi bien d'au revoir que de bonjour; elle est utilisée beaucoup chez les personnes pratiquantes.

Les formules :

***(5') Ilā ba'da ḥīn*!**

«A bientôt»

(6') *ilā maw'idin āẖar*!

«A un autre moment»

se disent dans l'espoir de se revoir très bientôt avec une nuance de temps proche et lointain. La première est utilisée généralement par un présentateur de journal télévisé qui donne rendez-vous aux téléspectateurs tout de suite après ce journal pour leur annoncer, par exemple, le discours du Président. La deuxième est utilisée par le même présentateur pour leur dire qu'il soit présent la fois prochaine mais sans préciser la date de ce rendez-vous.

Ce qui n'est pas le cas avec la formule :

(7') ila l-ġad

«A demain»

qui est précise.

Dans la formule :

(8') *wadā'an!*

«Adieu!»,

le locuteur est dans une situation où il doit se séparer de son interlocuteur pour une durée longue ou définitive. ***Wadā'an*** est en train d'acquérir un sens en vertu duquel il dénote dans certains contextes l'acte consistant à exprimer des regrets.

Quant aux formules :

(9') umsiyya sa'īda!

«Bonne soirée!»

(10') *layla mubāraka*!

«Bonne nuit!»,

(11′) ***'uṭla sa'īda!***

«Bonnes vacances!»

(12′) ***nihāyatu usbū'in sa'īda!***

«Bonne fin de semaine!»,

elles laissent entendre que le locuteur veut mettre fin à la discussion avec ses interlocuteurs en leur souhaitant une bonne soirée, une bonne nuit, de bonnes vacances ou une bonne fin de soirée. Ces expressions sont des formules conventionnelles de salut exactement comme:

«Je vous conjure par Dieu»,

une formule conventionnelle de prière. Ces conventions font partie des règles sémantiques déterminant le sens des locutions, mais elles se distinguent des conventions déterminant le sens des mots comme «chaise» ou «arbre».

II.3.3. Conditions de Passage:

Ayant connu les deux paradigmes français et arabe, nous sommes appelé maintenant à les mettre l'un en face de l'autre, afin de les éclairer et de découvrir leurs traits ignorés, des traits dont nous n'avons pas soupçonné l'importance dans la pratique usuelle.

II.3.3.1. Du français à l'arabe :

Commençons d'abord par étudier les conditions de passage du français à l'arabe:

(1) Au revoir!
(2) A bientôt!
(3) A demain!
(4) A un de ces jours!
(5) A un de ces quatre!
(6) Adieu!
(7) Salut!
(8) tchao!
(9) Bonne journée!
(10) Bonne soirée!
(11) Bonne fin de soirée!,
(12) Bonne nuit!
(13) Bon week-end!
(14) Bonnes vacances!

VERS LANGUE **B**

La première formule «Au revoir!» peut avoir plusieurs équivalents en arabe :

(1) Au revoir ! → **(1′)** ***ila-l-liqā′***!

→ **(2′)** ***ila l-multaqā*!**

→ **(3′)** ***ma'a l-salāma*!**

→ **(4′)** ***al-salāmu 'alaykum*!**

On peut dire que ***ila-l-liqā′***! est l'équivalent exact d'«Au revoir» sauf qu'en français, c'est le re-voir; le préfixe «re» sert ici à marquer la répétition et la fréquence, alors qu'en arabe ***al-liqā′*** signifie la rencontre. Mais si nous faisons le va-et-vient, nous aurons ainsi un retour de sens de la façon suivante:

Au revoir ! → ***ila-l-liqā′***!

A la rencontre ←

La différence entre ***ila-l-liqā′***! et ***ila l-multaqā*** ! c'est que la première est employée pour prendre congé sans pour autant faire attention à un possible revoir proche ou lointain, alors que la deuxième, pour confirmer le rendez-vous après s'être séparé. Les deux autres formules ***ma'a l-salāma*! et *al-salāmu 'alaykum*!** Sont fortement

empreintées à la religion. Nous distinguons que les notions de ***salām*** «paix» et du ***ḫayr*** «bien» reviennent souvent dans les formules qui deviennent des vœux, des souhaits qui équivalent à des invocations de bien pour se protéger et assurer la paix et la tranquillité.

La seconde formule ne peut avoir comme équivalent en arabe que la formule suivante :

(2) A bientôt! ⟷ **(5′)** ***Ilā ba'da ḥīn!***

Le locuteur mise, dans ces formules, sur l'aspect temps: «Bientôt» et ***ḥīn***.

Il en est de même pour la troisième formule:

(3) A demain ! ⟷ ***ila l-ġad!***

Les deux locutions utilisent deux termes «Demain» et ***ġad*** qui sont temporellement identiques.

Les formules:

(4) A un de ces jours!

(5) A un de ces quatre!

renvoient à une formule arabe

(6′) ***ilā maw'idin āḫar!***

Car il s'agit d'une séparation en attente d'une rencontre qui va certainement tarder à venir. Ces formules utilisent l'indéfini pour exprimer un avenir incertain.

La formule

(6) Adieu !

équivaut en arabe à:

(8′) *wadā'an!*

Toutefois, on remarque qu'en français, le sens est très poussé, puisqu'il peut aller jusqu'à évoquer le retour à Dieu après la mort et dans l'au delà. Alors qu'en arabe, c'est un au revoir qui peut être long.

La formule française

(7) Salut!

est employée, à tout moment de la journée, pour aborder quelqu'un ou le quitter. A partir de cet emploi, il est utile de dire qu'elle ne pourrait avoir comme équivalent en arabe que la locution:

(4′) *al-salāmu 'alaykum!*

Qui veut dire «Que le Salut soit sur vous».
Seulement, cette dernière n'est utilisée que dans un cadre respectueux, alors que «Salut!» dans un cadre familier.

De même pour la formule :

(8) Tchao!,

elle peut avoir le sens de bonjour comme d'au revoir. Elle n'est utilisée que dans un cadre très familier. Cherchant à trouver un équivalent, on aura toujours l'impression de perdre du sens au passage dans la langue arabe. Car si nous comprenons que «tchao!» est une formule conventionnelle de salut, nous disons que ***al-salāmu 'alaykum*** ou ***ma'a l-salāma*** pourrons faire

l'affaire. Seulement, elles ne peuvent pas l'être, puisqu'elles ne sont employées que dans un cadre respectueux.

(9) «Bonne journée!» est une formule qui diffère de celle de «bonjour!» dont on se sert uniquement pour aborder une personne. Si nous traduisons «journée» par ***nahār***, nous aurons en arabe:

nahār sa'īd,

une locution qui ne s'emploie guère comme formule conventionnelle de salut mais qui signifie «Bonjour». Bonne journée! est employée pour prendre congé de la personne avec qui on était en ne lui souhaitant que du bien durant toute la journée. De cet emploi, nous pourrons dire que ***ma'a l-salāma*!(3')** répond parfaitement à ce genre de situation.

La formule:

(10) Bonne soirée!

peut se traduire en arabe par

(9')*umsiyya sa'īda!*.

Les deux formules s'utilisent dans un même contexte, c'est-à-dire, la situation de l'acte de parole.

Celle-ci diffère de la formule:

(11) Bonne fin de soirée!,

avec le rajout du terme «fin». Nous avions déjà évoqué la différence entre ces deux locutions. Tout ce que nous

pouvons en dire, c'est qu'en arabe, nous nous contenterons de dire:

(9') ***umsiyya sa'īda!***,

que la personne qui le dise participe ou non à cette soirée.

(12) «Bonne nuit!», une formule qui aurait été employée en fin de journée, le soir juste avant le coucher. Un tel emploi trouve son équivalent en arabe par l'utilisation de:

(10') ***layla mubāraka!***.

Cette formule est utilisée souvent par les présentateurs à la télévision. Cette formule ne diffère pas de ***layla mabrūka***, une formule utilisée quotidiennement par l'ensemble de la société.

La formule

(13) Bon week-end!

qui signifie tout simplement «bonne fin de semaine» ne peut trouver équivalent en langue arabe que la formule:

(12') ***nihayātu usbu'in sa'īda!***

La formule:

(14) Bonnes vacances!

peut avoir comme équivalent en arabe la formule:

(11') ***'uṭla sa'īda!***.

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples, mais ceux que nous avons donnés suffisent à confirmer les conditions de passage de la langue française à la langue arabe.

II.3.3.2. De l'arabe au français :

Passons maintenant à l'étude des équivalences, en allant de l'arabe au français. Dans ce sens, nous étudierons les formules suivantes:

(1') *ila l-liqā'*!
(2') *ila l-multaqā*!
(3') *ma'a l-salāma*!
(4') *al-salāmu 'alaykum*!
(5') *Ilā ba'da ḥīn* !
(6') *ilā maw'idin āḫar*!
(7') *ila l-ġad* !
(8') *wadā'an*!
(9') *umsiyya sa'īda* !
(10') *layla mubāraka*!
(11') *'uṭla sa'īda* !
(12') *nihāyatu usbū'in sa'īda*!

VERS LANGUE B

La première formule arabe pourra avoir, en français, les équivalents suivants:

de choses. Les formules qui peuvent être équivalents en français sont: bonne soirée !, bonne nuit !, bon week-end et bonne fin de soirée!

Ainsi, les valeurs des formules de politesse en français comme en arabe n'apparaissent pas réductibles à un sens de base, dont elles s'analyseraient comme de simples variantes. Ce qui apparente l'ensemble de ces emplois, c'est une série de phénomènes qui peuvent être rapportés aux conséquences du fonctionnement d'une opération invariante, et qui se manifestent sous des formes variées dans des classes d'emplois correspondant à des combinatoires d'opérations différentes.

Parvenu au terme de cette seconde partie, nous aimerions porter, en guise de conclusion, une réflexion globale sur les avantages et les inconvénients de la méthode des succès.

CONCLUSION

L'analyse des succès est donc une méthode qui vient s'ajouter à celles employées en linguistique contrastive. Bien que cette approche soit à l'état embryonnaire, elle n'est pas moins importante que les autres approches contrastives.

Cependant, cette analyse, comme toutes les autres d'ailleurs, comporte des aspects positifs ainsi que des aspects négatifs.

1. Aspects positifs de l'Analyse des succès:

Plus fructueuse est l'approche qui consiste à faire reposer la comparaison, non pas sur la description des langues, mais sur les langues elles-mêmes.

En tant que méthode, elle témoigne de l'état de la recherche en cours, et stimule diverses formes de recherches scientifiques. J'ai observé dans presque toutes les analyses de la méthode des succès, exposées par les étudiants en cours de linguistique contrastive que sa mise en application avait donné des résultats satisfaisants. Il est apparu que cette méthode oblige les étudiants à faire un choix d'équivalences porteuses de pertinences sémantiques, et procéder à des permutations au sens des énoncés.

Cette approche est à priori plus rigoureuse, puisqu'elle repose sur le repérage de l'utilisation de connecteurs, de mots, de syntagmes, de phrases,.. dans la communication: utilisation acceptable, utilisation non acceptable, utilisation fréquente, utilisation relative, etc. Elle s'occupe donc de tous les niveaux d'analyse linguistiques.

L'analyse des succès permet, d'abord, d'étudier l'énoncé de départ afin de fixer la réalité

linguistique. L'avantage à ce niveau est de voir les subtilités que renferme cet énoncé d'abord au niveau du sens puis de la forme. L'on se voit grandi une fois la mise au point à ce niveau. Ainsi la porte est ouverte pour aborder la notion d'acceptabilité. L'étape la plus heureuse, c'est celle de la liste des substituts à élaborer. Nous trouvons là l'avantage de pouvoir dire que toute langue est riche et cette richesse des structures similaires donne la chance de pouvoir s'exprimer et s'extérioriser.

Par cette recherche, le chercheur s'enrichit de plus en plus. Il saisit de près la langue, appréhende mieux les nuances de sens et de forme. Il fait une véritable recherche qu'une fois finie, il ne peut que se sentir glorieux. L'avantage dans ce sens est instructif et édifiant.

La chose la plus extraordinaire que nous ayons noté dans cette méthode, c'est sa possibilité de faire dégager des nuances vraiment précises entre deux ou plusieurs énoncés de la langue1 qui, sémantiquement, sont identiques, et d'en faire autant dans l'autre langue. Nous pourrions dire que c'est cette particularité de dégager les nuances en plus des conditions de passage, qui fait le cœur battant de cette méthode.

Elle permet donc de voir la profondeur de chaque langue. Cette profondeur est le nombre d'équivalents que le code permet de substituer non seulement le nombre d'équivalents de vocabulaire différents, mais aussi le nombre d'équivalents du niveau du connecteur, du verbe, et de l'énoncé. Bref, le nombre de façons différentes dont on dispose pour établir un texte équivalent.

Cette méthode fait par ailleurs, découvrir une plus grande perspective sur la langue. Elle nous fait considérer en particulier la langue non seulement sur le plan de la structure (grammaire et vocabulaire), mais aussi sur le plan de ses fonctions communicatives. Cela veut dire qu'elle élimine l'incommunicabilité entre les personnes et diminue la possibilité de tomber dans les malentendus ou dans les erreurs de sens.

De là, nous pourrions dire que le chercheur de l'analyse des succès se sent particulièrement concerné par l'évolution linguistique à laquelle il participe activement par ses créations quotidiennes sur la langue. Elle lui permet de voir les points de similitudes entre les structures de ces deux langues et de distinguer les sens surtout approximatifs existant entre ces langues.

La réalisation de l'analyse des succès montre ainsi l'extrême mobilité de tout système linguistique et

nous invite par conséquent à déployer un effort intense d'adaptation et de remise permanente de nos connaissances linguistiques.

Si l'analyse des succès vise d'abord l'étude des mécanismes internes de la langue, elle pourrait ensuite être d'un apport direct ou indirect à plusieurs disciplines, entre autres, la didactique des langues et la traduction:

1.1. Apport de l'Analyse des succès à la didactique des langues:

Quelles que soient les approches développées et les domaines explorés par la didactique des langues, tous les efforts tendent toujours vers un seul but: mieux enseigner pour aider à mieux apprendre. Il nous semble qu'actuellement, aucun didacticien ne pourra contester l'idée selon laquelle un enseignement réussi en langues vivantes étrangères passe par l'intériorisation de la grammaire de la langue étudiée. Cette condition permettra par la suite non seulement la compréhension, mais surtout la production d'énoncés justes. C'est dans cette quête et dans la pratique quotidienne de l'enseignement que l'analyse des succès apportera une méthodologie de lecture donc de déchiffrement de l'information que l'analyse unilingue ne fournit pas.

L'analyse des succès peut faire partie intégrante du processus didactique, de manière à faciliter l'apprentissage, sensibiliser l'apprenant aux points essentiels de la production langagière, des énoncés similaires, des nuances entre ces énoncés, des conditions de passage d'une langue à une autre, des équivalences, etc.

L'un des premiers enjeux pédagogiques que nous pouvons tirer de cette méthode, sera alors d'habituer les apprenants à des productions langagières diverses mais justes, en les sensibilisant par exemple au caractère naturel de la langue et en développant leur créativité langagière, c'est-à-dire, enrichir leur répertoire par le fait qu'un seul état peut être exprimé différemment par plusieurs mots aussi bien dans la langue **A** que dans la langue **B**.

Elle pourrait être utile aux apprenants, à leurs tentatives qui sont faites pour inventorier les situations de discours ou les «intentions de parole», pour les mettre en correspondance avec des expressions langagières, pour enfin présenter ces correspondances aux apprenants dans l'espoir qu'ils mémorisent globalement et qu'ils sauront les utiliser dans des situations similaires.

Ainsi, l'analyse des succès enrichit le

répertoire de l'apprenant par le fait qu'un seul état peut être exprimé différemment par plusieurs mots, aussi bien dans la langue **A** que dans la langue **B**.

Elle insiste sur les similitudes; cela pourrait constituer un axiome, une base pour l'établissement d'une méthode d'acquisition d'une langue donnée.

Elle facilite le passage d'une langue **A** à une autre **B** et vice versa. Cela permettra de mieux saisir le système particulier à chacune de ces langues et donc de mieux les enseigner aux apprenants.

Cette approche misera sur la façon dont les apprenants construisent eux-mêmes leurs paradigmes à partir des données langagières qui leur sont présentées et des pratiques communicatives auxquelles ils s'exercent.

Les énoncés tels que nous les avons envisagés demeurent en fait rarement isolés en situation réelle de discours. Dépasser le cadre de l'énoncé, c'est aussi entrer dans une linguistique dite textuelle ou discursive, selon qu'elle prend en compte tous les problèmes relatifs à l'enchaînement des énoncés dans un contexte écrit ou oral. Cet aspect jouera par exemple un rôle primordial en didactique des langues, où il conviendra précisément d'enseigner aux élèves à

structurer le discours, pour ne pas qu'il se limite à une simple juxtaposition d'énoncés non reliés les uns aux autres.

Si l'analyse contrastive peut éventuellement être un outil de recherche théorique vers l'étude des mécanismes internes de la langue et vers la didactique des langues, elle peut être aussi un instrument de réflexion pragmatique pour la traduction.

1.2. Apport de l'Analyse des succès à la traduction:

La traduction a été définie de plusieurs manières, mais la plupart de ces définitions comportent une ou plusieurs des notions suivantes: le transfert du sens ou du contenu d'une langue à une autre, la détermination des équivalents, et le transcodage ou la transformation des symboles.

La traduction se rapporte à des textes (parlés ou écrits) en deux ou plusieurs langues: c'est un processus qui n'est pas réversible et qui permet de passer d'une langue -la langue de départ- à une autre langue -la langue d'arrivée.

La traduction est, avant tout, un acte de communication qui exige une maîtrise de la langue, qu'on mesure au nombre d'unités stockées, mais aussi à

l'aisance de leur mise en œuvre. Ce qui nous place devant le problème du rapport entre le linguistique et socioculturel, et par conséquent au passage par des moyens purement linguistiques d'une réalité sociolinguistique à une autre.

Chaque langue est un vaste système de structures par lesquelles l'individu non seulement communique, mais aussi construit sa façon de raisonner, de voir le monde. Tout système linguistique renferme une analyse de ce monde qui lui est propre et qui diffère des autres langues.

En conséquence, la traduction est le fruit d'une interaction non seulement entre deux systèmes linguistiques, mais aussi entre deux systèmes culturels. Elle est amenée, de ce fait, à obéir à un double mais contradictoire impératif qui est celui de ramener la culture étrangère à une forme assimilable pour une communauté conditionnée par sa propre culture d'une part; et d'autre part, permettre à cette communauté de dépasser sa culture pour mieux comprendre les autres.

Mais dans quelle mesure peut-on parler du transfert de sens ou de conditions de passage?

Le traducteur qui, trop imprégné de la logique de son propre système linguistique, avec lequel il

réfléchit, n'arrive pas toujours à comprendre la logique de l'autre langue. Il doit absolument chercher à connaître les fonctionnements de chacune des deux langues avec lesquelles il travaille, et là, l'analyse des succès serait à son secours. Car le contrastiviste multiplie autant de fois ses recherches que les notions retenues. Il établit un énoncé de départ dans la langue1, représentant la notion. Par le truchement de commutations, il établit une liste des énoncés qu'il juge utilisables ou suffisants. Une comparaison entre les énoncés délimités lui permettra de dégager les nuances entre ces énoncés. La même démarche est suivie avec la langue2. Ce n'est qu'ensuite qu'intervient une étude des conditions de passage entre la langue1 et la langue2 et vice versa. A l'issue de cette dernière, le contrastiviste tire des conclusions quant aux conditions de passage entre les deux langues dans leur réactualisation de la notion retenue.

L'analyse des succès semble, par ce va-et-vient constant entre Langue1 et Langue2, essayer de couvrir la réalité de ces concepts qui se cachent au-delà des mots, au-delà de l'émergence. Sinon comment peut-on traduire, par exemple, «être endimanché» en arabe? Le terme «endimanché» contient toute une façon de vivre. Il évoque ces «dimanche matin» où les gens, simplement parce que c'est dimanche, font une toilette soignée et

s'habillent élégamment de vêtements qui sont réservés à ce jour là et ce, même s'ils restent chez eux.

Comment aussi trouver une équivalence en français à de nombreux termes arabes exprimant des habitudes spécifiquement arabes notamment les termes liés à la religion: ***al-suḥūr*** (période de se nourrir avant de passer au jeûne), ***al-imsāk*** (début du jeûne), etc. Certes, nous pouvons les traduire d'une manière ou d'une autre, mais jamais nous ne pourrons mettre dans la traduction tout le sacré se rattachant à ces termes.

Certes, l'analyse des succès, de par sa façon de contraster les langues, utilise la traduction non pas comme un but en soi, mais comme un moyen pour élaborer le paradigme dans la langue **A**, puis celui de la langue **B** et passer de l'un vers l'autre. Puis, c'est cette opération qui serait d'un apport positif pour celui qui tend à faire de la traduction. Il est évident que celui qui exerce la traduction, s'amène nécessairement à contraster les systèmes des deux langues. De là, il aura acquis une conscience assez claire des rapprochements et des écarts entre les deux langues et pourra ainsi espérer s'exprimer mieux dans l'une et dans l'autre langue.

Cette méthode, utilisée de façon convenable, ne peut que contribuer à la traduction. Comme elle peut aussi faire éviter, chez le traducteur, l'enclin au

tâtonnement en vue d'un besoin implicite d'imposer au lecteur ou à l'apprenant un choix de mots et de sens qui n'ont aucune relation entre eux.

C'est pourquoi, le traducteur doit, autant que faire se peut, rendre non seulement l'idée de l'original, mais veiller aussi à ce que son énoncé, dans sa forme nouvelle, préserve le style, le genre et surtout l'aisance et l'âme de la langue source. Cette mission est dévolue à la linguistique contrastive et à sa méthode des succès, surtout lorsqu'on sait que les mots, quelques fois même à l'intérieur d'un même système linguistique, n'ont pas la même surface conceptuelle. C'est pour cela d'ailleurs que la traduction du mot à mot n'a jamais pu fonctionner de façon satisfaisante et que la formulation d'un énoncé et son transfert d'une langue à une autre exige qu'on recalcule dans chaque cas particulier des correspondances, à l'aide d'équivalences, de permutations, de combinaisons et de sélections.

C'est de cette batterie de possibilités que la traduction tire son avantage de la méthode des succès qui permet de mettre en contraste des énoncés dans les langues différentes, d'analyser le sens du message et de lui trouver son équivalent. Elle doit, cependant, pour être probante, se situer sur le plan de la langue et sur celui du discours. Elle doit mettre en lumière la dynamique de l'activité traduisante, et non se contenter

de montrer seulement le résultat de cette dernière qui doit s'effectuer sur la recherche d'une équivalence naturelle et fonctionnelle et qui rend compte entre le sens et la forme.

C'est pourquoi, en distinguant entre la traduction directe qui se base sur la littéralité et les emprunts d'une part, et d'autre part, sur la traduction oblique basée sur la modulation des termes et surtout sur l'équivalence qui rend compte de la même situation en passant par un énoncé totalement différent, la méthode des succès doit considérer la traduction non pas comme une opération se situant au niveau de syntagmes isolés, mais dans un ensemble d'unités qui évoluent dans des systèmes linguistiques faits de traditions culturelles et historiques.

La méthode des succès aura le mérite également de démontrer le mécanisme même de l'activité taduisante et l'analyse de son résultat. Elle permettra de montrer que nous pouvons obtenir à la fin, la fidélité au sens et la correction de la langue cible. Pour peu que le traducteur s'inscrive dans deux modes d'arrangement: la combinaison et la sélection (qui sont les deux faces d'une même opération). Surtout, il est reconnu que toute unité linguistique sert en même temps de contexte et que combinaison et contextures sont les deux faces d'une même opération, et que la sélection entre deux termes

alternatifs implique la possibilité de substituer l'un des termes à l'autre équivalent du premier sous un aspect, et différent sous un autre. Le sens serait rendu et la fidélité respectée.

Cette appréciation directe des contrastes entre les usages de la langue1 et de la langue2, est aussi un des fondements du rôle pédagogique du thème et de la version.

Il est évident que la possibilité que nous offre la méthode des succès de dire et d'exprimer la même chose de plusieurs façons lève, chez le traducteur, tous les obstacles de la polysémie, évite les ambiguïtés et recrée le message réel, sans faire de la «surtraduction» et sans que la traduction ne soit galvaudée et fourvoyée. C'est le contexte qui choisit et précise l'une des significations potentielles des mots polysémiques, de même qu'il individualise le sens et le complète. Les communautés ne traitent pas de la même façon dans leur langue des concepts que nous pourrions supposer universels: le temps ou l'espace, si bien que la traduction n'est jamais au mieux qu'une «équivalence de situation».

Pourtant, cette méthode qui présente ces avantages multiples n'est pas exempte d'inconvénients.

2. Aspects négatifs de l'analyse des succès:

Au début, quand on essaie de mûrir le projet de cette étude, il paraît très facile de l'exécuter. Ceci, car il semble que la seule chose dont on a besoin est la connaissance parfaite des deux langues d'étude.

Cette raison, si tant est que l'on puisse la considérer comme importante n'est toutefois pas la seule. Nous avons relevé, en conséquence, qu'elle ne peut malheureusement pas répondre à toutes les exigences que nous pouvons espérer, car elle accuse une certaine déficience, quant à son application. Elle laisse entendre, nous semble-t-il, certaines difficultés qui peuvent apparaître, soit au niveau de la méthode elle-même, soit au niveau du chercheur.

2.1. De la méthode :

Lorsque, pour une analyse des succès, nous établissons un plan de travail, nous sommes d'abord trompé par la rationalité apparente de la démarche qui nous fait apparaître le travail presque comme un automatisme. Il s'agit de :

- dégager le sens ou la valeur du concept sur lequel nous travaillons,

- de recenser les différents paradigmes en langue 1 puis en Langue 2,

- d'établir, par la juxtaposition, les conditions de passage de langue 1 en Langue 2 puis de Langue 2 en langue 1,

- enfin de tirer les conclusions de ces conditions de passage.

Cependant, dés que nous abordons le travail proprement dit, et déjà au niveau de la première phase, c'est-à-dire, quand il s'agit de définir clairement le concept sur lequel nous devons travailler, ce concept, et le mot qui l'exprime, se révèle à nous dans ses diverses facettes, presque insaisissable.

Nous devons donc opérer un choix, quant au sens général, et considérer le concept seulement dans une situation d'énonciation particulière. Donc le choix d'un énoncé de départ semble résoudre le problème de la multiplicité sémantique. Mais, il ne faut pas croire que nous fixons ainsi de véritables limites restreignantes car, même dans une situation d'énonciation particulière, nous découvrons multiples façons d'exprimer la même situation, selon l'angle sous lequel nous nous plaçons, et nous sommes encore dans la langue 1.

Déjà, l'établissement du paradigme en langue1, demande une analyse très fine de façon à bien délimiter l'emploi spécifique de telle ou telle structure à telle ou telle situation d'énonciation, et à tel ou tel type de locuteur. Les mêmes difficultés se présentent pour l'élaboration du paradigme en langue2.

Etant donné le nombre très grand d'énoncés similaires, nous nous trouvons confronté à un problème de choix d'un énoncé aux dépens de l'autre. Quel est alors l'énoncé le plus adéquat pour dégager les nuances? Quel est celui que nous pouvons sacrifier? Si nous décidons d'en éliminer quelques-uns, nous nous trouvons incapable de le faire, car entre un énoncé et un autre, il y a des nuances que personne ne peut voir à première vue. Par ailleurs, nous ne pouvons pas arrêter un corpus à un nombre limité de phrases. Ce qui compliquera l'analyse davantage. Aussi, si nous donnons un échantillon de ces phrases, l'analyse restera incomplète.

S'il est relativement aisé de recueillir toutes les structures exprimant un concept donné, il est bien moins facile de déterminer les nuances, parce que les nuances de sens ne se trouvent pas toujours dans les dictionnaires de langues. C'est pourquoi, elles restent souvent inexplicables. Ce qui nous oblige à les chercher dans nos pratiques personnelles de la langue, selon notre intuition.

Pour pouvoir différencier entre les énoncés, il faudrait donc imaginer une situation ou un contexte donné, afin de justifier l'utilisation de l'une ou l'autre langue. Mais le plus difficile, c'est le choix de cette situation ou de ce contexte.

Les conditions de passage sont une étape très complexes à cause, peut-être, de la différence qui existent entre les systèmes linguistiques analysés. Les tournures employées ne sont pas les mêmes que celles employées dans l'autre.

Il est parfaitement difficile, si ce n'est utopique, de trouver deux équivalents identiques, dans deux langues différentes. Les signes étant un élément associé arbitrairement à un ensemble des sèmes dans une langue, ne trouvent pas obligatoirement, dans l'autre langue, un équivalent identique dans la stricte combinaison des sèmes.

Nous rencontrons, lors du passage d'une langue à une autre, des difficultés du moment qu'un énoncé de la langue1 peut avoir plusieurs équivalents dans la langue2 et vice versa.

Une fois arrivé, lors des conditions de passage, à l'autre langue, et que nous voulions faire le lien avec la langue1, nous nous retrouvons au retour avec

une expression ou un terme, qui n'a pas été étudié dans le paradigme choisi de cette langue.

Une fois arrivé aussi à un point qui nous paraît juste, nous nous rendons compte que ce n'est pas le bon énoncé à traduire ou ce n'est pas l'énoncé qui convient à l'énoncé de départ de la langue1.

D'autre part, travaillant sur un matériau vivant qu'est la langue et le langage, la méthode ne peut malheureusement pas répondre à toutes les exigences du chercheur ou du traducteur, quand il s'agit d'un texte littéraire par exemple. Par ailleurs, aux structures normatives, il ne faut pas oublier d'ajouter le réseau de valeurs introduites par les marqueurs. En effet, les énoncés que nous utilisons, correspondent à plusieurs niveaux de langage et toute analyse contrastive qui se veut objective se doit de les considérer respectivement.

Aussi, faut-il signaler que celle-ci qui consiste à mettre en parallèle deux paradigmes de deux langues, se trouve confrontée :

- à l'exhaustivité et l'intensité du travail; cela entraînera certainement une lassitude de la part des chercheurs engendrée par un encombrement diffus dû aux recherches multiples et approfondies;
- au recours à la traduction purement et simplement; il est parfois très difficile de trouver une

équivalence lexicale en raison même de la gamme des choix qui s'offre à nous. Certains étudiants s'imaginent volontiers qu'il suffit de consulter le dictionnaire bilingue pour trouver consignée, parmi toute une série de synonymes, l'équivalence parfaite. Il n'en est rien, parce que d'une part tous les dictionnaires ne sont pas d'accord sur le sens; et d'autre part, ils ne donnent que des équivalents classiques donc des traductions figées;

- à la difficulté du choix entre les éléments énoncés sans oublier les difficultés concernant les conditions de passage;

- à la différence entre la paraphrase et cette méthode.

Pour cela, il faut que le chercheur ait la maîtrise totale d'au moins deux langues autre que sa langue maternelle pour ne pas dire plus. Ce qui n'est pas toujours le cas.

2.2. Du chercheur :

La richesse de la langue et l'existence d'une multitude de synonymes dans son sillage incitent le chercheur à une production d'une nomenclature qui peut paraître dérisoire ou provisoire et qui d'ailleurs n'était pas la solution idéale, puisque la langue évolue. Les dictionnaires, non plus, ne nous facilitent pas la

tâche; la difficulté d'y trouver un sens réel ou des nuances les plus proches, constitue un obstacle aux recherches et oblige les chercheurs d'aller toujours au fin fond des mots, de donner à chaque terme sa valeur (un terme n'a pas toujours son équivalent ou alors un équivalent approximatif).

Ces substituts multiples posent des problèmes dans le choix, un choix soumis aux impératifs contextuels d'où toute ambiguïté est à exclure, mais où la subjectivité du chercheur va jouer un rôle prépondérant dans ce choix. Ce que nous pouvons retenir, ici, est que le chercheur fait preuve de cette subjectivité donc des intentions traduisantes souvent erronées.

Le chercheur ne peut pas donc se défaire tout à fait de sa personne. Il ne peut pas se démarquer complètement des énoncés et de tout ce qu'ils peuvent véhiculer comme idéologie, préjugés, etc. Il n'est pas censé connaître toutes les règles combinatoires ou autres afférentes à la langue (ou aux langues d'études). C'est pourquoi, il a tendance à revoir les énoncés d'une langue (qui n'est pas la sienne) en les comprenant ou en les interprétant selon l'optique de sa langue maternelle, même s'il est averti.

Malgré la compétence et la performance du chercheur, les nuances qui existent entre les énoncés

dans les deux langues restent inexplicables. De là, le chercheur a tendance à se diriger vers la traduction littérale de ces énoncés, sans prendre en considération les différences idiomatiques entre elles.

Il ne peut aussi ni interpréter, ni transposer exactement un connecteur, un mot, une expression ou une phrase d'une langue à une autre. Pour garder le même sens ou la même signification, une transposition littérale ne peut être évidente, puisque très souvent on a recours à toute une périphrase ou à une expression pour transcrire un seul mot.

Il est confronté aussi à un autre problème. Lors de l'étude du paradigme d'une ou l'autre langue, il est très difficile de dégager toutes les possibilités, puisque chaque terme ou chaque structure employés ont leurs puissances significatives propres, ainsi que leurs degrés de compréhension. D'autant plus que le modeste espace d'une recherche ne peut nullement contenir toutes les possibilités dans l'une ou l'autre langue.

Trouver des équivalences justes, saisir les effets contextuels, relèvent de la compétence du chercheur et de son intention. Mais le chercheur ne peut pas déceler toutes les nuances de langue**1** et encore moins celles de langue**2** (si elle lui est étrangère), ayant

souvent tendance à transcrire le mot à mot d'où incompréhension, et ambiguïté dans le sens.

L'emploi de certains mots dans un contexte particulier, dans l'une ou l'autre langue, peut en modifier complètement la signification apparente. Un «même message» sera interprété de façon différente, selon la place psychologique occupée par le locuteur du message vis-à-vis de ses interlocuteurs; c'est pourquoi, il est parfois difficile au chercheur de dégager les équivalences adéquates.

L'étape la plus rude sera celle du passage de la langue **A** à la langue **B**. A ce niveau, le chercheur doit ainsi avoir la maîtrise sérieuse de l'autre langue. Mais un chercheur qui maîtrise l'une des deux langues d'étude plus que l'autre peut interférer en faisant des confusions.

De ces remarques, nous voulions mentionner un certain nombre de difficultés que l'analyse des succès rencontre à la source même de ces postulats théoriques. Cependant, il serait injuste d'exploiter ces difficultés pour crier à l'inanité de cette méthode.

Notre critique est tout à fait positive et nous n'avons nullement l'intention de rejeter cette méthode, laquelle utilisée à bon escient ne peut que nous

éclairer sur le sens et nous aider à sa compréhension, de même qu'elle nous permet d'enrichir notre stock lexical et nous faire découvrir les subtilités syntaxiques des langues.

Disons encore, pour clore l'aspect négatif de l'analyse des succès, que les dernières remarques émises ne sont que l'expression d'un sentiment d'une réflexion et non pas d'une quelconque réticence. Il serait absurde en effet d'aller à l'encontre d'une démarche qui a su montrer les faiblesses de l'analyse des erreurs et donne à l'analyse contrastive un nouveau souffle de départ.

L'analyse des succès, dans des domaines différents, est particulièrement riche et intéressante. Les différentes réalisations au niveau des connecteurs, des mots, des expressions,.. nous paraissent, quant à elles, encourageantes et correspondent aux espoirs que promet l'analyse contrastive.

Dans l'application de cette méthode, j'ai voulu, en partant du signe des deux langues française et arabe, atteindre le discours en évoluant successivement du mot au monème, du monème au groupe, du groupe à la proposition, de la proposition à l'énoncé.

Dans ce travail, tout gravite autour du respect du sens. Or le sens est le plus souvent façonné par la

culture et la différence entre les langues, laquelle réside dans ce qu'elles sont obligées d'exprimer et non de ce qu'elles sont capables d'exprimer.

C'est donc vers la connaissance du monde qui nous entoure et la manière dont nous le percevons et le concevons que je me suis tourné pour donner à ces connecteurs, verbes et formules de politesse, une explication. Mon intuition est au moins partiellement correcte, lorsqu'elle associe notre faculté de langage à l'ensemble de nos autres facultés cognitives.

Sans vouloir enlever quoi que ce soit à la spécificité des liens de famille dans une approche contrastive des langues, j'aimerais toutefois plaider pour une vue plus souple de la notion de proximité linguistique: des rapports de voisinage lient des langues de familles différentes et ma modeste expérience dans le domaine de la comparaison de l'arabe avec le français montre que les équivalences structurales entre ces deux langues sont importantes et ne se situent pas toujours là où on les attend.

Il est certain que l'analyse des succès présente un intérêt particulier. Dans cette thèse, je n'ai fait que laisser mon esprit relater cet intérêt que j'ai détecté durant cette expérience. Ceci veut dire que les caractéristiques que j'ai données ne sont pas les

seules. Il reste à d'autres spécialistes de piocher beaucoup plus cette méthode afin d'y découvrir d'autres aspects plus intéressants à étudier.

BIBLIOGRAPHIE

*. DICTIONNAIRES, OUVRAGES LINGUISTIQUES ET GENERAUX :

ARRIVE, M.; GADET, F.; GALMICHE, M. — **La grammaire d'aujourd'hui** Flammarion, Paris, 1986.

ABU L-SA'UD, S.B. — ***al-nahwu l-'arabī*** «la grammaire arabe», Dār taqāfa, Le Caire, 1988.

Actes de colloque (Sous la responsabilité d'E. PIETRI) — **Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive,** Sorbonne Nouvelle, Oct. 1986.

AHMANOVA, O. et Groupe — **Approaches to contrastive linguistics** «Les approches de la linguistique contrastive», MGU, 1972.

AHMANOVA, O. et MELENČUK, D. — **The principles of linguistic confrontation** «Les principes de la confrontation linguistique», Presses Universitaires de Moscou, 1977.

Al-HAMD, A.T.et ZAABI, Y.D. — **al-mu'ǧamu l-wāfī fi l-nahwi l-'arabī** «Le dictionnaire

parfait de la grammaire arabe», Dār al-āfāq al-ǧadīda, Casablanca, 1984.

AL-LUBDI, M. S. **mu'ǧamu l-mustalahāt l-nahwiyya wa l-sarfiyya** «Dictionnaire des termes grammaticaux et morphologiques», Dār al-furqān, Jordanie, 1986.

AL-MAHZUMI, M. **madrasatu l-kūfa wa manhaǧuha fī dirāsati l-luġati wa l-nahwi** «L'école de Kūfa et sa méthode dans l'étude de la langue et de la grammaire», Dār al-rā'id al-'arabī, Beyrouth 1986.

AL-RAGIHI, A. **al-nahwu l-'arabī wa l-darsu l-hadīt** «La grammaire arabe et l'étude moderne», Dar al-nahda l-'arabiyya, Beyrouth, 1986.

ARCANI, E. **Principes de linguistique appliquée**, Payot, Paris, 1972.

ARCOINI, E.; PY, B.; **Analyse contrastive et**

FAVRETTI, R.R. **apprentissage des langues:** la syntaxe de l'interrogation en espagnol, français, italien et anglais, Patron, Bologne, 1979.

ARMENGAUD, F. **La pragmatique**, PUF, Paris, 1985.

ARRIVE M. et al. **La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française**, Flammarion, Paris, 1986.

AUSTIN J.L. **Quand dire, c'est faire**, Seuil, Paris, 1970.

BAR, E.D. **Dictionnaire des synonymes**, Garnier, Paris, 1967.

BAYLON C., **FABRE** P. **Initiation à la linguistique**, Nathan, Paris, 1990.

BENHAMOUDA, B. **Les clés de la langue arabe**, Office des Publications Universitaires, Alger, 1993.

BENVENISTE, E. **Problèmes de linguistique générale**, Gallimard, Paris,

1966.

BENVENISTE, E. **Problèmes de linguistique générale II**, Gallimard, Paris, 1974.

BESSE, H. et **PORQUIER**, R. **Grammaires et didactiques des langues**, Hatier, Paris, 1984.

BLACHERE, R. **Eléments de l'arabe classique**, Maisonneuve & Larose, Paris, 1976.

BOREL, J.P. et **PY**, B. **Analyse contrastive et apprentissage des langues : la syntaxe de l'interrogation en espagnol, français, italien et anglais**, Patron, Bologne, 1979.

BOUDET, J. **Linguistique contrastive et pédagogie de la faute**, Institut de coopération pédagogique, Rabat, 1975.

BOUQUET, S. **Introduction à la lecture de Saussure**, Payot, Paris, 1997.

BOUTON, C. **La linguistique appliquée,** PUF, 2° éd. 1984.

CALVET, L.J. **Les langues véhiculaires,** PUF, Paris, 1981.

CCOIRIER, P.; **GAONAC'H,** D.; **PASSERAULT,** J.M. **Psycholinguistique textuelle,** approche cognitive de la compréhension et la production des textes, Armand Colin, Paris, 1996.

CERVONI, J. **La préposition, étude sémantique et pragmatique,** Duculot, Paris, 1991.

CERVONI, J. **L'énonciation,** PUF, Paris, 1987.

CHELLI, M. **La parole arabe,** Sindbad, Paris, 1980.

CHOMSKY, N. **Réflexions sur le langage,** Flammarion, Paris, 1981.

CHOMSKY, N. **Essais sur la forme et le sens,** Seuil, Paris, 1980.

CONNOR, U. **Contrastive rhetoric** «Rhétorique contrastive», Cambridge Universitu Press, 1996.

CORNULIER, B. (de) **Effets de sens**, Minuit, Paris, 1985.

DI PIETRO, R. **Contrastive linguistics and its pedagogical implications** «Linguistique contrastive et ses implications pédagogiques», Georgetown Univerity Press, 1968.

DUBOIS, J. et al. **Dictionnaire de linguistique**, Larousse, Paris, 1973.

DUCROT, O. **Logique, structure, énonciation**, Minuit, Paris, 1989.

DUCROT, O. **Dire et ne pas dire**, Principe de sémantique linguistique, Hermann, Paris, 2°éd. 1980.

DUCROT, O.; **TODOROV**, T. **Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, Seuil, Paris, 1972.

FRANÇOIS, F. **Linguistique**, PUF, Paris, 1980.

FREI, H. **La grammaire des fautes**, Bellegarde, Genève, 1929.

FRIES, C.C. **Teaching and learning English as a foreign language** «Enseignement et apprentissage de l'anglais comme langue étrangère», Ann arbor, University of Mishigan, 1945 et 1965.

FUCHS, C. **La paraphrase**, PUF, Paris, 1982.

GALISSON, R.; **COSTE** D. **Dictionnaire de didactiques des langues**, Hachette, Paris, 1976.

GARDIN, J.C. **Les analyses du discours**, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1974.

GREIMAS, A. J. **Sémantique structurale**, Larousse, Paris, 1966.

GREVISSE, M. **Le français correct**, ENL, Alger, 4°éd., 1982.

GREVISSE, M. **Le bon usage, Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui**, Hatier, Paris, 1964.

GROSS, G. **Les expressions figées en français: des noms composés aux locutions**, Gap, Ophrys, 1996.

GUELPA, P. **Introduction à l'analyse linguistique** Armand Collin, Paris, 1997.

GUIRAUD, P. **La sémantique**, PUF, Paris, 4° éd. 1979.

HAGEGE, C. **La structure des langues**, PUF, Paris, 1978.

HAMERS, J.F.; **BLANC**, M. **Bilingualité et bilinguisme**, Mardaga, Bruxelles, 1983.

HANSE, J. **Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne**, Duculot, Paris-Gembloux, 1983.

HASSAN, T. **al-luġatu l-'arabiyyatu, ma'nāhā wa mabnāhā** «La langue arabe, sens et structure», Dār taqāfa, Casablanca.

HUOT, H. **La grammaire française entre comparatisme et structuralisme** 1870-1960, Armand Colin, Paris, 1991.

HYELMSLEV, L. **Le langage**, Minuit, Paris, 1966, (Pour la traduction française).

JAKOBOVITS, L. **Foreign language learning: a psycholinguistic analysis** «Apprentissage de langue étrangère: **une analyse psycho- linguistique»**, Rowley, Massachusetts, 1970.

JAKOBSON, R. **Essais de linguistique générale**, Minuit, Paris, 1963.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. **Les interactions verbales**, Tomes 1 et 2, Armand Colin, Paris, 1990.

KRISTEVA, J. **Le langage cet inconnu**, une initiation à la linguistique, Seuil, Paris, 1981.

KRZESZOWSKI, T.P. **Contrastive generative grammar: theoretical foundations** «Grammaire générative contrastive: bases théoriques», Université de Lodz, 1974.

LABOV, W. **Sociolinguistique**, Minuit, Paris, 1976 (trad.).

LADO, R. **Linguistics across cultures** «La linguistique à travers des cultures», Ann Arbor: The University of Michigan Press, 1957.

LADO, R. **Language teaching: a scientific approach** «L'enseignement des langues: une approche scientifique», New York: McGrawhill Inc., 1964.

LERAT, P. **Sémantique descriptive**, Hachette, Paris, 1983.

LYONS, J. **Eléments de sémantique**, Larousse, Paris, 1978.

MACKEY, W.F. **Principes de didactique analytique. Analyse scientifique de l'enseignement des langues**, Didier, Paris, 1972 (trad.).

MACKEY, W.F. **Bilinguisme et contact des langues**, Klincksieck, Paris, 1976.

MAINGUENEAU, D. **Approche de l'énonciation en linguistique française**, Hachette, Paris, 1981.

MARTINET, A. **Eléments de linguistique générale**, A. COLIN, Paris, 1961.

MARTINET, A. **Fonctions et dynamique des langues**, Armand Collin, Paris, 1989.

MAURO T. (de) **Une introduction à la sémantique**, Payot, Paris, 1969.

MEILLET, A. **Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes**, Hachette, Paris, 1924.

MITTERAND, H. **Les mots français**, PUF, QSJ, n°270, 1968.

MOESCHLER, J. et AUCHLIN, A. **Introduction à la linguistique contemporaine**, Armand Collin, Paris, 1997.

MOUNIN, G. **Problèmes théoriques de la traduction**, Gallimard, Paris, 1963.

NEWMEYER, J.F. **Linguistic theory: Foundations** «Bases de la théorie linguistique», Cambridge University Press, 1988.

NICKEL, G **Papers in contrastive linguistics** «Des articles en linguistique contrastive»,

Cambridge University Press, 1971.

ODLIN T. **Language transfer** «Transfert de langues», Cambridge University Press, 1989 et 1996.

OLERON, G., **Le transfert** dans **R. FRAISE et J. PIAGET** (Eds.): **traité de psychologie expérimentale**, Vol. IV, Paris, 1964.

PELLAT, C. **L'arabe vivant**, Maisonneuve, Paris, 1980.

PERGNIER, M. **Le mot**, PUF, Paris, 1986.

PERROT, J. **La linguistique**, PUF, Paris, 1989.

PIETRI, E. **Recherches sur les orientations méthodologiques de l'analyse contrastive**, Thèse d'état, Université de Paris III, 1984.

PINCHON J. **Le système verbal français, description et applications**

pédagogiques, Nathan, Paris, 1981.

POLITZER, R.L. **Foreign language learning. A linguistic introduction** «Etude de langue étrangère. Une introduction linguistique», New Jersey, Prentice Hall Inc, 1965.

POTTIER, B. **Théorie et analyse en linguistique**, Hachette, Paris, 1987.

POUGEOISE, M. **Dictionnaire didactique de la langue française**, Armand Colin, Paris, 1996.

RAGUSISH, N.C. **Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère**, C.I. de Recherches sur le bilinguisme, Quebec, 1977.

RECANATI, F. **Les énoncés performatifs**, Editions de minuit, Paris, 1981.

REIG, D. **Dictionnaire arabe-français, français-arabe**, Larousse, Paris, 1983.

REY, A. **Théories du signe et du sens**, 2 vol. Klincksieck, Paris, 1973 et 1976.

IDRISS, S., **DJEBBOUR**, A. **Al-manhal, Dictionnaire français-arabe**, Dār el-ādāb, BEYROUTH, 1983.

RIEGEL, M. et al. **Grammaire méthodique du français**, PUF, Paris, 1994.

ROBERT, P. **Dictionnaire Le petit Robert**, Dictionnaires LE ROBERT, Paris, 1992.

ROULET, E. **Théories grammaticales, descriptions et enseignement des langues**, Nathan, Paris, 1972.

SAUSSURE, F.(de) **Cours de linguistique générale**, Plon, Paris, 1964.

SCHAFF, A. **Langage et connaissance**, Anthropos, 1969.

SCHWARZE, C. **Analyse des prépositions**, 3ème colloque franco-allemand de linguistique théorique, Niemeyer, 1981.

SEARLE, J.R. **Sens et expression**, Minuit, Paris, 1982.

SLAMA-CASACU, T. **Psycholinguistique appliquée**, problèmes de l'enseignement des langues, Nathan, Paris, 1981.

STERN, H.H. **Fundamental concepts of language teaching** «Concepts fondamentaux de l'enseignement des langues», Oxford University Press, 1983.

TALEB IBRAHIMI, K. **Mabādi' al-lisāniyyāt** «Les principes de la linguistique», Dar al-qasaba, Alger, 2000.

TALEB IBRAHIMI, K. **Les Algériens et leur(s) langue(s)**, al-hikma, Alger, 1995.

TOURATIER, C. **Le système verbal français**, Armand Colin, Paris, 1996.

Travaux du CRELIC **Etudes Contrastives**, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

VALDMAN, A. **Trends in language teaching** « Les tendances dans l'enseignement des langues », Mcgraw-Hill, New york, 1966.

VIGNER, G. **Didactique fonctionnelle du français**, Hachette, Paris, 1980.

WHORF, B.L. **Linguistique et anthropologie**, Edition Gauthier, Paris, 1971.

YOUNES, G. **Dictionnaire des synonymes**, toutes les nuances de la langue française, Marabout, Belgique, 1981.

ZEMB, J.M. **L'économie de la langue et le jeu de la parole**, Mannheim, Bibliographiesches Institut, 1980.

*. REVUES:

AILA 3rd congress Copenhagen

CHITORAND, D., «Romanian english contrastive analysis project (Le projet de l'analyse contrastive anglais roumain», Copenhagen, 1972, proceedings, vol.1, Applied contrastive linguistics, Ed Julius Groos Verlag, HEIDEL BERG, 1974,

DARDJOWIDJOJO, S., «Contrastive analysis: Pros and cons (analyse contrastive: Le pour et le contre», Copenhagen, proceedings, vol.1, 1972.

DI PIETRO, R.J. «Contrastive analysis : Demise or new life (analyse contrastive: Cession ou nouvelle vie)», Copenhagen, proceedings vol.1, 1972.

FILIPOVIC, R. «Testing the results of contrastive ana-lysis (examen des résultats de l'analyse contrastive)», Copenhagen, proceedings vol.1, 1972.

KOHLER, K.J., «Contrastive sentence phonology (La phonologie contrastive de la phrase)» Copenhagen, proceedings vol.1, 1972.

ALATIS

FERGUSON, C. A. «Contrastive analysis and language develop-ment (Analyse contrastive et développement des langue», 1968.

GLEASON, H.A. «Contrastive analysis and discourse structure (analyse contrastive et structure du discours», 1968.

Working papers in linguistics, Univesity of Hawaii

GRADMAN, J. «The limitations of contrastive analysis predictions (les limitations de l'analyse contrastive prédictive)»n°3, 1971.

SELINKER, L.F. « A brief reappraisal of contrastive linguistics (brève réestimation de la linguistique contrastive», n°1, 1971.

'ālamu l-ma'rifa «Le monde du savoir»

HARMA, N. « ***Adwā' 'ala l-dirāsāti l-luġawiyyati l-mu'āsirati*** (Eclaircissements sur les études linguistiques contemporaines) », Kuwait, 1979.

Anthropological linguistics

FERGUSON, C.A. «Toward a characterization of english

foreigner talk (vers une caractérisation du parler anglais des Etrangers», n°17, 1975.

Communications

DUCROT, Oswald «Analyses pragmatiques» n°32, 1980.

Contrastes

AIT-OUMEZIANE, R. «Grammaire et enseignement du français aux arabophones: la solution d'une pragmatique contrastive», n°12, Mai 1986.

LAMBERT, E. «Contraste et compétence de communication», n°7, 1983.

LOFFLER-LAURIAN, A.M. «Du bon usage de la linguistique contrastive», n°13, Déc. 1986.

PIETRI, E. «Analyse contrastive d'analyse d'erreurs», n°8, Mai 1984.

PIETRI, E. «Rétrospective sur les séries de structures contrastives», n°3, Mai 1982.

PIETRI, E. «Interlangue sans transfert», n°6, Nov. 1982.

PIETRI, E. «Y-a-t-il une méthode

en analyse contrastive?», n°17, Déc. 1988.

PIETRI, E. «Regards sur le centre polonais d'analyse contrastive», n°14-15, Oct. 1987.

Etudes Finno-Ougriennes

PERROT, J. «Problèmes méthodologiques en description contrastive», Tome XI, 1974.

Etudes contrastives de Jyväskylä

SAJAVAARA, K. «Contrastive linguistics past and present and a communicative approach (Le passé et présent de la linguistique contrastive et l'approche communicative», n°4, 1977.

Etudes de linguistique appliquée

PORQUIER, R. «L'analyse des erreurs. Problèmes et perspectives», n°25, 1977.

GALISSON,R. «Que devient la linguistique appliquée? Qu'est-ce que la méthodologie de l'enseignement des langues?», n°7, N.S, Juin/Sept. 1972.

LAROCHE-BOUVY, D., «L'analyse contrastive, problèmes théoriques», n°14, 1974.

Expressions

BENMOUSSAT,B. «Analyse contrastive et fondements théoriques de l'analyse des succès», Vol.5, n°1, Mai 1996.

Faculté des lettres - Tlemcen

BENMOUSSAT,B «Linguistique contrastive et linguistique comparée», n°1, 2000.

Glottodidactica

KRZESZOWSKI, T.P. «Fundamental principles of structural contrastive studies (principes fondamentaux des études contrastives structurales)»,n°2, 1967.

IRAL

BUTEAU, M.F. «Students' errors and the learning of French as a second language (les erreurs des apprenants du français comme deuxième langue», VIII,n°3, 1970.

CORDER, S.P. « the signi-ficance of learner's errors' (la signification des erreurs de l'apprenant », n°4, 1967.

DIRVEN, R. « A redefinition of contrastive linguistics (re-

définition de la linguistique contrastive », n°14, 1976.

DUŠKOVA, L. « On sources of errors in foreign langage learning (sur des sources des erreurs dans l'apprentissage de la langue étrangère)», n°7, 1969.

SANDERS, C. «Recents developments in contrastive analysis and their relevance to language teaching (développements récents dans l'analyse contrastive et leur pertinence avec l'enseignement des langues)», n°14, 1976.

WILKINS, D.A. «Review of trends in language teaching (examen des tendances dans l'enseignement des langues)», n°6, 1968.

SELINKER, L. « Interlanguage (Interlangue)», n°10, 1972.

WHITMAN, R.L.W. «Contrastive analysis: problems and pro-cedures (analyse contrastive: problèmes et procedures)», vol. XX-2, 1970.

Langage

CORDER, S.P. «Que signifient les erreurs des apprenants», n°57, trad. Franç. 1980.

MAKAEV, E.A. «Les rapports entre grammaire comparée, grammaire contrastive et grammaire typologique», n°15, Sept. 1969.

Langue française

BOURDIEU P. «L'économie des échanges linguistiques» n°34, Mai 1977.

Le français dans le monde

DEBYSER, F. «La linguistique contrastive et les interférences», n°8, 1970.

DEBYSER, F. « Les recherches contrastives aujourd'hui », n°81, 1971.

DEBYSER , F., «Comparaison et interférences lexicales français et italiens», n°81, Juin 1971.

DERBELNET, J., «Sémantique et civilisation», n°81, Juin 1971.

LAMY, A. «Pédagogie de la faute et de l'acceptabilité», n°22, 1976.

MACKEY, W.F. «Les dimensions de la linguistique différentielle» n°103, Mars 1974.

PY, B., «L'analyse contrastive et la situation actuelle», n°185, Mai-Juin 1971.

ROJAS, C. «L'analyse des fautes», n°81, Juin 1971.

VALDMAN, A. «La contribution de la linguistique appliquée américaine à l'élaboration de progressions modernes», n°10, 1973.

WILKINS D.A. «Facteurs sémantiques, situationnels et linguistiques dans une approche conceptuelle de l'établissement d'une progression», n°16, Oct-Déc. 1974.

Phonétique appliquée

BESSE, H. «Propositions pour une didactique de la grammaire» n° 39-40, 1976

Tesol quarterly,

WARDAUGH, **R.**, « The contrastive analysis hypothesis (l'hypothèse de l'analyse contrastive»,n°4, 1970.

Travaux neuchatelois de linguistique

PY, B. «Quelques réflexions sur la notion de l'interlangue», n°1, 1980.

INDEX

INDEX DES AUTEURS:

INDEX DES NOTIONS:

TABLE DES MATIERES

Thèmes

Pages